

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux, périodes ensoleillées. Froid.

Maximum : 40

Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL

FÊTE DU JOUR

LA TOUSSAINT

Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau

Dief fustige "l'amnésie sélective" de Pearson

de notre envoyé spécial

DIGBY, N.-E. — M. John Diefenbaker a montré l'ironie et la pleine bouche dans ce qu'il appelle sarcastiquement "l'amnésie sélective" et les oublis du premier ministre Pearson, au cours de sa tournée de deux jours en Nouvelle-Écosse, où son parti détenait la pluralité des sièges avant la dissolution du parlement, en septembre.

Dans cette province tourmentée par la mer, où l'on découvre un "memorial" dans tous les centres, qui contient plus de "souvenir shops" que n'importe où ailleurs au pays, et où les cimetières affichent une plus grande prospérité que les domiciles, les attaques furieuses du chef conservateur — transporté par l'ivresse de la lutte — étaient destinées à atteindre profondément les fibres de ses milliers d'auditeurs. L'honorabilité et la respectabilité des politiciens, le respect jaloux des traditions et de l'héritage du passé, ne sont-ils pas pour eux aussi importants que les fruits de l'Atlantique dont ils vivent, et que ces richesses du sous-sol marin dont ils espèrent qu'elles fassent leur fortune?

M. Diefenbaker n'est pas ici en terrain ennemi. On le présente avec emphase comme un ami loyal et fidèle — le plus grand ami que les Maritimes n'ont jamais eu, clamant partout les banderoles blanches et bleues — et comme le seul homme susceptible de faire le "ménage propre" qui s'impose. Car, ajoute-t-on, lui n'a pas oublié, n'a pas failli à la tâche dont il se croit investi par un destin providentiel, depuis sa lointaine jeunesse de minoritaire hâlé dans un bled de Saskatchewan.

Lorsqu'il pourchasse les oublis "diplomatiques" de M. Pearson, l'avocat de Prince-Albert retrouve les accents vibrants du jeune criminaliste qui ramassait une cause perdue d'avance mais du tonnerre, qui la tritait dans tous les sens pour finalement arracher de force l'adhésion instinctive qui fait paraître ridicules et tout petits les arguments de la froide raison et de la logique.

Maladie chronique

L'amnésie du premier ministre, le chef conservateur a beau jeu pour la rendre dramatique, presque tragique: l'oubli est devenu chez M. Pearson une maladie chronique, hurle-t-il en redressant sa crinière de vieux tigre. Et il entreprend de le prouver.

Il fustige d'abord la "menace" que M. Pearson aurait faite de déclencher de nouvelles élections, dans un an ou dix-huit mois, si le peuple canadien ne donnait pas la majorité au parti libéral, le huit novembre. Se référant aux propos en ce sens enregistrés sur ruban magnétique, que M. Pearson a niés par la suite, puis, se rendant à l'évidence, a imputés à sa mauvaise interprétation d'une question qui lui avait été posée, M. Diefenbaker grommelle: c'est bien la attitude caractéristique de l'amnésie sélective du premier ministre. "Il oublie, il oublie, clame-t-il au milieu des applaudissements et des rires. Il vous dit: je suis l'Etat; si vous ne prenez garde, je vous flanque une autre élection par la tête."

Savourant ses effets, M. Diefenbaker prend alors un ton de confessionnal: heureusement que ses paroles sont enregistrées pour qu'il puisse s'en rappeler! Plus sérieusement, il ajoute: je ne comprends pas qu'un premier ministre agisse de la sorte, mais de toute façon ça n'a pas d'importance, parce que ce sont les conservateurs qui forment le gouvernement et un gouvernement majoritaire. La foule trépigne d'enthousiasme.

Le leader peut alors entamer une autre pièce de choix dans son arsenal inépuisable. "Quand les libéraux chantent en chœur 'When the Saints Come Marching In' (c'est par ce classique que le chef libéral a été accueilli à Toronto mercredi soir), le vois surgir Rivard, Stonehill, Minaudo et ce juge qui continue de toucher son plein salaire en dépit d'une condamnation" (il s'agit du juge Meunier, dont la cause est en instance d'appel).

Invariablement, il enchaîne avec ces autres "oublis" de l'unité: deux drapeaux, deux nations, deux régimes de retraite, deux lois. Le spectacle fut particulièrement enlevé dans la petite ville de Truro, vendredi soir, où le train de M. Diefenbaker arriva avec deux heures de retard. Dans ce fief du premier ministre Stanfield et de M. Cyril Kennedy au fédéral, où les conservateurs sont des "Grits" et les libéraux des "Tories", le chef politique a été accueilli par une foule pressée en délire d'environ 2.000 personnes emplies dans un vieux cinéma de cette petite

Voir page 2: Diefenbaker



Un gouvernement conservateur n'exigerait pas la propriété "entière" du sous-sol marin

de notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

YARMOUTH (N.-E.) — Un gouvernement conservateur n'insisterait pas pour obtenir la "propriété entière" des richesses du sous-sol marin, qu'il s'agisse de richesses minérales, de gaz ou de pétrole, a déclaré le chef de l'opposition au cours d'une conférence de presse dans son wagon particulier. M. Diefenbaker estime que le gouvernement fédéral ne devrait pas compter sur une interprétation libérale concernant les droits sur les richesses côtières, comme le cabinet libéral l'a fait.

"Nous n'insisterons pas sur la propriété complète de ces ressources", a-t-il dit, dans cette province préoccupée au plus haut point par les intentions du gouvernement fédéral à ce propos.

Le premier ministre de la province, M. Robert L. Stanfield, a aussi abordé cette question lorsqu'il prit la parole à trois reprises, vendredi et samedi, sur la même tribune que le chef conservateur.

Faisant en quelque sorte, de façon fort pondérée, le bilan des problèmes et des aspirations de sa province, M. Stanfield a soutenu qu'un gouvernement conservateur saurait mieux que celui de M. Pearson faire droit aux demandes des provinces atlantiques.

Il a affirmé que personne ne savait quelle attitude la Cour suprême allait prendre à l'égard des richesses du sous-sol marin, mais que, par contre, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pourrait en discuter de façon raisonnable et heureuse avec un gouvernement conservateur à Ottawa.

M. Diefenbaker n'a toutefois pas voulu établir clairement s'il croyait que les provinces devraient être les seuls propriétaires de ces richesses, ou si elles devraient plutôt faire des ententes avec le fédéral.

Il a toutefois rappelé que l'ancien président Eisenhower avait présenté en 1947 une loi fédérale visant à assurer les droits des États sur les minéraux, à l'intérieur de leurs "frontières historiques". Il a ajouté que la Nouvelle-Écosse était précisément une province où ces "droits historiques" pouvaient entrer en ligne de compte. Ainsi, dit-il, la province effectue du travail minier sous la mer depuis près d'un siècle.

Le chef de l'opposition a dit que cette importante question devrait faire l'objet d'une conférence entre les provinces et le fédéral.

M. Stanfield a évoqué deux projets de "développement dramatique" que sa province caresse: celui de l'utilisation de l'énergie marée-motrice de la Baie de Fundy, et celui de la découverte souhaitée de pétrole dans le sous-sol marin.

S'en prenant aux vues de M. Pearson à ce dernier propos, le premier ministre a dit: "Nous n'avons pas demandé aux provinces de l'Ouest de partager avec nous leurs richesses d'huile; pourquoi devrions-nous partager les nôtres avec le reste du Canada?"

Le chef de l'administration provinciale a aussi abordé les problèmes dans le domaine de l'éducation, "le plus important pour l'avenir de la province", disant que toutes les provinces devraient obtenir l'aide financière requise pour s'acquitter de leurs obligations dans ce domaine. "Nous ne voulons pas de promesses vagues de M. Pearson, mais des projets spécifiques et cohérents du fédéral."

Zone de pêche

Dans un autre domaine, le chef de l'opposition s'en est pris vivement à la législation fédérale visant à établir une douze milles des côtes la zone de pêche, affirmant que cette loi n'était pas mise en force et ne pouvait pas l'être, en vertu des lois internationales.

M. Diefenbaker a soutenu que le premier ministre Pearson ne faisait rien pour protéger cette zone de pêche, "parce qu'il sait qu'il ne le peut pas". Il a promis qu'un nouveau gouvernement conservateur accroîtrait les subventions à la recherche dans le domaine de la pêche, et mettrait sur pied un service visant à combattre les feux de forêt.

Sur Darabaner

D'autre part, conversant avec la quinzaine de journalistes qui l'accompagnaient dans sa tournée des Maritimes, en fin de semaine, M. John Diefenbaker a dit que la remise du procès de Moïse Darabaner au 8 novembre prochain, jour du scrutin fédéral, était une chose qui convenait aux libéraux.

Il a déploré que la lumière sur les incendies criminels et les faillites frauduleuses ne soit pas complètement faite avant l'élection. Il a ajouté que les révélations qui seront présentées faites au procès de Darabaner auraient pu être utiles à l'électorat canadien.



Le Québec par contre est devenu l'expression politique des aspirations des Canadiens français, parce que c'est le seul gouvernement où ils s'y trouvent en majorité: "Dans

M. Robert Thompson évoque l'hypothèse d'un gouvernement "d'union nationale"

de notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

RED DEER — (Alberta) — Le leader national du Crédit social, M. Robert Thompson, a évoqué hier la possibilité qu'un gouvernement "d'union nationale" dirige le pays dans les mois prochains si les Canadiens ne donnent la majorité à aucun parti le 8 novembre.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR, M. Thompson a déclaré que la défaite d'un gouvernement minoritaire en Chambre n'entraînerait pas nécessairement une nouvelle élection générale. Il a précisé que pour sa part il ne participerait pas à une coalition, mais opterait plutôt pour un gouvernement intérimaire "d'union nationale", qui regrouperait les députés selon leurs tendances politiques fondamentales. Ce front pourrait diriger le pays "jusqu'au centenaire de la Confédération" et serait le prélude à un réalignement profond des partis politiques canadiens.

M. Thompson estime qu'un tel réalignement est inévitable. "Je ne sais pas comment cela se fera, dit-il, mais il me semble évident par exemple qu'il sera impossible de garder longtemps Jean Marchand et Bob Winters dans le même cabinet".

(Il est à noter que le chef néo-démocrate Tommy Douglas au cours de sa conférence de presse de Victoria, vendredi dernier, avait lui aussi réclamé un réalignement politique, affirmant que Bob Winters et Georges Hees pourraient facilement faire partie du même cabinet).

M. Thompson a reçu le représentant du DEVOIR dans sa ferme de Red Deer, à son arrivée d'Hamilton en Ontario. Il paraissait fatigué et un peu mélancolique, ayant perdu son allure triomphale de la campagne de 1962 par exemple. Mais il faisait preuve de la même courtoisie, de la même attitude froidement scientifique à l'égard des questions politiques.



Pearson: 143 sièges aux libéraux

VANCOUVER — Le premier ministre Pearson a prédit samedi que les libéraux remporteraient au moins 143 sièges à l'élection de lundi prochain, soit dix de plus qu'il n'en faut pour avoir la majorité absolue en chambre. A l'élection d'avril 1963, les libéraux avaient remporté 129 des 265 sièges du pays, et à la dissolution du parlement, il ne leur en restait plus que 127.

Au quartier général du candidat libéral dans Vancouver-Kingsway, M. Pearson remarqua qu'un relevé effectué par la chaîne de journaux Southern accordait 143 sièges aux libéraux. "Nous en remporterons quelques-uns de plus", a-t-il dit.

Le premier ministre a parlé dans cinq comités de Vancouver, samedi, avant de s'envoler vers Winnipeg où il s'est reposé hier à la résidence de son beau-frère, M. H. G. Moody.

Il enregistrera quelques émissions de télévision aujourd'hui, avant la grande assemblée de Winnipeg à laquelle on attend 4.000 à 5.000 personnes, ce soir.

M. Pearson n'a pas donné de précisions lorsqu'il a prédit que son parti remporterait au moins 143 comités, mais des informations en provenance de milieux libéraux bien informés révèlent que sa prédiction repose sur des chiffres soigneusement compilés après une évaluation des progrès de la campagne libérale dans les dix provinces.

D'après cette source d'information les espoirs libéraux oscillent entre un minimum de 138 sièges et un maximum de 172.

Même avec 138 députés, le parti libéral aurait quand même une majorité de cinq voix dans le prochain parlement. Entre ces deux extrêmes on prévoit une moyenne qui pourrait être de 143 à 155 députés.

Pour atteindre le minimum de 138 députés, le parti libéral doit faire élire 20 députés dans les quatre provinces de l'Atlantique, 60 au Québec; 50 en Ontario; trois au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, et cinq en Colombie britannique. Il en a déjà 20 dans les Maritimes, 47 au Québec, 52 en Ontario, trois dans les Prairies et sept en Colombie.

Mais pour obtenir la moyenne de 143 députés aux Communes, chiffre cité par M. Pearson, le parti libéral doit faire élire le même nombre de députés dans les provinces de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario, augmenter ses gains de un ou deux dans les Prairies, et obtenir 8 sièges en Colombie britannique.

Le nombre maximum de 172 serait le résultat d'un balayage qui porterait à 25 le nombre de députés libéraux dans les provinces de l'Atlantique, à 68 au Québec, à 58 en Ontario, à neuf dans les Prairies et à 12 en Colombie.

Réal Caouette a présenté M. Jean Marchand comme le "bouffon no 2" du parti libéral. Les libéraux, a-t-il dit, s'en servent à la place de Yvon Dupuis, maintenant au rancart, pour déblatérer contre les crédits.

Le chef du Ralliement des créditistes, qui participait à une assemblée en faveur de M. J.C. Brouillard, candidat créditiste dans le comté de Laval, a répété ce qu'il avait déclaré la veille à Amos: le gouvernement libéral s'est maintenu au pouvoir, s'appropriant à mettre en oeuvre des mesures restrictives qui feront culbuter les uns après les autres une foule de petits hommes d'affaires. Ces intentions, M. Caouette affirme qu'elles ont été exprimées par des porte-parole du parti libéral lui-même, notamment M. John Turner, candidat libéral dans St-Laurent - St-Georges à Montréal, qui affirmait récemment qu'il faut un gouvernement majoritaire fort à Ottawa parce que "nous pourrions avoir besoin de nous serrer la ceinture et d'adopter des mesures qui ne seront pas populaires".

Selon M. Caouette, dès après le 8 novembre il y aura restriction du crédit et de nombreuses petites entreprises vont se voir acculer à des situations impossibles.

Le rôle de l'Etat

Le chef créditiste a exposé le rôle qui, selon lui revient à l'Etat.

"Un gouvernement, a-t-il dit, ça existe pour enlever les obstacles. Et l'obstacle majeur, c'est le problème de l'argent quand j'ai de l'argent, je puis me procurer ce que je veux, acheter la voiture qui me plaît. Je puis choisir, et c'est ça la liberté dans la sécurité."

Les premiers séparatistes

M. Johnson a fait remarquer à son auditoire que les Canadiens anglais avaient été les premiers séparatistes, en exigeant en 1791 la création du

Voir page 2: Johnson

Voir page 2: Caouette

Malgré que certains observateurs aient placé son comté sur la très courte liste des changements possibles en Alberta, à cause d'une complexe histoire de base militaire locale et de l'arrivée de quelques milliers de nouveaux électeurs, M. Thompson est confiant d'être réélu par une majorité plus forte qu'en 1963. A la dernière élection sa majorité était de mille voix, en 1962 de 3.300, et il croit que la méfiance à l'égard de M. Caouette lui a fait perdre la dernière fois des électeurs qu'il espère retrouver le 8 novembre.

M. Thompson n'a passé que trois jours dans son comté depuis le début de la campagne. Pour le reste, il a tenu 68 assemblées dans les provinces d'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique, et parcouru — dit-il en consultant un petit carnet — 35.000 milles. Il n'est pas tendre à l'égard des "journaux de l'Est" qui selon lui ont laissé croire qu'il ne sortait pas de son comté. Il signale toutefois qu'à l'exception de Regina, il n'a presque pas tenu d'assemblées dans les grandes villes "parce que ce n'est pas là que nous sommes forts".

Le slogan du Crédit social dans cette campagne, explique M. Thompson, a été "une représentation responsable". Il n'a pas mis de l'avant de véritables thèmes nationaux dans cette campagne axée selon lui sur les problèmes locaux et la personnalité des candidats. Dans son propre comté, M. Thompson affirme avoir bien prévu ses électeurs qu'il voulait avoir une marge de manœuvre après le 8 novembre. Il a précisé au cours de l'entrevue que c'était en vue de la possibilité d'une "union nationale" qu'il adopterait cette attitude "non-partisane".

C'est cette même attitude "non-partisane" qui a poussé ses députés du Québec à briguer les suffrages comme indépendants, dit-il. Cette décision a été prise au printemps, bien avant

Voir page 2: Un gouvernement d'union nationale



Pearson obtient ses plus grands succès dans ses nombreuses visites-éclair

de notre envoyé spécial, Jean-Y. DUFRESNE

WINNIPEG — Le premier ministre a terminé sa tournée en Colombie-Britannique et s'en est tiré avec tous les honneurs. Il est arrivé samedi soir à Winnipeg. S'il s'est fait royalement chahuter à Vancouver, ce fut une assemblée bien ordinaire que celle du théâtre Queen Elizabeth, si l'on songe à l'accueil brutal qu'on lui avait fait au scrutin de 1963.

Mais les plus grands succès de M. Pearson, ce ne sont ni Halifax devant 7.000 personnes, ni Toronto devant 12.000, ni Vancouver chahutant ni Montréal tout cuit d'avance.

Ce sont ces visites-éclair qu'accomplit le premier ministre et son escorte dans les comtés voisins pour appuyer ses candidats, admirablement bien préparés il est vrai mais qui conservent néanmoins tout leur naturel.

Rien ne ressemble plus alors à une petite fête pour le Canada moyen, pour les enfants aussi, lorsqu'elle a lieu le jour de l'Halloween.

Devant ces centres d'achats qui à l'usage prennent de plus en plus l'allure d'un symposium, qui marchent particulièrement dans la région de Vancouver où l'on y vend encore des fleurs en octobre, on croyait presque samedi que les campagnes électorales étaient devenues chose quotidienne.

Le scénario se répète chaque fois mais il y a toujours des variantes. L'escorte de M. Pearson arrête une filette, lui épingle une rose; les journalistes s'approchent; le premier ministre monte sur une tribune, parle cinq minutes, en consacre au moins deux à son candidat, boit le café qu'on lui offre sans jamais faire la moue, reçoit des fleurs pour sa femme partie faire des emplettes et sur le chemin de sa voiture serre toutes les mains qu'il peut. Un vrai blitz. Vendredi après-midi, c'est la fumée des feux de bengale et des pétards qui remplissent

les rues du quartier chinois. M. Pearson est monté sur la plate-forme d'un camion pour dire quelques mots aux électeurs du ministre de l'Immigration. A côté de lui un adorable chœur

Voir page 2: Succès

PELLETIER:

Ne pas laisser aux autres le gouvernement

Devant deux ministres libéraux, Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé et du Bien-être national, et M. Guy Favreau, la nouvelle recrue libérale, M. Gérard Pelletier a affirmé que "l'erreur la plus grave pour les Québécois serait de laisser le gouvernement du Canada aux autres au moment même où il est sur le point de pouvoir y jouer tout son rôle".

Répondant à une objection qu'il a rencontrée souvent depuis le début de la campagne lorsqu'on lui disait: "Vous, vous vous intéressez à la politique étrangère vous savez fort bien que c'est réservé aux Canadiens anglais!", M. Pelletier dit: "Eh, bien c'est le moment pour nous d'y aller, d'ailleurs ce n'est pas tout à fait exact que cela ait été réservé exclusivement aux anglo-canadiens."

Voir page 2: Pelletier

M. Lesage s'est fondu dans la masse des touristes au Liban

BEYROUTH. — Depuis 48 heures, le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, accompagné de Mme Lesage, a disparu... volontairement. Il s'est fondu dans la masse des touristes qui visitent les sites antiques du Liban. A son arrivée à l'aéroport de Beyrouth le 28 octobre au soir, M. Jean Lesage s'était contenté de demander le numéro de téléphone de l'ambassade du Canada, à M. André Potvin, premier secrétaire chargé d'affaires de l'ambassade. Il lui avait dit: "Si j'ai besoin de quelque chose, je vous appellerai, sinon, oubliez-moi pendant trois ou quatre jours. J'ai l'intention d'abord de dormir beaucoup, ensuite de me promener sans hâte en flâneur. Croyez-moi, j'ai besoin de ce repos. Je suis venu jusqu'au Liban pour le trouver."

M. Jean Lesage a tenu parole, sauf sur un point: il se lève tôt et avant neuf heures chaque matin, il quitte son hôtel pour n'y revenir que tard dans la soirée. C'est dans le plus complet incognito que M. et Mme Jean Lesage se sont rendus hier à Byblos, l'antique cité de la vieille Phénicie, qui fut pendant toute l'antiquité le plus grand fournisseur de bois du monde

oriental. Les forêts de cèdres et de pins de la montagne libanaise jouaient alors pour les peuples d'Egypte, de Syrie, de Palestine le rôle des grandes

caractères "alphabétiques", ceux qui devaient devenir les lettres dont nous nous servons encore aujourd'hui.

Aujourd'hui samedi, 30 octobre, pour leur seconde journée au Liban, le premier ministre Jean Lesage et son épouse ont voulu visiter les ruines de Baalbeck. Là se dressent les plus hautes colonnes du monde, celles du temple de Jupiter. Avec leur entablement, elles montent à plus de vingt-cinq mètres. Pour gagner les temples de Baalbeck, M. et Mme Jean Lesage durent passer par-dessus la chaîne du Mont-Liban et à travers la plaine fertile de la Bekka libanaise, le grenier à blé de cette région du monde. Le temps favorisait le voyage de repos de M. et Mme Jean Lesage. La température est actuellement à Beyrouth de 23 à 25 degrés pendant la journée. Elle tombe à 10 degrés pendant la nuit, mais le ciel reste sans nuages.

Demain dimanche, M. et Mme Jean Lesage ont l'intention de se mêler aux fidèles pour assister à la messe à l'église des Capucins. Mardi, le seul point fixe de leur programme est une longue excursion qui les conduira à Damas, capitale de la Syrie.



réserve de bois du Canada d'aujourd'hui.

Voir page 2: Lesage

Diefenbaker

(Suite de la première page)

Mais, samedi après-midi, M. Diefenbaker a eu une légère "faiblesse": il a dit que, de tous les sujets à controverse soulevés depuis deux ans et demi, la question du drapeau était le seul sur lequel M. Pearson avait tenu une certaine ligne de conduite ferme.

Les "oubliés" de M. Pearson ne s'arrêtent pas là, selon le vieux renard buté comme un castor: "Il a oublié de s'entendre avec son parti pour dire que la taxe de 11 p.c. sur les matériaux de construction était une bonne chose; M. Robert Winters vient d'avouer que cette taxe était discriminatoire... Il a promis de s'entendre avec les ministres concernant le contenu de la lettre du président Johnson au sujet du Vietnam... Pendant qu'il dit que le cabinet n'a pas reçu de rapport sur les faillites frauduleuses, une voix murmure derrière lui: nous l'avons... Il a promis des patinoires à travers le pays, mais il oublie de dire qui va les arroser, maintenant que Rivard a été capturé..."

Tout cela, bien sûr, fait une jolie salade qui ne manque pas de piquant, et il se trouve toujours quelqu'un dans l'auditoire pour lancer: "Go on, John," ou "God bless you."

Le spectacle fut particulièrement enlevé dans la petite ville de Truro, vendredi soir, où le train de M. Diefenbaker arriva avec deux heures de retard. Dans ce fief du premier ministre Stanfield et de M. Cyril Kennedy au fédéral, où les conservateurs sont des "tories" et les libéraux des "grits", le chef politique a été accueilli par une foule presque en délire d'environ 2.000 personnes empiéées dans un vieux cinéma de cette petite ville de Colchester-Hants.

L'hôte de Stanfield

Dans cette province comme dans celle de l'île du Prince-Edouard, mais de manière toute différente, c'est le chef de l'administration provinciale qui a joué le rôle d'hôte en faveur du député de Prince-Albert, M. Robert L. Stanfield, à "tenu le plancher" dans l'attente du grand chef, qui a donné à ses "fans" un spectacle de grande classe.

Ici comme dans les autres provinces de l'Atlantique, premiers ministres et membres des cabinets participent activement à la campagne électorale, en faveur de leur parti "national". Il n'est pas question de faire de savantes distinctions entre les problèmes fédéraux et ceux des provinces elles-mêmes.

Cinq des sept députés conservateurs que la province a envoyés à Ottawa en 1963 ont été élus sans interruption depuis 1957. Un autre, Donald MacInnis, a été élu en 1963 dans Cap-Breton Sud. Mais depuis la dernière élection, les tories fédéraux ont perdu leur chef de file, l'ancien ministre du revenu George Nowlan, qui détenait le comté de Digby-Annapolis-Kings. C'est dans ce comté que M. Diefenbaker a terminé sa dernière tournée dans les Maritimes, samedi soir.

Alors que le père Nowlan n'avait obtenu qu'une faible pluralité de 400 voix, au dernier scrutin, c'est son fils John Patrick qui tient maintenant le flambeau. Mais il vient de loin, plus précisément de Vancouver, où il pratiquait le droit, et la lutte semble vive dans ce comté.

L'assemblée de samedi soir a obtenu un grand succès, tout comme celui de l'après-midi, à Yarmouth, dans le comté libéral de Shelburne-Yarmouth-Clare.

J'avais raison...

Accueilli au son de la cornemuse et de la fanfare, M. Diefenbaker a livré son "message" devant des auditoires dont la grande majorité dépasse largement la quarantaine, et chez lesquels les réunions politiques — aussi courues que le hockey au Forum — débutent par "O Canada" et se terminent par l'hymne royal. Aux différentes étapes de la tournée, nous avons noté la présence des "deux drapeaux" canadiens.

Au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, qui compte de forts groupes d'Acadiens, le maître de cérémonie a présenté en français M. Diefenbaker "comme le grand ami des Français du Canada, d'un océan à l'autre". Le visiteur a répondu en louangeant la "remarquable contribution" des Canadiens français au développement du pays. M. Stanfield a égale-

ment dit quelques mots en français.

Samedi soir, on notait la présence de plusieurs étudiants d'université, qui exhibaient des pancartes disant: "Les libéraux sont chanceux, nous ne pouvons pas voter". Vif comme l'éclair, M. Diefenbaker leur dit: "M. Pearson a déclenché une élection sans aucun motif, et sans s'assurer que tous les Canadiens pourraient exercer leur droit de vote."

Un autre thème qui revient constamment dans les discours du leader conservateur est celui de l'unité retrouvée du parti. "En 1963, des ministres mont abandonné, sur une question de principe. Les ministres libéraux, eux, se plaignent dans le coin, mais la discipline du parti les tient unis. Je me suis défendu presque seul. Stanfield fut l'un des rares à me garder son appui. Mais cette année, ils sont tous revenus, parce que j'avais raison. Et les Canadiens m'appuient parce que je leur dis la même chose partout. Je suis allé à Québec parler de l'unité du pays, comme je le fais devant vous..."

Le chef de l'opposition soutient que sa campagne a soulevé partout un immense intérêt parce que "la nation se rend compte que le temps est venu de préserver l'unité du pays et de maintenir la Confédération".

Au cours d'un "Whistle Stop" à Amherst, un homme, qui s'était de toute évidence fortifié contre le froid piquant, lança: "Que ferez-vous pour les petits?" "Je me suis battu toute ma vie en faveur des petits et du Canadien moyen, de rétorquer le vieux chef. Comme l'homme persistait dans sa question, M. Diefenbaker lui dit, moqueur: "Venez ici, petit homme, laissez-moi vous donner la main." Et l'homme de se joindre à l'hilarité générale.

Mais cette vivacité d'esprit n'est pas toujours heureuse. Sa surdité lui joue parfois de vilains tours. A un certain moment, M. Diefenbaker fulminait contre l'érosion lente de la "nation" dont les libéraux seraient responsables ("Jamais avant l'arrivée de Pearson n'avait-on entendu dire que les provinces avaient le droit de conclure des ententes internationales"). Un interrupteur lui

lança un mot bienveillant. Flairant plutôt un adversaire, l'orateur cloua le bec de l'électeur: "Je suis heureux de constater qu'il y a au moins une personne dans ce comté qui comprend les intentions de M. Pearson."

Forts de l'appui du premier ministre Stanfield et de ses ministres, dont le slogan est: un gouvernement central fort qui coopère avec la province, les conservateurs espèrent à tout le moins conserver leurs sept sièges. Sous la direction du ministre du travail, M. MacEachen (élu en 1962 dans Inverness-Richmond), les libéraux s'attribuent la paternité de la prospérité de la province, où l'accroissement du revenu personnel a dépassé l'an dernier celui de la moyenne nationale. Le revenu personnel a atteint \$2.458 millions, soit 7,9 pour cent de plus qu'en 1963, tandis que les Canadiens ne gagnaient que 6,8 pour cent de plus.

Pelletier

(Suite de la première page)

M. Pelletier était au nombre des trois candidats libéraux montrealais qui participaient à la principale assemblée de la campagne dans le comté de Papineau, où M. Favreau sollicite un renouvellement de mandat.

Devant 250 personnes réunies au Centre Marquette, Mlle LaMarsh et M. Favreau ont tous deux dénoncé le parti conservateur qui s'obstine à ignorer les aspirations d'un tiers de la population canadienne, les Québécois.

Les autres partis ne proposent que des mesures isolées de sécurité sociale tandis que nous, libéraux, nous sommes prêts à livrer bataille sur tous les fronts à la fois, a déclaré Mlle LaMarsh, qui devait se révéler un orateur aussi fougueux en français qu'en anglais.

Elle explique que le programme que propose le parti libéral est un résumé des efforts qu'il veut faire pour assurer la dignité du citoyen à travers le pays. La première femme ministre dans un cabinet libéral, a dit qu'au long-temps que son parti serait au pouvoir, il ne devrait plus y avoir de famille emprisonnée dans les problèmes inhérents à la maladie, au chômage, à la faim ainsi que dans d'autres privations.

"Le Canada doit être la terre de la liberté sociale pour tous ses citoyens", dit-elle en retraçant les grandes lignes du programme libéral.

M. Favreau a dit que la caisse de retraites est importante à double titre: a) elle témoigne du souci d'assurer un minimum de bien-être au citoyen canadien lorsqu'il atteint l'âge de la retraite; b) elle démontre aussi que le gouvernement fédéral libéral sait prendre les moyens pour respecter l'autonomie provinciale. C'est là un des résultats du fédéralisme coopératif.

Johnson

(Suite de la première page)

Haut et du Bas Canada, parce qu'ils en avaient assez de vivre sous les lois françaises qui avaient été rétablies par l'Acte de Québec en 1774. Pour la première fois, on reconnaissait la dualité nationale canadienne, a souligné M. Johnson, qui ne comprend pas pourquoi tant d'hommes politiques canadiens refusent de la reconnaître aujourd'hui.

Il a rappelé que Lord Durham, celui qui avait recommandé l'union des deux Canadas pour assimiler les Canadiens français aux Canadiens anglais après les troubles de 1837, avait reconnu cette dualité nationale: "Je croyais trouver un peuple révolté contre son gouvernement; j'ai trouvé deux nations en guerre l'une contre l'autre à l'intérieur d'un même Etat. J'ai trouvé une lutte de races, non de principes."

M. Johnson a également rappelé les paroles du premier chef du gouvernement canadien après la confédération, Sir John Macdonald: "Traitez les Français comme une nation, et ils se comporteront comme les peuples libres le font généralement. Traitez-les comme une faction, et ils agiront en factieux."

Il a dit que la culture française n'avait jamais été aussi en danger dans toute l'histoire canadienne, et réclamait la rédaction complète d'une nouvelle constitution basée sur la reconnaissance de deux nations, chacune ayant des droits égaux et l'indépendance nécessaire à la réalisation de ses aspirations.

Caouette

(Suite de la première page)

Sortir de cette conception de l'Etat c'est, pour M. Caouette, s'aventurer dans les sentiers du communisme et du socialisme. Mieux vaut, a-t-il dit, des socialistes et des communistes qui veulent vous contrôler. Et pour M. Caouette, l'ancien chef syndical Jean Marchand est l'un de ces dangereux personnages.

Lorsque le gouvernement se mêle de trop de choses, lorsqu'il y a des plans et de camisolés de force, ça commence à sentir le communisme plein nez, a insisté M. Caouette, pour qui la soirée de samedi n'était qu'un exercice en vue du grand ralliement fédéraliste qui aura lieu jeudi prochain au Marché Atwater à Montréal.

Dans un discours qui a précédé celui de M. Caouette, le candidat Brouillard s'est présenté comme un adversaire de la fusion, souhaitant que le "nom sublime" d'île Jésus reprenne la place de celui d'île Laval. Il a également dénoncé la collusion de ses adversaires, et conservateur et libéral, avec M. Jean-Noël Lavoie, député et maire de Laval, qu'il a tenté de relier à l'affaire Rivard en laissant notamment entendre que c'est grâce à lui que la Plage Idéale, appartenant à Rivard avait obtenu son permis de vente de boissons alcooliques en 1962.

Les étudiants de McGill: nous sommes avec vous

QUEBEC. — En s'incorporant à l'Union générale des étudiants du Québec, les 12.000 étudiants de l'université McGill marquent leur désir d'être actifs dans la reconstitution sociale et économique du Québec et, en second lieu, témoignent de leur intérêt pour les questions d'éducation, domaine exclusivement provincial.

C'est ce qu'a affirmé la présidente des étudiants de cette institution montrealaise, Mlle Sharon Scholzberg, quelques instants après que l'UGEQ, au cours d'une assemblée générale, eut accepté leur adhésion.

En même temps que McGill, Sir-George-Williams et le collège Marianopolis, également de Montréal, ont été admis après en avoir fait la demande.

Mlle Scholzberg voit dans cette masse de citoyens que forme l'UGEQ "une force vive appelée à bâtir le Québec". Elle a promis à ses collègues des divers groupes de l'UGEQ de collaborer étroitement avec eux.

Si le comté est pauvre, M. Pearson insiste alors davantage sur la législation sociale. Dans le quartier oriental pour rassurer une population toujours un peu craintive, M. Pearson choisit alors d'insister sur la qualité du citoyen canadien: "Il faut effacer les dernières distinctions qui demeurent encore entre Canadiens de sorte que nous puissions bâtir un pays uni", a-t-il dit. Québec est bien loin, 30.000 milles à l'est, derrière quatre chaînes de montagnes.

Les libéraux, qui ne tiennent que deux sièges sur quatre au Manitoba, risquent d'en perdre un, mais on leur accorde de bonnes chances dans trois autres.

Chef de la section des cultures spéciales

QUEBEC — M. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation, annonce la nomination de M. Stephen Vincent, agronome, au poste de chef de la section des cultures spéciales, à la division des productions horticoles.

Revitalisez-vous

VITTEL GRANDE SOURCE

DU SOLEIL EN BOUTEILLE

Agent général pour le Canada: J. Alfred Oumet, Montréal

Succès

(Suite de la première page)

de fillettes, hautes comme trois pommes, aux yeux en amande, chantant une coucoune, tandis qu'à nos pieds pétaradaient les pièces pyrotechniques attachées en paquets qu'un chef de file lançait droit dans la foule sans même regarder où elles tombaient.

Puis suivait le cortège, dans ces rues trop étroites pour deux fanfares, trois ou quatre cents Chinois, un orchestre de saloon américain et un dragon terrifié.

Il s'ensuivait une mêlée qui ne peut mieux décrire ce que seul Vancouver peut offrir aux yeux de l'étranger et qui donne là-bas au Canada un visage qui ne sera jamais celui du Québec: des petits Chinois en kilts écossais soufflant dans leurs cornemuses; des gros Chinois portant sur leur chandail l'emblème de la loge maçonnique; un maître de jeu chinois comme les autres se frappant la cuisse avec un impatient bâton de sergent-major et sur son trench-coat une rangée de médailles militaires rutilantes.

Et ici et là sur cette foule attentive, car le Chinois écoute dans le silence absolu, quelques turbans se ballotaient comme de gros chous pourpre car Vancouver compte aussi des Hindous.

Croyez-vous que M. Pearson s'en va parler des "deux nations" dans un décor pareil? S'il n'a jamais cessé d'aborder la question de l'unité nationale durant la campagne, cette notion s'est épurée graduellement à mesure que nous nous éloignons de Québec et elle est devenue à Vancouver une liqueur assez distillée.

A Burnaby — Richmond, un comté néo-démocrate, M. Pearson a attiré 400 personnes. Il faisait beau samedi avant-midi et le premier ministre avait l'air d'un homme qui avait vanté l'incontestable qualité du produit libéral, on l'écouait, on l'applaudissait, tandis que du toit s'élevaient haut dans le ciel des douzaines de ballons rouges dont les enfants raffolent.

Au Canada, on n'a pas l'impression comme au Québec que les élections sont faites exclusivement pour les politiciens ou les organisateurs. Ici même à Vancouver les enfants ne sont jamais terrorisés par les grands hommes, ils s'en approchent, réclamant leur autographe et, s'ils ne l'obtiennent pas, l'exigent alors, appellent Lester par son petit nom, chantent en chœur, inventent des colines sous l'oeil amusé de leurs parents qui, dans ce pays où l'on respire le civisme satisfait, semblent considérer cette participation essentielle à l'éducation du bon citoyen que deviendront un jour leurs enfants.

M. Pearson ne force jamais la note s'il accepte de faire son entrée aux accords loufoques d'un orchestre qui joue "When The Saints Come Marching In", la chanson-thème de la campagne libérale, s'il ne refuse pas de se laisser embrasser pudiquement par une majorité assise sur le capot d'une Cadillac, il demeure cependant retenu. Surtout, il n'invente jamais de lui-même une situation dont il pourrait ensuite tirer quelques profits comme M. Diefenbaker est si habile à exploiter toutes sortes d'astuces.

Ce n'est pas non plus un discours éloquent. Il arrive parfois que sa seule parole consisterait à dire: "Je suis heureux de vous voir ici". Mais il faut se faire une raison de ses propos. Dans les grands déplacements, il ne fait pas le poids mais, par contre, il obtient un succès de première classe dans ce qu'on appelle maintenant le "blitz", ces visites éclairées avec des soins mais avec des moyens limités qui durent vingt, trente minutes, et voilà en route.

Samedi avant-midi, au lever au départ de son avion pour Winnipeg à une heure, M. Pearson a ainsi visité six comtés et rencontré des adversaires et des indifférents.

Il passe presque tout de suite au gouvernement majoritaire, son thème clé d'où même ces jours-ci est sorti un slogan que personne ne semble avoir inventé "pas d'élections avant 70".

De là il vous demande d'appuyer le candidat du comté pour assurer précisément cette majorité. Il accordera trente secondes, une minute peut-être, à la sécurité sociale. A Vancouver, il a surtout fait état de la prospérité canadienne et on n'a simplement qu'à regarder autour de soi pour se rendre compte qu'elle n'est pas un mythe dans cette province admirablement belle et si richement comblée.

Si le comté est pauvre, M. Pearson insiste alors davantage sur la législation sociale. Dans le quartier oriental pour rassurer une population toujours un peu craintive, M. Pearson choisit alors d'insister sur la qualité du citoyen canadien: "Il faut effacer les dernières distinctions qui demeurent encore entre Canadiens de sorte que nous puissions bâtir un pays uni", a-t-il dit. Québec est bien loin, 30.000 milles à l'est, derrière quatre chaînes de montagnes.

Les libéraux, qui ne tiennent que deux sièges sur quatre au Manitoba, risquent d'en perdre un, mais on leur accorde de bonnes chances dans trois autres.

Chef de la section des cultures spéciales

QUEBEC — M. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation, annonce la nomination de M. Stephen Vincent, agronome, au poste de chef de la section des cultures spéciales, à la division des productions horticoles.

Un gouvernement d'union nationale

(Suite de la première page)

le déclenchement de l'élection, lorsqu'il fut convenu que créer une organisation du Crédit social québécoise, concurrente du Ralliement des créditistes, ne serait qu'une perte d'énergie et semblerait la confusion chez les électeurs.

Même s'il se présente comme indépendant, M. Guy Marcoux continue d'avoir des liens étroits avec M. Thomson, affirme ce dernier. "Nous avons été constamment en contact au cours de la campagne", dit-il, mais il se refuse à dire si M. Marcoux et les autres indépendants du Québec feront front commun avec lui après le 8 novembre: "Je ne sais pas quelle sera leur position à ce moment-là".

Enfin, le chef du Crédit social croit que son parti fera des gains mais il ne veut pas donner de chiffres. En Alberta, si les "indécis" se rendent aux polls, il croit que son parti pourrait remporter une dizaine de comtés. Mais ces indécis voteront-ils, se demandent-ils.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

FUTURS C.A.

Juniors et intermédiaires
Excellentes occasions

I. LONDON & COMPANY
Comptables Agréés
731-6121

SECRETAIRE DEMANDEE

Femme âgée entre 35 et 40 ans, sténodactylo, possédant le français et l'anglais à la perfection. Petit bureau. Bon salaire.

Prière de téléphoner à: 489-9045

SECRÉTAIRE, DACTYLO, DICTAPHONISTE, TRADUCTION FRANÇAISE ET ANGLAISE, STENO DE PRÉFÉRENCE, SACHANT FAIRE ÉQUIPE

Salaire selon expérience.
Travail pour un Pavillon de l'Expo 67.
Locaux Place Ville-Marie.

Pour rendez-vous: Madame Demers,
737-4495 (après 7h.)

\$10,000. OU PLUS

La plus importante entreprise de placements au monde ayant des bureaux dans 78 pays, offre emploi à personnes ambitieuses pour contribuer à étendre son champ d'action dans la province de Québec.

- Expérience pas nécessaire: un cours de formation gratuit sera donné aux candidats choisis.
- Avancement rapide au poste de gérant.
- Possibilité de votre cours avancé d'initiation en Suisse.
- Privilège d'assurance-groupe vie et maladie.

Entrevue: Edifice C.I.L.

630 Dorchester ouest, Chambre 450

Du lundi au vendredi 8 novembre inclus, de 11h. à 5h.30 p.m. ou sur rendez-vous

878-9651

DEMANDEZ M. LEBLOND

LE SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

demande un
DIRECTEUR DU TRANSPORT

jusqu'à \$10,080

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE — OTTAWA

On a besoin d'un Directeur de la gestion pour le centre d'approvisionnement régional No 1, à Ottawa, qui sera chargé de la distribution physique de tout le matériel du gouvernement, manutentionné par le centre.

Il sera chargé de l'établissement des itinéraires, de l'application des tarifs de transport des marchandises, de surveiller et de former le personnel du transport et d'un programme continu ayant pour objet l'application de pratiques modernes relatives au transport.

Pour postuler cet emploi, les candidats doivent posséder une vaste connaissance de la gestion industrielle du trafic et une aptitude manifeste à planifier et à organiser d'une façon efficace.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire immédiatement à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4 et mentionner le numéro de concours 85-294.

REDACTEUR — COMMUNICATION INTERIEURE

Une société nationale cherche un journaliste d'expérience pour rédiger son journal d'entreprise.

Le candidat doit faire preuve d'aptitude à diriger le travail de collaborateurs avec le minimum de surveillance.

Il doit avoir l'esprit d'initiative et pouvoir se familiariser rapidement avec l'entreprise de façon à produire une publication vivante à l'intention des employés.

Le poste est ouvert à Montréal et comporte un salaire intéressant.

Des occasions d'avancement et des avantages sociaux sont offerts au candidat choisi.

Les postulants sont priés de faire parvenir leur demande à l'adresse qui suit:

Case 1429, Le Devoir

GERANT ASSURANCE-VIE

Pour société canadienne-française en plein développement. Succursale de Montréal.

Le candidat devra avoir 3 ans d'expérience en assurance-vie comme gérant ou assistant-gérant et devra posséder les qualités requises pour développer et conduire une agence d'assurance-vie. L.U.A.T.C. et C.L.U. préférable. Revenu dans les 5 chiffres et à discuter.

Ecrire à CASE 1423, LE DEVOIR, MTL

cette fois,
un seul choix

votons tous libéral

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Augmentez vos intérêts



Obtenez 4% avec un compte d'accumulation d'épargne au Trust Royal.

C'est toujours bon d'avoir deux comptes — un pour les dépenses courantes, et un autre d'accumulation d'épargne pour "plus tard" (vous l'utiliserez pour acheter une voiture neuve, faire une croisière, prendre des vacances... ou pour vous assurer un revenu supplémentaire, une fois atteint l'âge de la retraite). Votre compte d'accumulation d'épargne au Trust Royal rapporte un intérêt de 4% sur le solde mensuel minimum, payable les 30 avril et 31 octobre. (Il ne permet pas de tirer des chèques, mais on peut effectuer des retraits à vue n'importe quand.) Pour faire mieux fructifier vos dollars, adressez-vous à la principale compagnie de trust au Canada.

voyez le
TRUST ROYAL
il y va de votre intérêt

630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal Tél.: 849-4741

Centre pour les enfants au pavillon canadien à l'Expo 67

Le ministre de la santé et du bien-être social, qui présidera hier l'ouverture officielle de la Conférence canadienne de l'enfance, a annoncé la décision d'inclure dans son pavillon, à l'Expo 67, un centre d'initiation enfantine aux arts créateurs. Il sera l'un des éléments majeurs du pavillon et comprendra un modèle d'école maternelle, des studios de musique, d'art dramatique et d'arts plastiques, un parc naturel comprenant une maison aérienne, un canal avec eau courante, une grille réelle, etc. Ce centre aura un personnel composé d'instituteurs spécialisés qui démontreront les meilleures méthodes employées au Canada pour stimuler l'imagination et pour développer l'esprit créateur des enfants âgés de trois à 11 ans. Les enfants qui visiteront l'Exposition seront les animateurs de ce centre et pourront tout à l'aise bénéficier des spécialistes mis à leur disposition pour les intéresser tout en les amusant.

Mme LaMarsh rappela quelques mesures récentes de son gouvernement afin d'améliorer les conditions matérielles dans lesquelles vit la jeunesse canadienne. "Nous avons introduit un système d'allocation en vue d'encourager les jeunes à fréquenter l'école après l'âge de 16 ans, dit-elle, et le nouveau Régime de soins médicaux que nous espérons mettre en vigueur d'ici l'été de 1967 aura certainement une profonde influence sur la santé des Canadiens."



Ambassadeur de Suède aux Nations Unies et ministre des affaires étrangères de son pays, le Dr Alva Myrdal, à gauche, était la conférencière invitée hier à l'ouverture de la Conférence canadienne de l'enfance. Elle est entourée du Dr Reva Gerstein, présidente de la Conférence, et de M. Clément Thibert, du Ministère de l'Éducation, représentant des autorités provinciales.

L'ENFANT: point de mire de toute législation sociale

par Solange CHALVIN

C'est à la qualité de l'enfance qu'on juge du bien-être d'un État, déclarait hier le Dr Alva Myrdal, ambassadrice de Suède aux Nations unies et ministre des affaires étrangères de Suède à l'ouverture de la deuxième conférence canadienne de l'enfance. Toute législation sociale qui ne s'appuie pas d'abord sur le bien-être de l'enfant est erronée. En plus, le Canada tout autant que la Suède, selon la conférencière, jouissent d'une situation privilégiée dans le monde actuel par rapport aux pays défavorisés et ont le devoir, en tant que pays riches, d'assumer une partie du bien-être des enfants des pays en voie de développement.

Si la famille moderne se heurte à d'innombrables problèmes dans ses relations avec ses enfants, l'une des raisons serait, selon la conférencière, la maturité précoce des jeunes qui deviennent adultes avant d'avoir été adolescents.

Évolué sur le plan psychologique et sexuel, ils sont tout à fait dépendants sur le plan économique et se rebellent comme tout pays mis en tutelle. Rejoignant le thème central des trois journées d'étude que quatre cents spécialistes de l'enfance entreprendront ce matin à Montréal, ayant pour thème "Vers la maturité", le Dr Myrdal a signalé que la transition actuelle entre deux générations est telle que les familles ne peuvent, seules, franchir. Elles ont besoin de l'aide des spécialistes.

"Toutefois, il faut se rappeler que le premier devoir de tout spécialiste est d'atténuer le fossé immense qui existe entre le bien-être et les chances de survie d'un enfant né en pays riche en comparaison d'un autre né en pays sous-développé." Citant des statistiques, la conférencière a rappelé que la mortalité infantile atteint 500

enfants sur 1.000 dans les pays pauvres alors que seulement 30 enfants sur 1.000 connaissent le même sort dans un pays normalement développé. Quand on sait que la cause principale de cette mortalité est la malnutrition ou la sous-alimentation, on ne peut qu'inciter les spécialistes à développer des mesures sociales qui répondent aux exigences du Tiers-Monde.

Parmi les plus récentes mesures sociales adoptées en Suède ou à l'étude, l'ambassadrice signale, à la conférence de presse qui précède l'ouverture du congrès, le plan d'assurance-santé complet qui s'applique maintenant aux enfants, incluant les soins dentaires, les soins psychiatriques et psychologiques. Des allocations spéciales pour enfants handicapés sont également accordées aux familles et non aux institutions afin de laisser à ces familles la liberté totale de réhabiliter eux-mêmes leurs enfants selon leur propre choix d'institutions. En plus, une allocation spéciale est accordée pour tout enfant illégitime, adopté ou non, afin que cet enfant ait exactement les mêmes chances dans la vie qu'un enfant normal: même éducation, milieu familial de niveau normal, etc.

Une subvention à l'habitation est également prévue pour toute famille de trois, quatre, cinq enfants ou plus, afin que ces familles puissent choisir des logements confortables, sans que le budget du père n'en soit défavorisé. Ces subventions vont jusqu'à 30, 40 et même 50% du coût total du loyer.

Toutefois, dit le Dr Myrdal, ce n'est pas la famille qui doit en premier lieu bénéficier de la législation sociale, mais bien l'enfant, c'est pour lui que celle-ci doit être conçue.

Le Dr Reva Gerstein, psychologue torontoise, présidente des assises de la Conférence canadienne alors que M. Clément Thibert du ministère de l'Éducation du Québec préside ce matin la première séance plénière. Des recommandations seront faites à l'issue du congrès afin de voir à l'application la plus intégrale possible de la Charte des Droits de l'enfant.

Chez les pharmaciens d'hôpitaux du Québec

M. Pierre-André Deniger, directeur du service de pharmacie de l'hôpital général de Saint-Hyacinthe, a été réélu président de l'Association des pharmaciens d'hôpitaux de la province de Québec Inc., lors d'une assemblée générale tenue à Roberval et à Alma. M. Ernest Bernier, de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque et M. Denys Benoit, de l'hôpital Enfant-Jésus de Québec, ont été réélus respectivement premier et deuxième vice-présidents.

Inauguration des rapides entre Montréal et Toronto

Le maire Jean Drapeau a donné le signal de départ au nouveau train rapide du CN qui reliera Montréal et Toronto trois fois par jour en moins de six heures, à une vitesse jamais atteinte dans l'histoire du rail au Canada. Un circuit fermé de télévision relayait les deux villes à cette occasion. Le président des chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, assistait à la cérémonie à la gare centrale de Montréal.

Le rapide du Pacifique canadien entre Montréal et Toronto a également été inauguré

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI, 1er NOVEMBRE 1965

PAGE 3

Le Syndicat des fonctionnaires décide de s'affilier à la C.S.N.

par Jules LeBLANC

C'est à l'unanimité que les quelque 250 délégués au congrès du Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec ont officiellement décidé hier, en séance plénière, de s'affilier à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La décision entrera en vigueur le 1er février 1966, ce qui permettra, d'ici là, de la soumettre aux assemblées générales de chacune des 16 sections régionales du S.F.P.Q.

La résolution a été peu débattue en séance plénière. Elle avait été étudiée samedi dans l'un des quatre comités du congrès et, à ce niveau, la discussion a presque exclusivement porté sur la date de l'affiliation. Certains réclamaient une affiliation immédiate, tandis que d'autres réclamaient que l'affiliation soit retardée d'un an. D'autres, enfin, voulaient que l'affiliation à la CSN ait lieu qu'au moment de la signature de la première convention collective entre le gouvernement provincial et les quelque 25.000 membres du S.F.P.Q.: on voulait ainsi hâter la signature de cette convention.

On sait que c'est la CSN qui a organisé le S.F.P.Q. et que cet organisme a été reconnu comme le seul représentant des fonctionnaires à la suite d'un vote qui a eu lieu le 30 novembre dernier et qui a mis fin à une longue lutte intersyndicale. Le S.F.P.Q. a tenu son premier congrès il y a six mois, soit en mars dernier.

Dans son rapport présidentiel, le président général du S.F.P.Q., M. Raymond Fortin, avait réclaté l'affiliation de l'organisme à la CSN. Les neuf "attendus" qui comprennent la résolution d'affiliation reflète assez bien ses arguments. Ils stipulent que: 1) "Le S.F.P.Q. se considère comme un authentique syndicat de salariés"; 2) "L'action syndicale authentique ne peut se poursuivre qu'à l'intérieur d'un mouvement syndical"; 3) "La défense des intérêts des employés du gouvernement et la promotion des salariés des autres secteurs publics et privés sont interdépendantes"; 4) "Le désir des employés du gouvernement de devenir des citoyens à part entière implique qu'ils veulent apporter leur collaboration et leur appui aux autres groupes de salariés"; 5) "Le résultat du vote du 30 novembre 1964 a démontré clairement la préférence des employés du gouvernement pour un syndicat alors parrainé par une centrale syndicale, la CSN"; 6) "Le S.F.P.Q. avait inscrit comme une de ses revendications de base la reconnaissance du droit d'affiliation"; 7) "Le bill 55 reconnaît ce droit"; 8) "Les négociations actuellement entreprises commandent l'appui d'un mouvement syndical"; 9) "La CSN est la centrale la plus dynamique et la plus canadienne et québécoise."

VERS UN CONFLIT?

A propos des négociations en vue de la signature d'une convention collective, on sait qu'une première partie du projet a été remise au gouvernement au début de septembre. Dans son rapport présidentiel, M. Fortin affirme: "Nous serons en mesure, d'ici quelques jours, de présenter au gouvernement la deuxième partie du projet de convention collective de travail et alors d'entamer plus activement la négociation."

Hier matin, le directeur professionnel du S.F.P.Q., M. Raymond Parent, a signalé qu'en dépit du fait que le gouvernement est le plus gros employeur du Québec, "la décentralisation ministérielle, les autonomies particulières comme la négligence ont empêché l'élaboration d'une politique de personnel cohérente et unifiée" au sein de l'administration provinciale.

La direction générale des relations de travail que Québec vient de mettre sur pied, contribuera sans doute à mettre des choses en place, a-t-il ajouté, "mais on l'a formé tellement tard et ses pouvoirs sont, quant à nous, tellement mal définis que nous risquons de voir nos négociations collectives marquer le pas et peut-être, malheureusement, s'engager dans la direction du conflit."

CONTRE LE PATRONAGE

Au début de ce congrès de quatre jours, qui prendra fin aujourd'hui, M. Fortin a dénoncé plusieurs dispositions du bill 55 de la dernière session qui ouvrent encore la porte au patronage.

"Depuis des années et des années, a-t-il soutenu, le patronage politique et le patronage bureaucratique ont été les règles

Au monument des patriotes, le président de la S.S.J.B. rejette l'unité canadienne

Le président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Yvon Groulx, a rejeté hier la formule de l'unité canadienne telle qu'appliquée depuis la confédération. "Ceux qui, aujourd'hui, volent au secours de l'unité canadienne n'apparaissent trop souvent que comme les successeurs fidèles et les héritiers légitimes des anciens tenants de la formule dépréciée de la bonne entente, dont ils ont appâté à la moderne l'ancienne recette empoisonnée," a-t-il déclaré au cours d'une cérémonie à la mémoire des patriotes de 1837-1838.

"Le bien premier qu'il faut poursuivre, a-t-il dit, ce n'est pas la survie de la confédération, dont nous faisons les frais depuis un siècle, mais c'est pour nous la vie de la nation canadienne-française, sa survie, son salut, son progrès, son épanouissement et la libre orientation de ses activités dans tous les domaines, politique, culturel, économique et social. Ce sont nos pères, nos fondateurs de la confédération qu'il nous faut, ce ne sont pas des sauveurs de l'unité canadienne qu'il nous faut, mais d'authentiques et intrépides défenseurs de la nation canadienne française."

M. Groulx a dit des patriotes qu'ils avaient "posé un jalon décisif sur la route de notre émancipation politique", en luttant pour mettre "le bien et la liberté de la nation canadienne-française au-dessus de toute autre considération humaine afin que cette nation puisse faire entendre sa voix dans le concert des peuples, mener elle-même sa barque et maîtriser sa destinée".

Il a également rendu hommage à Ludger Duvernay, fondateur de la Société St-Jean-Baptiste, et compagnon de lutte des patriotes, en donnant l'assurance que la SSJB poursuivra "avec vigueur et dynamisme l'action énergique qu'elle a entreprise pour assurer au plus haut degré le bien-être, le progrès et l'épanouissement de la nation canadienne-française".

d'art de l'administration du personnel dans la fonction publique. L'arrivée du syndicat et de la convention collective vont chambarder ces choses... Aucune considération ne peut être assez valable pour permettre l'intrusion des tiers, fussent-ils les associations libérales, dans la politique du personnel.

"Le Syndicat n'a pas l'intention de se substituer aux autres instances de patronage qui ont existé. Il n'a aucune aspiration à faire du patronage syndical sous quelque forme... Les bureaux du syndicat ne sont pas et ne deviendront pas de nouvelles officines qui remplaceront celles du député ou celles du patronage."

Notant que la revalorisation de la fonction publique ne se concrétisera pas sans une participation très grande des deux parties (employeur et employés), M. Fortin a continué: "Un des premiers moyens de revaloriser la situation de l'employé de l'État, c'est de lui donner les mêmes droits que tous les autres citoyens, c'est de lui accorder des conditions de salaires et de travail qui le placent sur un pied d'égalité avec ceux des secteurs publics et privés, c'est de recréer un régime où l'on sentira vraiment que chacun a un rôle à jouer dans l'administration de la province, c'est la création d'une atmosphère où l'on sentira que la promotion, l'avancement ne sont plus résultat d'intrigues, mais bien reconnaissance de la qualité et de la participation de chacun à l'entreprise..."

"Les membres du S.F.P.Q. veulent apporter leur contribution à ce renouveau. Ils sont prêts à la condition de ne pas seulement être mis à contribution, mais d'y être comme partenaires."

Bien digérer c'est mieux vivre!



En effet, bien digérer c'est mieux vivre...

IMPORTÉE DE FRANCE, l'eau minérale alcaline naturelle Vichy CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles.

Prise quotidiennement, Vichy CÉLESTINS constitue une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux adultes comme aux enfants.

CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.



Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours

CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

Pour une célébration intime

OFFREZ UN REPAS DE BIFTECK

complet chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI, 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

EURÉKA!

Vous croyez avoir fait une découverte. Pourtant, bien d'autres hommes ont appris avant vous que Jolicoeur lave et repasse les chemises d'une manière experte.



Jolicoeur
Depuis 1907

LA. 1-2161

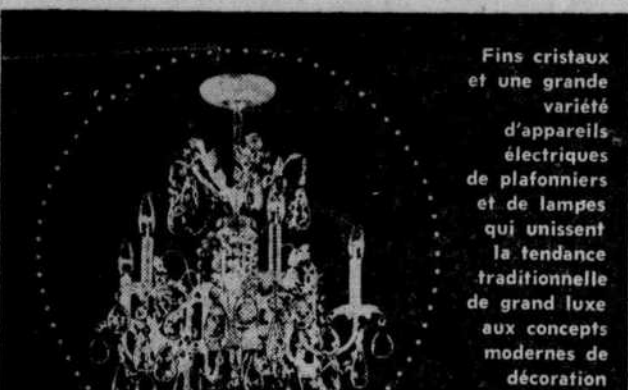
Succursale au centre d'achat Rockland

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

LES CAHIERS DES DISQUES

(Une seule série complète, 29 volumes, vente globale: \$10.00 le volume)

J.-L. Gagner, 11160, rue Jeanne-Mance
331-5256



Fins cristaux et une grande variété d'appareils électriques de plafonniers et de lampes qui unissent la tendance traditionnelle de grand luxe aux concepts modernes de décoration

Philippe Beaubien & Cie Ltée

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES EN GROS

5632 AVE DU PARC, MONTRÉAL 8 — Tél.: 272-5731

Agent autorisé
DODGE CHRYSLER VALIANT

CAMIONS DODGE

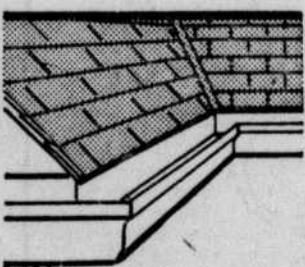
Vaste terrain d'auto usagées
Location à court et long termes



Longueuil
AUTOMOBILE LTÉE

268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571

L'HOMME
L'AUTRE BORD DU
PONT
VEND MOINS
CHER



INSTALLATIONS
DE

GOUTTIÈRES

"ho-do"

"45 pieds sans joints"

COULEURS AU CHOIX

GALVANISÉ • CUIVRE

ALUMINIUM (Alcan)

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal — 322-4160

Québec — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL

INCORPORÉ

Vient de paraître...

L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

La Conférence 1965 de l'Institut Canadien des affaires publiques

• Des textes remarquables de Fernand Dumont — Bernard Daudé — Guy Rocher — André Raynauld — Guy Coulombe — Roger Gaudry — Charles Lussier — Paul Gérin-Lajoie.

Distributeur: La Cie de Publication de la Patrie, 180 ouest, Ste-Catherine, Montréal — UN. 1-8571

... aux Editions du Jour



VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR
Diffusé par: JACQUES HÉBERT
3471 ST-DENIS, MONTRÉAL
VI. 9-2228

En vente partout à \$2.00

La mission de l'université et la formation des enseignants

Les institutions privées d'enseignement

La formation des enseignants a été traditionnellement l'une des premières tâches de l'université, et la plus haute sans doute; à notre époque, et particulièrement dans notre milieu, elle revêt une importance plus grande que jamais. Il s'agit naturellement ici de la formation des enseignants du secondaire, spécialement ceux du deuxième cycle du secondaire, étant entendu que l'on ne saurait mêler les ordres d'enseignement et que la formation des instituteurs restera la tâche des écoles normales, tandis que celle des professeurs de l'enseignement technique relève d'écoles normales techniques.

Cela étant, on comprend aisément et on ne peut qu'approuver le vœu de l'Association des professeurs laïcs des écoles normales du Québec qui souhaite confirmation et extension de la mission de l'université dans la formation des enseignants. Pour diverses raisons, tenant principalement aux structures et au caractère de notre enseignement jusqu'à ces dernières années, les universités du Québec n'ont pas pu jouer à plein leur mission primordiale de formation des maîtres. D'autre part, l'essor de l'enseignement dans tous les ordres et à tous les niveaux, l'allongement de la période de scolarisation, la diversification des disciplines, les réformes annoncées par le rapport Parent, ont fait naître une situation d'exception et provoqué une grave pénurie d'enseignants dans plusieurs secteurs.

En résulte-t-il qu'il faille de toute urgence une ou des nouvelles universités? ou encore qu'il faille confier à de nouvelles institutions d'enseignement supérieur la mission exclusive de former massivement et à un rythme accéléré des enseignants? La décision qui sera prise peut avoir des conséquences considérables à la fois pour l'évolution de l'enseignement supérieur et pour la formation des maîtres du secondaire.

En fait, le mémoire remis par l'Aplénq au ministre de l'éducation comporte deux questions distinctes: la création d'une nouvelle université (dans la région de Montréal) et de centres universitaires; la vocation de cette ou de ces nouvelles institutions. On sait que le projet de création de nouvelles universités a suscité voici quelques années un vif débat qui n'a pas eu encore de conclusion, débat d'autant plus complexe que s'y mêlaient légitimement des préoccupations d'ordre culturel, linguistique, confessionnel. Au moins deux institutions montréalaises désiraient recevoir le statut d'université, cependant que plusieurs villes de province réclamaient leur

université. Le gouvernement a eu la sagesse de surseoir à toute décision jusqu'à la publication de la dernière tranche du rapport de la commission Parent. La question reste posée et il faudra bien un jour ou l'autre y donner une réponse qui devra tenir compte, entre autres facteurs, de la situation particulière du Québec et de la composition de sa population.

Dans son mémoire, l'Association des professeurs des écoles normales affirme que "de toute évidence", la création d'une autre université s'impose à Montréal. Il serait plus prudent et plus juste de dire que s'impose le développement des moyens et des ressources de l'enseignement supérieur dans la région de Montréal, car la solution de ce problème ne passe pas nécessairement par la création d'une nouvelle université, peut-être mais pas nécessairement. On n'improvise pas les universités: c'est une œuvre de longue patience, de lente maturation, qui va, par étapes, d'un institut supérieur ou d'embryons de facultés jusqu'à l'université, en passant par le centre d'enseignement supérieur ou le centre universitaire. Il a fallu un demi-siècle à l'Université de Montréal pour devenir une grande université, ayant désormais une cote internationale, apte à dialoguer avec les universités européennes et nord-américaines.

Nous ne nions pas la validité de nombreux arguments invoqués par les tenants de la création d'une nouvelle université à Montréal mais nous considérons que les arguments en sens contraire sont également fondés et que l'université existante serait en mesure, si elle en recevait les moyens, (et un statut qui corresponde pleinement aux exigences de notre société en pleine mutation) d'assumer tout le rôle qu'on attend de l'enseignement supérieur dans la région de Montréal. S'il s'agit par exemple de faciliter la fréquentation de l'université par la jeunesse de l'Est montréalais, on pourrait envisager aisément le dédoublement physique des facultés, comme cela a commencé de se pratiquer en Europe. Rien n'empêche qu'une université compte deux ou même trois facultés de lettres, de sciences, voire de droit et de médecine ainsi que de sciences sociales, dispersées géographiquement dans la région que l'université doit desservir mais restant juridiquement partie de celle-ci: il en découle de nombreux avantages d'ordre pédagogique, psychologique et même financier (plusieurs services étant assurés par les mêmes professeurs dans les diverses facultés d'une même discipline).

Une autre formule consiste à créer un centre universitaire qui reste juri-

diquement et pédagogiquement sous le contrôle de l'université-mère, jusqu'au moment (de cinq à dix ans) où l'on estime que le centre a acquis des moyens de travail intellectuel, un équipement et une notoriété suffisants pour prétendre au titre et au statut d'université à part entière. Ce contre quoi il faut se prémunir à tout prix, c'est le risque de l'improvisation, le danger de la dévaluation de l'enseignement supérieur et de la notion même d'université.

Certes, d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte. Si, par exemple, le gouvernement québécois autorisait la création d'une "Université de Loyola", il devrait forcément créer en même temps une nouvelle université de langue française à Montréal. Même alors subsisterait, à notre sens, la nécessité de faire coiffer pendant un certain temps la nouvelle institution par l'ainée, selon des modalités à déterminer. Ajoutons que l'inverse n'est pas vrai: la création d'une nouvelle université ou d'un centre universitaire de langue française à Montréal ne comporterait nullement pour le gouvernement obligation morale d'autoriser la naissance d'une troisième université de langue anglaise. Avec deux universités, dont l'une est la plus ancienne et compte parmi les plus importantes du pays et l'autre, toute jeune, se développe rapidement, la population anglophone du Québec, et singulièrement de la région de Montréal, est parfaitement équipée en matière d'enseignement supérieur.

Le seul argument que l'on pourrait invoquer serait le caractère d'université catholique de la nouvelle institution anglophone: or, dans le contexte où nous sommes, ce n'est point la motif suffisant pour créer une université. Il est en effet admis aujourd'hui par la plupart des universitaires catholiques eux-mêmes que le problème de la confessionnalité dans l'enseignement supérieur se pose en de tout autres termes que dans le primaire ou le secondaire, si même il se pose. C'est pourquoi plusieurs universités catholiques sont engagées sous ce rapport dans un processus d'évolution. Là où le comportement des pouvoirs publics et le climat des universités sont tels que la liberté de conscience et l'égalité des chances ne sont pas réellement respectées, l'Eglise se réserve le droit de susciter des institutions catholiques d'enseignement supérieur. Mais là où prévaut pleinement la liberté de conscience, où l'université existante est aussi accueillante aux catholiques — professeurs et étudiants — qu'à tous autres, l'argument de la confessionnalité n'est pas suffisant pour justifier la création de nouvelles universités.

L'autre question, également fort importante, que soulève le mémoire de l'Association des professeurs d'écoles normales du Québec, c'est la nature de la vocation de l'éventuelle "Université du Québec". (Nous ne parlons pas pour l'instant du statut juridique: que cette institution soit une université d'Etat, que des institutions existantes deviennent universités d'Etat, nous paraît relativement secondaire, pourvu que nos universités en soient d'authentiques et que soit préservé l'essentiel des libertés académiques). Faut-il comprendre que cette nouvelle université souhaitée par l'Aplénq serait vouée exclusivement ou principalement à la formation des enseignants, que devraient normalement la fréquenter les futurs enseignants ou la plupart d'entre eux? En d'autres mots, l'Aplénq veut-elle simplement — si l'on peut dire — une ou des nouvelles universités, à Montréal en particulier, poursuivant ainsi un débat ancien mais toujours d'une haute actualité, ou souhaite-t-elle la création d'une institution d'enseignement supérieur "spécialisée", en quelque sorte, dans la formation des enseignants, avec des succursales en province?

Si c'était la seconde interprétation qui était juste, cela nous paraîtrait fort dangereux. Une université qui renoncerait pratiquement à assurer parmi ses tâches la formation des maîtres, ou à qui on retirerait même indirectement cette tâche, serait atteinte dans une part essentielle de sa vocation; une université qui se consacrerait exclusivement ou principalement à "produire" des enseignants ne serait pas une université. C'est une chose de vouloir une nouvelle université à Montréal et de souhaiter que celle-ci, comme les anciennes, mette l'accent sur la mission de formation des enseignants; c'en est une autre d'envisager une institution vouée essentiellement à cette formation, institution qui ferait partie de l'enseignement supérieur mais qui ne serait pas une université.

Le mémoire de l'Aplénq contient beaucoup d'excellentes recommandations dont la mise en œuvre aboutirait à une sensible revalorisation de l'enseignement secondaire, à une organisation plus rationnelle, à un net relèvement du niveau professionnel. Mais il nous paraissait utile de rappeler le danger de l'improvisation en matière de création d'universités et la nécessité de ne pas entrer dans la voie "d'universités spécialisées", ce qui est la négation même de la notion d'université.

Jean-Marc LEGER

La liberté de religion et la notion nouvelle de droits de la collectivité ou "droits sociaux"

Par Jules EMERY, S.J.

D'une causerie prononcée le 13 octobre à Ottawa par le révérend père Jules Emery, S.J., sur le problème de la liberté de religion et du droit à la liberté religieuse envisagé à la lumière de la notion relativement nouvelle de droits sociaux (complément des droits individuels), il nous a paru opportun d'extraire les considérations suivantes.

A l'ouverture de l'Eglise au monde, le monde répondrait-il par son ouverture à l'Eglise? à l'exigence de la liberté religieuse? notamment aux droits sociaux qui existent dans les cas concrets et historiques ou une Eglise ou des Eglises s'épanouissent tellement dans une société donnée qu'elles ajoutent une organisation sociale et cohérente, des institutions nombreuses et de bonne qualité. Alors, ce n'est plus seulement au nom du droit naturel inhérent à la personne humaine que la liberté religieuse doit exister; c'est aussi au nom des droits sociaux. Les droits individuels sont des libertés que l'individu doit réaliser et que la société et l'Etat doivent respecter; les droits sociaux sont des vocations à la liberté, que les groupes humains doivent réaliser et que la société et l'Etat doivent également respecter, lorsqu'ils existent. Non seulement les individus ont le devoir et le droit à l'option et à l'exercice des libertés en vertu du droit naturel et de ses développements positifs, compte tenu du bien commun, des droits d'autrui et de l'ordre public; mais, les groupes sociaux bien organisés socialement, peuples, nations, ou Eglises ont des droits sociaux dont la politique doit tenir compte autant que le fait la politique internationale de l'Organisation des Nations unies, par sa charte, ses déclarations des droits d'émancipation collective, et ses résolutions qui visent à les mettre en œuvre partout dans le monde. Les Nations unies sont une école des droits de l'homme, et ceux qui fréquentent cette école, à dit le pape Paul VI, en sortent des maîtres. L'Organisation des Nations ne s'occupe pas, il est vrai, de déterminer la fin dernière que toute collectivité doit se proposer, et ne fait pas de direction de conscience au sens strict; mais, les moyens ou les chemins qui conduisent le monde à la justice, à la liberté, notamment à la liberté religieuse, et à la paix, voilà ce qui fait sa raison d'être, sa valeur, sa gloire aujourd'hui mieux reconnue que jamais. Par les médiations de l'ONU et de ses nombreuses organisations subsidiaires,

l'ouverture du monde à l'Eglise, à la liberté religieuse et à Dieu ne fait plus de doute.

Cependant, le litige entre le monde moderne et l'Eglise au sujet du droit de celle-ci à diriger les consciences ou du droit des consciences à une totale autonomie incarne un aspect de la crise religieuse permanente dont nous avons parlé, d'accord avec Fernand Dumont, Gaston Fessard et bien d'autres penseurs de notre temps. Pour illustrer toute la complexité des problèmes concrets, nous constaterons ensemble, si vous le voulez bien, avec Louis de Villefosse dans sa "Géographie de la liberté" (1953-1964), qu'aux Etats-Unis, les droits sociaux font toujours défaut, tandis que, dans la constitution soviétique, ils reçoivent la priorité, sauf, bien sûr, en matière de liberté religieuse. Ainsi, des normes universelles sont fort difficiles à établir; et ce n'est point une gloire surfaite de constater que l'ONU a surmonté le défi, ainsi que le Conseil oecuménique des Eglises et, à son tour, le concile Vatican II.

Voici la résolution adoptée par le Comité exécutif de la Commission des Eglises pour les affaires internationales (C.E.A.I.) à Genève, en 1965, tel que la documentation catholique du 5 septembre 1965 (p. 1335) en transmet le texte. (On sait que ce comité se compose de onze spécialistes en matière internationale): "La Documentation catholique cite d'abord la 6e exigence de la liberté religieuse: "Tout devrait être mis en œuvre pour que les Constitutions et les lois nationales soient rendues conformes à la norme internationale".

Une telle résolution fait honneur à Sir Kenneth Grubb, président, à M. O.F. Nolde, directeur et à toute l'équipe du comité exécutif de la Commission des Eglises pour les affaires internationales. La résolution note aussi l'attitude nouvelle de l'Eglise catholique avec Jean XXIII et ses déclarations dans l'encyclique "Pacem in Terris" en vue de garantir la liberté religieuse, souligne également l'importance des principes de liberté religieuse dans le schéma de Vatican II sur la liberté religieuse.

La résolution du comité formule sept exigences pour la liberté religieuse: 1. Tout en maintenant une base nettement chrétienne pour la liberté religieuse, la liberté civile que les chrétiens réclament pour eux-mêmes doit être garantie partout à tous les hommes, quelle que soit leur religion ou leur conviction. 2. La liberté religieuse comprend la liberté pour l'in-

dividu de changer de religion ou de croyance sans que son statut social, économique et politique en soit affecté. Ce droit contient implicitement le droit de conserver sa croyance ou son incroyance sans encourir de l'extérieur ni contrainte ni incapacité.

3. La liberté religieuse comprend en outre la liberté de manifester sa religion ou sa conviction. Le culte, l'enseignement, la mise en pratique et l'observation des rites sont des formes fondamentales de la manifestation religieuse, et toute élaboration d'une norme de liberté religieuse doit exprimer les garanties.

4. Le droit de manifester sa religion ou sa croyance devrait être garanti à chacun, seul ou en commun, tant en public qu'en privé.

5. La liberté religieuse comprend également la liberté d'entretenir des liens individuels ou collectifs avec des communautés ou associations religieuses dont le caractère transcende les frontières nationales. Elle comprend également la liberté d'exprimer ses opinions ou convictions, et de communiquer informations et idées par quelque moyen d'expression que ce soit, sans considération de frontières.

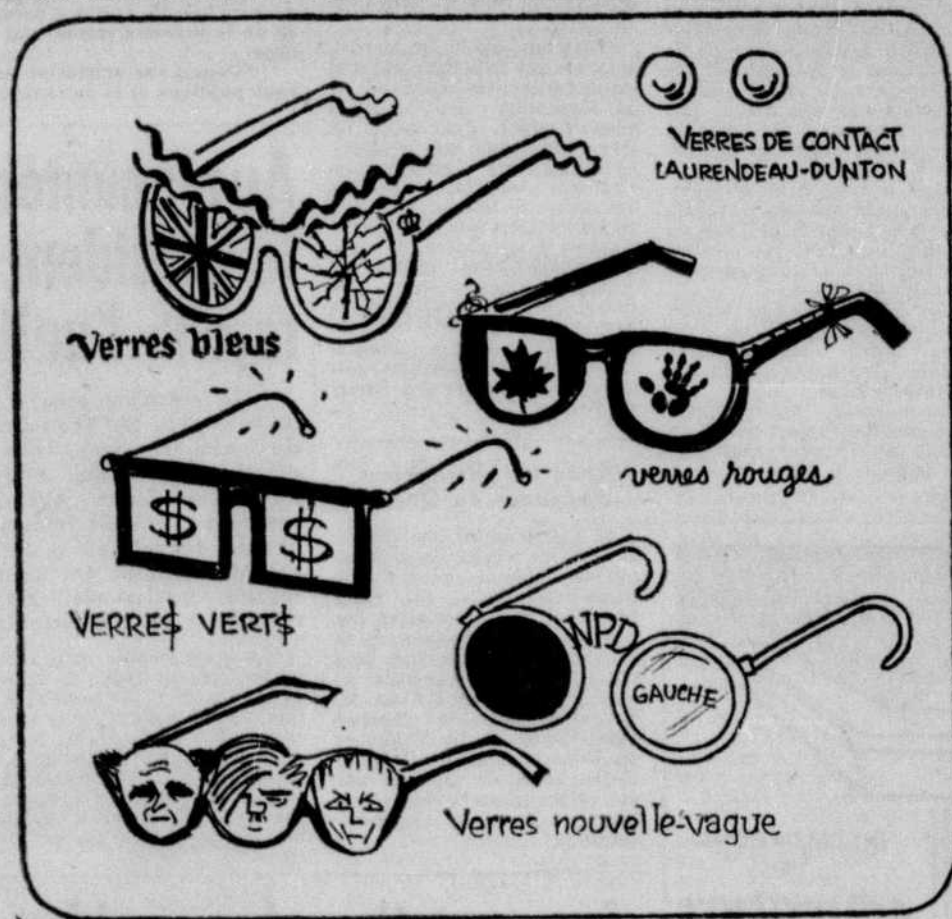
6. La norme de la liberté religieuse devrait être internationale. Elle ne devrait pas être interprétée de façon restrictive pour la rendre conforme aux Constitutions et lois nationales existantes, mais tout devrait être mis en œuvre pour que les Constitutions et les lois nationales soient rendues conformes à la norme internationale.

7. L'exercice de la liberté religieuse, tout comme celui d'autres droits civils, peut être soumis aux limitations définies par la loi, uniquement dans l'intérêt de l'ordre public. Les droits religieux seront valables pour tous, sans distinction aucune de religion ou de conviction. (Fin de la citation de la Documentation catholique et du texte de la résolution des Eglises pour les affaires internationales).

Commentaire ou remarque, qui ne vise point cependant à dévaloriser, mais à situer. Les sept exigences de cette résolution coïncident avec les droits individuels de la liberté religieuse; la base sociale et l'exigence des droits sociaux de la liberté religieuse est peut-être implicitement incluse dans la première exigence formulée par le Comité de la Commission des Eglises, mais c'est manifestement en régime de séparation complète de l'Eglise et de l'Etat que se formulent ces sept exigences.

Dimension nouvelle

L'ONU apporte une dimension nouvelle à la liberté reli-



Choisissez vos lunettes

gieuse en reconnaissant (juridiquement ou par manière de déclaration) n'annonçant pas un droit positif, sinon encore politiquement envers les Eglises ou groupes religieux comme pour les Etats ou groupes nationaux et territoires coloniaux) tous les droits sociaux de l'homme. Cependant, la géographie de cette nouvelle dimension de la liberté religieuse reste à construire; elle n'en est qu'à sa première page. La géographie de la liberté existante pourrait servir de terme de comparaison d'ici une dizaine d'années, disons en 1975, dans cette civilisation de 1975 que Jean Fauriol a si bien décrite (Collection Que Sais-Je?). Déjà, la "Géographie de la liberté" publiée chez Robert Laffont par Louis de Villefosse contient la première page de la liberté plénière au sens de l'ONU; certes, comme il arrive naturellement dans toute mentalité nouvelle, les implications des droits sociaux ne se dégagent pas encore complètement. Ainsi, la liberté de conscience et de religion se classe encore simplement dans les libertés traditionnelles surtout individuelles; les droits sociaux eux-mêmes se limitent à des droits sociaux plutôt individuels: droit à la vie, droit à la santé, droit à l'instruction, par exemple; le nouveau genre des libertés est reconnu et rattaché à la Déclaration universelle proclamée par les Nations unies. De nombreux tra-

voux de juristes, tel que Pierre Antoine et G. Burdeau ont mis en lumière que la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 reconnaît et les droits individuels comme les Déclarations précédentes des droits, et les droits sociaux, les vocations à la liberté que les groupes en tant que tels doivent réaliser et que la société et l'Etat doivent respecter. Ainsi, dit Georges Barbeau, "la liberté change de camp: de moyen de résistance au Pouvoir, elle devient un instrument de Pouvoir"; et ses droits sociaux annoncent des émancipations collectives non seulement des peuples, des nations, des sociétés temporelles, mais aussi des Eglises ou sociétés religieuses. Le principe général est admis, proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui n'énonce pas encore un droit positif en précisant, en ratifiant par un principe et fondement, en préparant des options futures tant sur le plan de crises politiques que sur le plan socio-religieux.

Autant il est sorti un bouleversement du monde ou plutôt un nouvel ordre du monde grâce à la Charte, aux déclarations et aux résolutions de l'ONU, dans le domaine politique et juridique, autant ces métamorphoses vont aider à réviser les dimensions de la liberté religieuse. Ces tâches, en quelque sorte, étaient déjà faites en collaboration et "Etat du Québec" que pour la pleine liberté religieuse au Québec.

religieuse plus respectueuses de tous les droits de l'homme, au sens même où l'on dit que les civilisations et les civilisations ouvertes sont nécessaires à l'épanouissement de la religion. En fait, un double système de références s'impose: l'un, du côté de la Cité temporelle; l'autre, du côté de la religion. Et chaque système doit rester ouvert à l'égard de l'autre et comprendre la double exigence de la liberté humaine, à la fois individuelle et sociale. Cependant, en pratique, l'on arrive encore à des résultats satisfaisants pour nos temps au moins, en refusant complètement les droits sociaux de l'homme d'être garantis par la Constitution et les lois, mais en les tolérant, en les admettant même parfois d'une façon pragmatique, comme on fait aux Etats-Unis pour les écoles paroissiales, par exemple. Nous croyons, cependant, que la reconnaissance de plus en plus pour les droits sociaux comme pour les droits individuels de l'homme. En tout cas, il me paraît que le Québec a tout avantage à chercher des solutions et à les construire des aujourd'hui en ce sens nouveau des droits de l'homme, tant pour les libertés politiques, comme nous l'avons montré dans notre livre fait en collaboration et "Etat du Québec" que pour la pleine liberté religieuse au Québec.

Les positions que je voudrais définir ne sont pas seulement les miennes, mais celles d'un groupe d'hommes et de femmes qui se sont réunis autour d'une table et qui ont entrepris une campagne pour la sauvegarde des institutions privées d'enseignement.

Nous ne sommes pas une école philosophique ni un groupe de révoltes; nous sommes des parents qui essaient d'interroger certains aspects de la réalité d'un oeil aussi neuf que possible et avec un esprit aussi délivré que possible de préjugés, qu'ils soient anciens ou modernes.

Nous ne cherchons pas à proposer un système scolaire capable à lui seul d'absorber totalement l'être humain, nous n'en avons ni la compétence ni la capacité. Tout ce que nous voulons, c'est de conserver aux parents, le libre choix des institutions d'enseignement pour leurs enfants.

Depuis quelque temps en effet, l'existence de certaines maisons d'enseignement se trouve grandement menacée et cela, au mépris des droits les plus stricts des parents. Que les institutions privées présentent des lacunes, nul n'en doute, mais est-ce que ces lacunes doivent signifier leur arrêt de mort?

Il y a une situation tendue dans le domaine de l'éducation. De cette situation naît un besoin commun de direction générale qui permette à la fois aux parents de faire respecter leurs droits et au gouvernement d'accomplir son devoir.

Notre association n'a pas pour but de faire une critique négative de l'attitude du ministère de l'éducation, nous croyons que la raison pourquoi

tentons seulement de protéger ce que nous croyons être le droit le plus légitime... celui de veiller sur l'éducation de nos enfants.

Dans ce domaine délicat, dès qu'on s'oppose, on risque de part et d'autre, de franchir la ligne de l'orthodoxie... c'est ce que nous tentons d'éviter, collaborer avec l'Etat, dans la recherche d'une solution satisfaisante pour tous et chacun.

En terminant, je tiens à insister sur le fait que nous ne tenons pas à conserver des institutions privées qui soient un fief réservé à une caste de privilégiés; au contraire, nous désirons qu'elles soient accessibles à tous, pauvres comme riches, et cela pour permettre à notre nation de poursuivre sa marche ascendante et d'atteindre, grâce à une éducation plus rationnelle, des sommets inaccessibles pour la majorité.

Notre association a été fondée dans le but de coordonner l'action des parents, des associations de parents et des autres corps sociaux pour faire connaître aux autorités provinciales ce que veulent les parents du Québec.

Une rectification circulant dans toute la province est très bien appuyée par la majorité des parents qui en prennent connaissance. Si vous en désirez une copie, veuillez nous écrire au Casier Postal 822, Montréal 3. Toutes les requêtes doivent nous être retournées vers le 15 novembre 1965.

Yves Desjardins
Association des Parents pour le maintien des institutions privées d'enseignement.

Rémunération des députés

Maintenant que M. Lesage nous a dit que la raison des augmentations de rémunération accordées aux députés qui siègent à Québec est due au fait que nos représentants provinciaux sont aussi intelligents, et aussi capables que ceux qui nous représentent au Parlement d'Ottawa, et que leur ouvrage est aussi important, il faut croire que la raison pourquoi

les fonctionnaires n'ont pas aussi été augmentés dans la Province de Québec afin d'égaliser les salaires payés soit à Ottawa ou même à Toronto est parce que M. Lesage considère les fonctionnaires du Québec moins intelligents, moins capables et que l'ouvrage qu'ils font est moins important.

Bien à vous
Herman J. Rolland

L'inquiétude des parents... de l'imagination?

On a pu lire dans les journaux que "les directeurs de plusieurs collèges poursuivraient une guerre sournoise contre le gouvernement en tentant d'embarrasser les parents à la défense de "leurs" institutions".

C'est exactement le contraire qui s'est produit. Ce sont les parents qui ont pris de plus en plus conscience de la réalité et qui ont décidé d'agir et de se grouper. Ce sont eux qui reprochent aux autorités des collèges de ne pas les avoir éclairés plus tôt sur la situation.

Voici un exemple: celui de deux institutions qui ont été intégrées à la régionale de Chambly: l'Externat classique de Longueuil et le Pensionnat de Saint-Lambert. Les autorités de ces maisons ne voyaient pas la possibilité de rester dépendants dans les circonstances actuelles sans augmenter considérablement les frais de scolarité.

Dans les deux cas, un comité de parents a été formé, un référendum organisé. Les parents ont voté dans la proportion de 80% pour le maintien de ces institutions indépendantes, mais les négociations étant trop avancées, ils n'ont pu arrêter la catastrophe.

Car il s'agit bien d'une catastrophe! Nous avons appris concrètement ce que signifie pour une institution "s'intégrer à une régionale". Cela veut dire: disparaître, être assimilée. Le collège devient un simple local loué.

Le Pensionnat de Saint-Lambert qui donnait le cours classique, donne maintenant le scientifique et les élèves de cette école sont envoyés dans une autre institution de Longueuil.

A l'Externat classique, les parents ont obtenu que les élèves qui avaient commencé le secondaire puissent au moins le terminer dans cette institution. Mais la plupart des professeurs sont changés ainsi que la Direction. L'esprit et les méthodes pédagogiques seront différents. Non pas que nous voulions dévaloriser les cours donnés par la Régionale de Chambly. Différent ne veut pas dire inférieur. Si nous insistons, c'est pour faire comprendre la réaction des parents qui avaient choisi une institution particulière pour des raisons personnelles.

Où est la liberté? Pourquoi parler de démocratisation de l'enseignement? Et que dire des difficultés que rencontrent ces élèves pour s'adapter au nouveau cours? Combien

d'échecs en perspective pour les enfants qui s'adaptent plus difficilement?

Au cours de multiples rencontres avec diverses associations de parents, nous avons constaté partout le même désir de faire entendre leur voix et de collaborer activement au renouveau de l'enseignement. Car jusqu'à présent, ils n'ont pas joué le rôle prépondérant qui leur revient de droit. Comment expliquer par exemple que les associations de parents d'élèves de collèges classiques ne soient pas représentées au sein du comité spécial chargé d'étudier "les cas exceptionnels" de financement des collèges classiques?

Non, il n'existe pas de "psychose" au sein de la population comme l'ont prétendu certains, mais il existe une inquiétude qui n'est que trop fondée, en face des problèmes actuels et des solutions hâtives qu'on y apporte.

Ainsi, au lieu de suggérer aux institutions privées une obscure intégration au système public, nous devons essayer de les sauver en corrigeant leurs lacunes, que tous connaissent bien et en sauvegardant ainsi la liberté des parents.

Dans le contexte moderne d'un système démocratique d'éducation, l'institution privée doit être accessible à toutes les classes de la société. Or sans l'aide financière de l'Etat, elle deviendra un fief réservé aux classes aisées qui seules jouiront de la prérogative de faire leur choix, tandis que les classes moyennes devront encore une fois sacrifier leur liberté et leurs droits.

Face à tous ces problèmes, une association de parents s'est fondée et a décidé de lancer au niveau provincial une vaste requête dans le but de faire valoir leur droit légitime et de faire comprendre au Ministère de l'Education que lorsqu'il s'agit d'engager une nation entière pour un siècle et plus, il faut avoir le courage d'être clairvoyant et prudent et qu'il faut surtout éviter de commettre les erreurs que d'autres pays ont commises.

Nous demandons donc à tous les parents soucieux de conserver les institutions privées d'enseignement, de communiquer avec nous dans le plus bref délai possible.

Association de parents pour le maintien des institutions privées d'enseignement.
Mme Rosaire Mathieu
M. Yves Desjardins
Comité de publicité
C.P. 822
Montréal 3.

MONTREAL, LUNDI, 1er NOVEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN André LAURENDEAU

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU

Directeur de l'information: Michel ROY

Trouver: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$26.00, 6 mois \$13.50, 3 mois \$7.50. A l'étranger: 12 mois \$30.00, 6 mois \$16.00, 3 mois \$8.00. Le dimanche: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publication.

TELEPHONE: 844-3361

Les élections de 1953, 1957, 1958, 1962 et 1963 au Québec

Ce travail aborde l'étude des élections fédérales de 1953, 1957, 1958, 1962 et 1963 dans le Québec en s'attachant presque exclusivement à l'étude de

la répartition des suffrages entre les différents partis et en laissant l'étude des résultats en sièges, résultats que tous connaissent et qui ne sont que

la traduction, bien déformée d'ailleurs par la carte et le système électoral des résultats en voix. Cette approche renseigne donc avec beaucoup plus

de précision sur l'état d'esprit de l'électorat. Cette analyse se présente aussi dans une perspective régionale qui lui confère un caractère inédit. Après une étude succincte des résultats dans l'ensemble de la province, la principale analyse et les tableaux les plus importants portent en effet sur les résultats au niveau des dix régions économiques actuelles du Québec. Cette étude descend jusqu'au niveau des comtés mais tou-

verra pitoyablement. Mais une analyse des résultats les plus significatifs des quatre ou cinq derniers scrutins permet de dégager beaucoup plus clairement l'évolution du comportement électoral et ainsi de clarifier la situation actuelle que tous les partis, d'ici le 8 décembre, croient leur étant favorable.

Enfin, la période étudiée est certainement une des plus intéressantes de l'histoire électorale du Québec sur le plan

Une vingtaine de comtés stratégiques à surveiller le soir du 8 novembre

Dans toute élection il y a un groupe de comtés stratégiques qui sont plus susceptibles de changer d'allégeance que les autres. Indépendamment des personnalités en présence et des autres facteurs en jeu, ces comtés se trouvent surtout là où il y a eu de faibles majorités à la dernière élection.

Voici donc la liste des 17 comtés où la majorité du député élu en 1963 est de moins de 5% sur son plus proche adversaire (9 de ces comtés ont été crédités, 5 des libéraux et 3 des conservateurs): Québec-Est, Québec-Montmorency, Charlevoix, Bellechasse, Lévis, Sherbrooke, Compton-Frontenac, Richmond-Wolfe, Shefford, Rimouski, Trois-Rivières, Berthier-Maskinongé-Delaunaudière, Labelle, Pontiac-Témiscamingue et Saguenay.

Dans ces comtés, un léger glissement de voix — quelques centaines tout au plus — vers le candidat adverse le plus fort ferait pencher la balance. Or, dans le cas des 12 comtés ci-haut énumérés, remportés en 1963 par des libéraux ou des conservateurs, ce sont les libéraux qui venaient au deuxième rang. C'est donc dire que pour faire passer leur députation de 47 à 59 les libéraux n'ont qu'à recueillir quelques mil-

liers de voix de plus dans ces comtés stratégiques.

Ainsi, avec des gains en voix représentant moins de 0,1% du nombre total des votes dans la province les libéraux peuvent remporter facilement 65 comtés, en autant qu'ils obtiennent ces gains dans des comtés stratégiques et que les voix enlevées aux partis adversaires le soient surtout aux candidats qui se sont classés deuxième dans ces circonscriptions; dans la plupart des cas donc aux candidats créditistes.

Ces comtés stratégiques se retrouvent surtout dans la région de Québec et des Cantons de l'Est. Aussi les libéraux ont-ils confié à M. Jean Marchand durant la présente campagne un rôle semblable à celui de M. Yvon Dupuis en 1963. Dupuis avait pour mission d'empêcher les créditistes de faire une trouée dans la région de Montréal; il a réussi. Marchand a maintenant pour mission de transformer en majorités pour les libéraux les faibles majorités des créditistes en 1963 dans la région de Québec et des Cantons de l'Est. Dans Québec-Ouest, M. Marchand fait face lui-même au député de M. Caouette qui avait conservé la plus forte majorité en 1963 dans la région (M. Plourde).

Voir page 11: Les comtés stratégiques

Les quatre dernières élections dans l'ensemble de la province

L'élection de 1957

Cette élection fédérale a été assez typique de toutes celles qui se sont déroulées dans le Québec depuis la fin du XIXe siècle: alors que, la plupart des fois, les libéraux ont écrasé les conservateurs. C'est ce phénomène qui s'est reproduit cette année-là même si dans le reste du pays les conservateurs ont connu une montée impressionnante qui leur a permis d'arracher le pouvoir aux libéraux.

Quoi qu'il en soit, les libéraux obtiennent 57% des suffrages

ment des conservateurs et surtout par la percée des créditistes qui obtiennent 26 p.c. des suffrages et remportent 26 comtés. Quant aux conservateurs, ils font une chute de 49 p.c. des suffrages à 29 p.c. et de 30 à 14 sièges.

Avec les créditistes, c'est la première fois qu'un tiers parti connaît un réel succès dans le Québec depuis la Confédération. Cette invasion subite et non prévue de la scène électorale ne nuit pas qu'aux conservateurs; elle nuit aussi aux libéraux qui comptaient bien sur

régions où ils remportent 22 de leurs 26 sièges: Abitibi-Témiscamingue, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Québec, Cantons de l'Est et Côte Nord.

Quant aux libéraux, ils reprennent leur domination traditionnelle sur l'île de Montréal et se classent premiers dans l'Outaouais, la région de Montréal, la Mauricie et la Gaspésie-Bas-du-fleuve.

L'élection de 1963

Les résultats de cette élection illustrent bien le paradoxe de notre système électoral: un nominal à un tour; bien que les créditistes gagnent des suffrages dans l'ensemble de la province en passant de 26% à 27,3%, ils baissent de 26 à 20 sièges. Les libéraux, eux, grim-

Voir page 11: Les dernières

Résultats, en chiffres et en pourcentages, des différents partis aux élections fédérales de 1953, 1957, 1958, 1962 et 1963 dans la province de Québec.

	1953	1957	1958	1962	1963
Libéraux	945,593 (60,4%)	1,030,354 (57,0%)	923,890 (45,4%)	818,286 (39,2%)	966,172 (45,6%)
Conservateurs	452,052 (29,0%)	570,489 (31,5%)	1,003,277 (49,3%)	618,239 (29,6%)	411,929 (19,4%)
Crédit social	—	9,397 (0,5%)	19,000 (0,9%)	543,392 (26,0%)	578,347 (27,3%)
CCF, PSD, NPD	23,833 (1,5%)	34,143 (1,9%)	46,669 (2,3%)	91,159 (4,4%)	152,654 (7,2%)
Communistes (POP)	10,819 (0,7%)	3,054 (0,2%)	—	—	327 (0,0%)
Indépendants, autres	131,103 (8,4%)	161,104 (9,1%)	43,363 (2,1%)	18,683 (0,9%)	8,576 (0,5%)
TOTAUX	1,565,400	1,808,541	2,036,199	2,089,759	2,118,005

contre 29% seulement pour les conservateurs dans l'ensemble de la province, ce qui leur permet de remporter 64 comtés en n'en laissant que 9 aux conservateurs.

Au niveau des régions, c'est un nouvel écrasement quasi-général qu'encaissent les conservateurs.

L'élection de 1958

Pour la première fois depuis 1887 les conservateurs obtiennent la majorité dans le Québec, et ce d'une façon catégorique qui peut se comparer à bien des triomphes des libéraux. 50 comtés contre 25 pour les libéraux, tandis que leur proportion des suffrages grimpe à 49%, une augmentation de 20%, et que celle des libéraux dégringole de 57% à 45%.

Au niveau des régions, les conservateurs dament le pion partout aux libéraux également, sauf dans l'Outaouais.

L'élection de 1962

Au Québec, cette élection fut marquée par l'effondre-

ment des conservateurs et surtout par la percée des créditistes qui obtiennent 26 p.c. des suffrages et remportent 26 comtés. Quant aux conservateurs, ils font une chute de 49 p.c. des suffrages à 29 p.c. et de 30 à 14 sièges.

Au niveau des régions, les conservateurs perdent pied partout pour se retrouver au troisième rang (après les libéraux et les créditistes) dans celles de Québec, des Cantons de l'Est, du Saguenay-Lac-St-Jean, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte Nord. Ils se classent au deuxième rang (après les libéraux) dans la région métropolitaine, et celles de Montréal, de la Mauricie ainsi que de la Gaspésie-Bas-du-fleuve.

Les créditistes, eux, se classent bons premiers dans cinq

Région métropolitaine

Depuis toujours, cette région est une forteresse du parti libéral et elle l'a été particulièrement aux élections de 1962 et 1963. Une seule exception y a-t-elle fait momentanément l'empire des libéraux ces dernières années; celle de 1958 alors que les conservateurs ont remporté 47% des suffrages contre 46% pour les libéraux. Mais à cause d'une carte électorale défavorable, les conservateurs n'avaient gagné alors que 9 comtés sur 21.

Un autre phénomène est l'échec quasi-complet des créditistes en 1962: 6,2% des votes seulement. En 1963, ils donneront un grand coup mais les résultats ne correspondront pas à l'effort (14,5% des suffrages); ce fut un échec complet dans l'ouest et un succès bien relatif dans l'est.

Quant au CCF-PSD-NPD, il connaît une montée lente mais apparentement sûre: 3,4% des votes en 1953; 4% en 1957; 4,1% en 1958; 9,9% en 1962 et 13,2% en 1963.

Ce qui fait principalement la force des libéraux dans la région métropolitaine, c'est la faiblesse de ses adversaires. En 1963, des candidats conservateurs, créditistes, et néo-démocrates, sauf M. Valade qui a été élu dans Sainte-Marie, aucun n'a pu livrer aux candidats libéraux une lutte vraiment serrée; ce qui fait que dans presque tous les comtés, les ministères ont remporté des majorités plus que substantielles. Cette constatation est illustrée par les résultats pour l'ensemble de la région en 1963: libéraux 53,5%; conservateurs 18,4 p.c.; créditistes 14,5%, NPD 13,2%.

A l'élection du 8 novembre la lutte offre de l'intérêt dans quatre comtés surtout: Sainte-Marie où les libéraux tentent de déloger le conservateur Valade

et s'assurer ainsi le contrôle complet des sièges de la région, dans Hochelaga où Gérard Pelletier fait face à Fernand Boer et qui, en 1963, avait obtenu le plus fort vote créditiste dans la région, ainsi que dans Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal où, pour une fois, les candidats néo-démocrates, Gifford et Taylor, semblent faire une chaude lutte aux candidats libéraux qui sont deux nouveaux venus dans ces comtés: Allmand et Trudeau.

Il faut aussi se rappeler que si, en 1963, les libéraux remportent 20 comtés et se classent deuxième dans Sainte-Marie, ce n'est pas les conservateurs qui se classeront deuxième partout ailleurs. Les conservateurs ne se classeront en effet au second rang que dans 7 comtés, les créditistes dans 9 comtés et les néo-démocrates dans quatre, (Dollard, Maisonneuve-Rosemont, Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal).

Région de Montréal

Aux élections de 1953, 1957 et 1958 cette région suivit la tendance de la province avec quelques variantes. Les créditistes n'y remportèrent pas de succès en 1962. En 1963, elle fut la principale cible de Caouette et de ses acolytes mais Yvon Dupuis mena une lutte couronnée de succès pour les libéraux qui remportèrent alors 9 comtés en laissant que deux aux conservateurs (Saint-Hyacinthe-Bagot et Joliette-L'Assomption-Montcalm). Fait à noter, c'est dans cette région que les conservateurs se sont le mieux comportés en 1962. En 1963, ce fut la seconde meilleure région des conservateurs.

C'est dans Saint-Jean-Iberville-Napierville que la campagne électorale fut la plus intéressante, cette fois-ci, à cause de la lutte que le parti libéral fait à son ancien porte-étendard Yvon Dupuis. Elle est serrée aussi dans

Joliette - L'Assomption - Montcalm où le retrait du conservateur Pigeon donne une chance aux libéraux et dans Saint-Hyacinthe-Bagot où le chef conservateur Théo Ricard doit rester dans le comté sans pouvoir même prêter main forte aux autres candidats conservateurs dans la province.

Région de Québec

Le comportement des différents comtés de cette région a été loin d'être uniforme aux cinq dernières élections même si les moyennes des résultats pour les scrutins de 1953, 1957 et 1958 s'approchent sensiblement des résultats de

l'ensemble de la province. Aux élections de 1962 et 1963, la région de Québec est cependant devenue un chaudron fort intéressant: à ces deux consultations, elle est celle dans la province qui a enregistré le plus fort vote favorable aux créditistes après l'Abitibi-Témiscamingue et le Lac-St-Jean-Saguenay. Mais en 1963, les créditistes ont subi une forte baisse, passant de 48% à 41%, alors que les libéraux progressaient de 30% à 40%.

A cette élection, d'ailleurs, les libéraux ont enlevé deux comtés aux créditistes (Bellechasse et Lévis) et ont réduit de plus de moitié les majorités créditistes dans les

Comtés	1957	1958	1962	1963
Cartier	L/60,0%	L/53%	L/21,7%	L/28,8%
Dollard	L/43,6%	L/53%	L/29,6%	L/42,4%
Hochelaga	L/50,8%	L/42,0%	L/20,7%	L/19,7%
Jacques-Cartier-Lasalle	C/0,3%	C/11,3%	L/8,3%	L/31,8%
Lafontaine	L/51,0%	L/7,8%	L/18,4%	L/29,8%
Laurier	L/31,7%	L/6,0%	L/16,9%	L/21,1%
Laval	L/36,2%	C/1,3%	L/18,3%	L/36,9%
Maisonneuve-Rosemont	L/43,2%	L/4,7%	L/15,1%	L/30,4%
Mercier	L/48,9%	C/6,3%	L/12,9%	L/17,4%
Mont-Royal	L/24,3%	L/1,1%	L/40,3%	L/33,8%
Notre-D-de-G.	C/16,0%	C/24,3%	L/8,9%	L/46,0%
Outremont-St-Jean	L/51,2%	L/16,4%	L/16,7%	L/36,7%
Papineau	L/64,1%	L/11,3%	L/26,1%	L/35,7%
St-Anne	L ind./27,6%	L/14,5%	L/24,6%	L/33,7%
St-Ant.-Westmount	L/10,1%	C/9,8%	L/11,6%	L/34,3%
St-Denis	L/49,2%	L/8,6%	L/13,8%	L/31,1%
St-Henri	L/12,7%	L/4,5%	L/16,8%	L/21,9%
St-Jacques	L/13,1%	C/9,1%	L/1,7%	L/10,0%
St-Laur.-St-Georges	L/10,2%	C/14,4%	L/10,2%	L/32,4%
St-Marie	L/26,2%	C/8,7%	C/17,3%	L/12,4%
Verdun	L/31,7%	C/4,9%	L/7,1%	L/34,5%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Chambly-Rouville	L/28,8%	C/1,5%	L/8,6%	L/36,6%
Longueuil	L/25,1%	C/6,7%	C/7,2%	L/6,9%
Rich.-Verchères	L/66,2%	L/10,1%	L/18,1%	L/17,2%
St-Hyacinthe-Bagot	C/8,1%	C/18,2%	C/13,4%	C/19,3%
St-J.-Iberville-Napierville	L/6,1%	L/8,3%	L/23,2%	L/27,2%
Chat.-Hunt.-Laprairie	L/16,2%	C/13,1%	L/4,7%	L/16,6%
Arg.-D.-Montagnes	L/4,5%	C/13,5%	L/1,6%	L/7,5%
Vaudreuil-Soulanges	L/26,5%	C/14,3%	C/1,4%	L/15,1%
Beauharnois	L/43,1%	C/3,2%	L/6,8%	L/26,0%
Terrebonne	L/19,9%	C/2,8%	L/11,1%	L/13,1%
Jol.-L'Ass.-Mont.	L/62,4%	C/17,0%	C/14,7%	C/10,0%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Québec-Est	L/46,0%	C/14,0%	CS/19,4%	CS/3,8%
Québec-Sud	L/27,8%	C/0,8%	L/11,5%	L/36,3%
Québec-Ouest	L/3,4%	C/6,7%	CS/35,7%	CS/13,1%
Que.-Montmorency	L/27,4%	C/12,4%	C/32,9%	CS/4,9%
Charlevoix	L/14,3%	C/21,5%	CS/15,9%	CS/2,7%
Portneuf	L/16,4%	C/6,2%	CS/30,5%	CS/23,1%
Bellechasse	L/56,1%	C/4,6%	CS/1,1%	L/0,5%
Beauce	Ind./3,4%	L/1,7%	CS/21,1%	CS/8,5%
Lévis	L/49,2%	L/14,9%	CS/10,9%	L/1,4%
Lotbinière	C/3,3%	C/16,2%	C/3,7%	L/9,5%
Dorchester	L/2,2%	C/10,3%	CS/24,5%	CS/7,3%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Sherbrooke	L/24,8%	C/3,1%	CS/24,1%	CS/1,9%
Mégantic	L/29,3%	L/1,6%	CS/27,0%	CS/8,5%
Compt.-Front.	L/5,9%	C/5,7%	C/22,1%	CS/3,8%
Drum.-Arthab.	L ind./2,9%	L/2,1%	CS/10,9%	L/7,1%
Rich.-Wolfe	L/13,8%	C/2,8%	CS/22,4%	L/1,6%
Stanstead	L/13,8%	C/4,6%	C/7,9%	L/6,7%
Shefford	L/25,6%	L/3,0%	CS/9,5%	CS/1,0%
Brome-Miss.	L/3,6%	C/23,0%	C/2,2%	C/6,9%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Iles-de-la-Mad.	L/7,0%	C/7,5%	L/10,6%	L/30,9%
Gaspé	C/0,2%	C/18,2%	C/8,4%	L/9,9%
Bonaventure	C/1,0%	C/17,7%	L/7,2%	L/28,0%
Matapédia-Matane	L/3,3%	C/17,7%	L/2,7%	L/12,2%
Rimouski	L/19,9%	C/17,2%	L/2,7%	CS/0,5%
R.-du-L.-Touata	L/17,4%	C/15,1%	CS/0,4%	L/2,1%
Kamouraska	Ind./4,0%	C/5,8%	CS/3,1%	CS/4,9%
M.-Magny-L'Islet	L/18,9%	L/4,3%	CS/15,7%	L/9,7%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Trois-Rivières	C/1,9%	C/22,5%	C/12,0%	C/4,5%
Champlain	L/15,8%	C/0,6%	L/4,7%	L/18,0%
St-Maurice-Lafleche	L/24,6%	L/11,8%	CS/25,9%	L/5,5%
Nicolet-Yamaska	C/2,6%	C/24,3%	C/7,4%	C/6,7%
Berthier-Maskinongé	L/7,0%	C/18,4%	C/7,8%	C/1,5%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Chicoutimi	L/4,7%	C/9,9%	CS/22,2%	CS/13,6%
Lac-St-Jean	L/22,6%	C/5,0%	CS/35,3%	CS/16,8%
Roberval	L/19,9%	C/7,8%	CS/21,1%	CS/17,3%
Lapointe	L/5,0%	L/7,7%	CS/16,6%	CS/17,0%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Labelle	C/7,7%	C/16,0%	L/0,6%	CS/1,8%
Gatineau	L/28,3%	L/8,6%	L/9,0%	L/21,3%
Hull	L/10,1%	L/20,0%	L/16,8%	L/16,4%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Chapleau	L/1,6%	C/19,9%	CS/37,0%	CS/35,2%
Villeneuve	L/6,7%	L/1,0%	CS/45,4%	CS/36,3%
Pontiac-Témiscamingue	L/4,6%	C/2,3%	C/0,8%	C/0,1%

Comtés	1957	1958	1962	1963
Saguenay	L/16,2%	C/7,5%	CS/17,9%	L/2,0%

liers de voix de plus dans ces comtés stratégiques.

Ainsi, avec des gains en voix représentant moins de 0,1% du nombre total des votes dans la province les libéraux peuvent remporter facilement 65 comtés, en autant qu'ils obtiennent ces gains dans des comtés stratégiques et que les voix enlevées aux partis adversaires le soient surtout aux candidats qui se sont classés deuxième dans ces circonscriptions; dans la plupart des cas donc aux candidats créditistes.

Ces comtés stratégiques se retrouvent surtout dans la région de Québec et des Cantons de l'Est. Aussi les libéraux ont-ils confié à M. Jean Marchand durant la présente campagne un rôle semblable à celui de M. Yvon Dupuis en 1963. Dupuis avait pour mission d'empêcher les créditistes de faire une trouée dans la région de Montréal; il a réussi. Marchand a maintenant pour mission de transformer en majorités pour les libéraux les faibles majorités des créditistes en 1963 dans la région de Québec et des Cantons de l'Est. Dans Québec-Ouest, M. Marchand fait face lui-même au député de M. Caouette qui avait conservé la plus forte majorité en 1963 dans la région (M. Plourde).

Voir page 11: Les comtés stratégiques

Le comportement des 10 régions de 53 à 63

Région métropolitaine

Depuis toujours, cette région est une forteresse du parti libéral et elle l'a été particulièrement aux élections de 1962 et 1963. Une seule exception y a-t-elle fait momentanément l'empire des libéraux ces dernières années; celle de 1958 alors que les conservateurs ont remporté 47% des suffrages contre 46% pour les libéraux. Mais à cause d'une carte électorale défavorable, les conservateurs n'avaient gagné alors que 9 comtés sur 21.

Un autre phénomène est l'échec quasi-complet des créditistes en 1962: 6,2% des votes seulement. En 1963, ils donneront un grand coup mais les résultats ne correspondront pas à l'effort (14,5% des suffrages); ce fut un échec complet dans l'ouest et un succès bien relatif dans l'est.

Quant au CCF-PSD-NPD, il connaît une montée lente mais apparentement sûre: 3,4% des votes en 1953; 4% en 1957; 4,1% en 1958; 9,9% en 1962 et 13,2% en 1963.

Ce qui fait principalement la force des libéraux dans la région métropolitaine, c'est la faiblesse de ses adversaires. En 1963, des candidats conservateurs, créditistes, et néo-démocrates, sauf M. Valade qui a été élu dans Sainte-Marie, aucun n'a pu livrer aux candidats libéraux une lutte vraiment serrée; ce qui fait que dans presque tous les comtés, les ministères ont remporté des majorités plus que substantielles. Cette constatation est illustrée par les résultats pour l'ensemble de la région en 1963: libéraux 53,5%; conservateurs 18,4 p.c.; créditistes 14,5%, NPD 13,2%.

A l'élection du 8 novembre la lutte offre de l'intérêt dans quatre comtés surtout: Sainte-Marie où les libéraux tentent de déloger le conservateur Valade

et s'assurer ainsi le contrôle complet des sièges de la région, dans Hochelaga où Gérard Pelletier fait face à Fernand Boer et qui, en 1963, avait obtenu le plus fort vote créditiste dans la région, ainsi que dans Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal où, pour une fois, les candidats néo-démocrates, Gifford et Taylor, semblent faire une chaude lutte aux candidats libéraux qui sont deux nouveaux venus dans ces comtés: Allmand et Trudeau.

Il faut aussi se rappeler que si, en 1963, les libéraux remportent 20 comtés et se classent deuxième dans Sainte-Marie, ce n'est pas les conservateurs qui se classeront deuxième partout ailleurs. Les conservateurs ne se classeront en effet au second rang que dans 7 comtés, les créditistes dans 9 comtés et les néo-démocrates dans quatre, (Dollard, Maisonneuve-Rosemont, Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal).

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

FILMS

Deux premières dans les cinémas de Montréal cette semaine: mercredi soir, pour l'inauguration du "Vendôme", place Victoria, présentation de "Pas question le samedi!" d'Alex Joffé, avec Robert Hirsch; vendredi, première au Saint-Denis de "La Corda au cou", de Pierre Patry, d'après le roman de Claude Jamin.

MICHEL LEGRAND

La Comédie Canadienne sera la scène d'une première mondiale du 22 au 28 novembre lorsque Michel Legrand y chantera, s'accompagnant au piano ou à l'orgue, y sera entouré de 16 musiciens et de trois voix féminines dans son répertoire déjà connu par le disque. Les meilleurs musiciens de la métropole formeront son orchestre.

OLIVIER

Les quatre prochaines soirées de spectacles à La Barre 500 se dérouleront sous le signe de l'humour, de la fantaisie et de la comédie. Olivier Guimond et son partenaire Denis Drouin seront les vedettes du prochain spectacle, ce soir, demain, mercredi et jeudi.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE DE L'ÉPIQUE — "L'Épique Glapion" 8.30 — Dim. 7.30. Relâche lundi.
THÉÂTRE DE LA PLACE — "Le Témoin et le héraut" — "La soirée" 9.00 — Relâche lundi.
COMÉDIE-CANADIENNE — Relâche.
ORPHEUM — TSN: "L'École des Femmes" 8.30 — Dimanche 7.30 — Relâche lundi.
PLACE DES ARTS — "Liberty 8.30 LA FOURRIÈRE — "Who's afraid of Virginia Wolf" en anglais — 8.00 — Relâche dimanche.
RIDEAU-VERT — "Fleur de cactus" — 8.30 — Dim. 7.30 — 8.30.
THÉÂTRE DES SAINT-MARTINS — "Les Nourrices" jeudi, ven., sam., dim. 8.45.

CINÉMA

CINÉMA — "La machine à à-tuer les machines" — Relâche (1961).
AVENUE — "High Bright Sun" 1.10 - 1.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15.
BLOU — "Les deux violents" — 12.30 - 3.42 - 6.54 - 10.06 — Pas de vacances pour les idoles 2.03 - 5.00 - 8.07.
CANARD — "Angélique" — 12.00 - 3.30 - 6.35 - 10.00.
CHAMPLAIN — "Goldfinger" — 12.34 - 3.11 - 6.28 - 9.45 - 10.02.
CAPITOL — "Harum Sacrum" 10.40 - 12.50 - 3.05 - 5.20 - 7.35 - 9.55.
CINÉ WILK — "Keweenaw" 8.00.
CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba" — ven. 7.30 - 9.30 (dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30).
CHATEAU — "L'Éveil de l'amour" — "La femme du Rio Beni" — "La femme crève l'amour".
CINÉMA — IMPÉRIAL — "The Greatest Story Ever Told" — Tous les soirs: 8.00. Matinées: mer., sam., dim. 2.00 — Dimanche soir 7.30.
DAUPHIN — "100,000 dollars au soleil" — Sam. 7.30 - 9.30 — Dim. 12.25 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.30.
Elysée — Relâche: "La Bonne" — Lun au ven. 7.30 - 9.30 — Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Eclairage: "Thomson l'imposteur" — même horaire.
EMPIRE — "Une femme est une femme" 6.40 - 9.30 — "Toutes ces femmes" 8.20 — Dim. à compter de 1.00.
FRANCAIS — "L'Éveil de l'amour" — 11.30 - 1.10 - 4.50 - 10.35 — "La femme du Rio Beni" 10.00 - 1.00 - 4.50.

RADIO-SELECTION

Lundi 1er novembre

- A l'émission Femina, à 10 heures, la mode, avec Louise Simard.
- A 10h.15 et à 8h.45, Un homme vous écoute, avec le docteur Julien Bilgus.
- A 12h.15, Les Visages de l'amour, texte de Charles Bavy et Albert Schweitzer.
- A 1h.15, Les Chansons de la maison, Marc Lapointe présente des inédits.
- A 1h.30, Est-ce ainsi que les hommes vivent? porteur sur l'adoption.
- A 2 heures, la Radio scolaire.
- A 2h.30, Place aux femmes, invitée: Jean-Paul Jodanis.
- A 2h.30, Une demi-heure avec... cabaret du Chat noir, texte de Gaston Lévesque.
- A 3h.30, A 4 heures, et à 5h.30, A 11 heures, Les Chansons de la maison, émission.

HORAIRES DE LA TELEVISION

LUNDI, 1er novembre

- CBFT 2**
- 10.30 Musique
 - 11.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 11.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 12.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 12.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 13.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 13.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 14.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 14.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 15.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 15.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 16.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 16.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 17.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 17.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 18.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 18.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 19.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 19.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 20.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 20.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 21.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 21.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 22.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 22.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 23.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 23.30 Long métrage "Le Pays de la haine"
 - 24.00 Long métrage "Le Pays de la haine"
- CFTM 10**
- 8.00 Mire — Musique
 - 8.15 Bien l'honneur
 - 9.00 36-36
 - 9.15 Télé-Bonbon
 - 9.30 Toast et café
 - 10.30 Cinéma — "La Chasse Suzanne"
 - 12.00 Première édition
 - 12.15 Cinéma — "Le Jeune Dr. Hilda"
 - 12.30 Cinéma — "Le Jeune Dr. Hilda"
 - 12.45 Cinéma — "Le Jeune Dr. Hilda"
 - 13.00 Super-bien
 - 13.30 Bon après-midi

EQUIPE

Cinq auteurs canadiens ont entrepris d'écrire une pièce qui sera jouée au Canada en 1967, à fait savoir hier la Commission du centenaire de la Confédération. Chaque écrivain prépare une partie ayant trait à une région du Canada qui le caractérise davantage. Voici l'équipe: Dr Arthur Murphy, Halifax; Yves Thériault, Montréal; W. O. Mitchell, High River, Alberta; Eric Nicol, Vancouver.

THÉÂTRE

Demain soir, à l'Hôtel Windsor, à l'occasion de la réunion du Club des Anciens de Sainte-Marie, Mme Yvette Brind'Amour, directrice du Rideau Vert, donnera une conférence intitulée "Entretien sur le théâtre".

LES JEUNES COMÉDIENS

Pour inaugurer sa nouvelle salle, le Monument National, au 1182, boulevard Saint-Laurent, ont organisé hier des spectacles publics de ses étudiants, l'École Nationale de Théâtre présente Les Jeunes Comédiens dans Leçons d'Amour de Monsieur Molière et Hommes et Bêtes (pantomime, chant, poésie) du mardi, 9 au samedi 13 novembre à 20h.30. Cette troupe, composée principalement de diplômés de l'École Nationale de Théâtre, a remporté en 1965 le prix canadien de la meilleure troupe de tournée.

PLACE DES ARTS

Une 6e Aïda et quelques erreurs

par Gilles POTVIN

La sixième des sept représentations d'Aïda a été donnée vendredi devant une grande salle remplie à craquer. Le spectacle est toujours aussi grandiose et se déroule — cela va de soi — avec encore plus de fluidité que le soir de la première. On a retrouvé avec infiniment de plaisir une Virginia Zeani encore plus convaincante dans le rôle-titre et une Jon Vickers encore plus sensationnelle dans le rôle de Radames. L'Amnèsis de Lili Chookasian a beaucoup gagné en profondeur dramatique et en splendeur vocale. Dans le rôle de Ramfis, Joseph Rouleau a succédé à Thomas Paul. La basse canadienne confère beaucoup d'autorité au grand-prêtre implacable et sa belle voix le sert magnifiquement.

Mais c'est sans doute à Wilfrid Pelletier et à son expérience du théâtre lyrique qu'il faut donner crédit pour l'épanouissement vocal exceptionnel dont nous avons été témoins par ailleurs, en son rôle de Radames. De façon générale, ses tempi sont moins précipités, permettant aux chanteurs de donner toute leur mesure. C'est ainsi que le tableau du Nil a été un moment de grandeur vocale absolument inouï. N'ayant pas assisté aux autres représentations, sauf la première, je passe naturellement ce jugement sous toute réserve.

Du côté scénique, il y a eu quelques erreurs impardonnables, comme un balais de rideau beaucoup trop prématuré à la fin du tableau triomphal, ce qui a pratiquement fait rater l'effet de ce final spectaculaire. Ce n'est pas le seul qui s'entende à faillir, la scène pour saisir les interprètes dérange encore beaucoup.

Il faudrait insister auprès des détenteurs de billets pour que l'heure du rideau soit observée. Annoncé pour 7 h.50, le spectacle a débuté avec de nombreux fauteuils vides et passe 8 h.30, des spectateurs arrivaient encore. De nombreuses personnes ont occupé leur fauteuil durant la Ritoria vincteur. Je n'arrive pas aussi à comprendre pourquoi on sent toujours le besoin d'interrompre le spectacle par des applaudissements avant même que l'orchestre se soit tu. Il y a là un manque de considération envers l'œuvre qui est nettement préjudiciable.

Le "mauvais soir" de Yehudi Menuhin

Pour décrire avec justice les récitals de Yehudi Menuhin, il fallait jusqu'ici employer toute la gamme des superlatifs afin de parler de l'artiste, de son talent et de son attitude devant la musique. A la suite de son récital de jeudi dernier, dans une Grande Salle bien remplie, il nous faut malheureusement évaluer ce grand artiste avec retenue et retenue. Menuhin offrait pourtant un programme de valeur: quatre sonates de Mozart, Beethoven, Debussy et Franck — qu'il a interprétées avec la collaboration de son genre, le pianiste chinois Fou T'song.

On arrive difficilement à expliquer l'indifférence et la neutralité presque totales qui ont caractérisé le jeu des deux artistes au cours de la première moitié du programme. Sans compter que les écarts de justesse et les traits imprécis chez le violoniste furent trop fréquents pour être considérés comme accidentels. Cette belle sonate de Mozart (sol majeur K. 379) de même que celle de Beethoven dans le même ton, Op. 96, sont des œuvres qui demandent de la part des artistes une conviction profonde et non pas un détachement excessif comme c'était le cas jeudi. Après l'entracte, la Sonate de Debussy a contribué à effacer la désagréable impression du début, mais pas entièrement. Dans cette œuvre, le pianiste avait tendance à être trop mesuré, trop précis. La Sonate de Franck, qui terminait le concert a eu heureusement des moments de grandeur véritable où l'on retrouvait avec bonheur l'exceptionnel violoniste que l'on connaît et un pianiste au jeu emporté et viril, manifestement plus à l'aise dans ce répertoire.

Il va sans dire qu'un tel récital, qui serait tout au plus acceptable s'il s'agissait d'un violoniste moyen, devient intolérable quand il s'agit d'un artiste de la taille d'un Menuhin. C'est, sans aucun doute, l'un de ces "mauvais soirs" tant redoutés par tous les artistes.

A BRUXELLES

Un film canadien primé à la Semaine de folklore et tourisme

Le film canadien "Kenjovak, artiste esquimaux", de John Feeney, a remporté hier soir la médaille d'or de la 15ème Semaine internationale du film de tourisme et de folklore, qui vient de s'achever à Bruxelles.



APRÈS LA FRANCE, L'ANGLETERRE — Après avoir terminé un télé-théâtre à Toronto, Geneviève Bujold est repartie sur les ailes d'Air France pour rejoindre l'équipe du cinéaste Alain Resnais à Stockholm, où on finit de tourner le film "La guerre est finie," que Geneviève interprète aux côtés d'Yves Montand. La vedette canadienne se rendra ensuite en Angleterre où un autre projet de film serait en voie de réalisation.

DU 28 MARS AU 2 AVRIL 1966

Le Gesu recevra le Festival dramatique de l'Ouest du Québec

par Thérèse BERNIER, de la Presse Canadienne

La formule impliquant les commentaires en public du juge — critique après chaque spectacle sera reprise cette année au Festival d'art dramatique pour la région de l'Ouest du Québec.

C'est ce que déclarait hier, au cours d'une conférence de presse, Mme Yvonne Heenan, présidente de ce festival régional.

Les spectacles, pour lesquels on demandera un prix minime d'entrée, auront lieu au théâtre du Gesu, à compter du 28 mars jusqu'au 2 avril inclusivement.

L'un des derniers des sept pièces choisies comme les meilleures pour tenir l'affiche au festival à Montréal, étaient toutes des œuvres d'auteurs canadiens, dont le premier festival d'art dramatique entièrement canadien. Cette année encore, un octroi de \$400 sera offert aux compagnies présentant une pièce originale canadienne. Un dramaturge pourra présenter une ou plusieurs œuvres mais il a été décidé que le même interprète ne fera partie que d'une seule distribution, afin d'encourager la participation d'un plus grand nombre de comédiens et comédiennes.

Le nom du jury-critique sera connu probablement au début de décembre, a précisé Mme Heenan. La date limite pour la remise des inscriptions a été fixée au 15 décembre, afin de permettre aux membres du comité de lecture de procéder au choix des pièces.

Dans le but de faire connaître les activités du festival, en dehors de la grande semaine des spectacles, manifeste-

GODARD & BERGMAN REUNIS
POUR LA PREMIÈRE FOIS avec s. angl.
Jean Paul Belmondo & Anna Karina
"UNE FEMME EST UNE FEMME"
un film de Jean-Louis Godard en 35mm & couleurs
aussi: d'ingmar Bergman
voici
"TOUTES CES FEMMES"
en couleurs
ver. — s. angl.
LE SOIR: 4.40 & 9.30
LE DIM. DES 1.00 P.M.

EMPIRE
451 Ave. Ogilvy av. int. 274-4521

Théâtre du Rideau Vert
CE SOIR 8 h. 30
Dimanche 2h.30 et 7h.30

FLEUR DE CACTUS
Stella 4664 rue St-Denis
Réservations: 844-1793

CE SOIR À 8H.15
Parc Richelieu
Le dimanche 2h.15 — Pas de courses de jeu.

Venez donc vous amuser à la MEQUE DES PARIEUX! Magnifique "Club" avec gents compl. Réservez: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

Dès vendredi le 5 novembre
le film le plus casse-cou de **JEAN MARAIS**

gentleman COCODY
CHRISTIAN-JAQUE

NANCY HOLLOWAY
Il faut le voir pour le croire

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

Recommandation du 21e Congrès de l'ACBLF:

CRÉATION ET DÉFINITION DES FONCTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉTAT DU QUÉBEC

A l'occasion de leur 21e congrès annuel, les membres de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, réunis en assemblée générale, ont approuvé le rapport du comité d'études sur la bibliothèque provinciale présidé par M. Georges Cartier.

Les membres endossent les recommandations suivantes:

1) — Que soit créée la BIBLIOTHÈQUE D'ÉTAT DU QUÉBEC chargée d'assurer les fonctions suivantes:

a) FONCTION DE CONSERVATION. Rassembler et conserver dans sa forme originale la totalité de la production imprimée de langue française au Canada et de la production étrangère.

Acquérir et conserver une vaste collection de Canadiana et, dans les diverses disciplines, toute documentation utile à la recherche.

b) FONCTION DE DIFFUSION. Compiler et publier, à intervalles rapprochés et avec refontes, la biographie nationale courante et les imprimés de langue française au Canada ou relatifs au Canada d'expression française; compiler et publier les répertoires de la bibliographie nationale rétrospective.

Assurer un dépouillement exhaustif des périodiques canadiens de langue française; Organiser et administrer un service efficace de renseignements, capable de répondre avec précision et rapidité à toutes demandes adressées soit sur place, soit par téléphone ou correspondance;

c) FONCTION DE COORDINATION. Etablir le catalogue collectif des fonds des bibliothèques les plus importantes du Canada d'expression française et le tenir à jour;

Centraliser le prêt entre bibliothèques par l'orientation des demandes ou la communication des documents sous leur forme originale ou reprographique;

Créer un bureau central d'échanges à l'intention des bibliothèques du Canada d'expression française, afin d'orienter et de coordonner l'action dans ce domaine;

Etablir des relations étroites avec l'étranger, en particulier les bibliothèques nationales et les organismes internationaux, tels que l'Unesco;

d) AUTRES FONCTIONS. Acquérir et conserver une vaste collection de manuscrits, cartes et plans, gravures, portraits, affiches, etc;

Organiser régulièrement des expositions destinées à faire connaître et à mettre en valeur les richesses de ses collections et de celles des autres bibliothèques;

2. Que la Bibliothèque d'Etat du Québec relève du ministère des Affaires culturelles du Québec et soit dirigée et administrée par un conservateur nommé à cet effet, aidé d'un conservateur adjoint;

3. Qu'un Conseil consultatif soit formé en vue d'étudier toute question relative à l'organisation et au développement de la Bibliothèque d'Etat du Québec, et que ce Conseil soit composé de neuf membres:

a) le conservateur qui agira comme secrétaire;

b) un représentant de l'ACBLF;

c) un représentant de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal;

d) un représentant du Conseil supérieur du livre;

e) un représentant des universités de langue française du Canada;

f) un représentant de la Commission des bibliothèques publiques;

g) trois autres personnes choisies pour l'intérêt qu'elles prennent au développement des bibliothèques;

4. Que soit créée une loi du dépôt légal destinée à assurer une garantie d'efficacité en ce qui concerne la fonction de conservation de la Bibliothèque d'Etat du Québec;

5. Que la Bibliothèque d'Etat du Québec puisse conclure des ententes avec les différentes bibliothèques gouvernementales du Québec en ce qui concerne l'acquisition et la conservation des documents;

6. Que la Bibliothèque d'Etat du Québec encourage la recherche bibliographique à l'échelle nationale et la planification rationnelle des acquisitions dans les diverses bibliothèques;

7. Qu'une liaison très étroite soit établie avec la Bibliothèque Nationale d'Ottawa;

8. Que soit établie entre la Bibliothèque d'Etat du Québec et le Service des bibliothèques du ministère des Affaires culturelles du Québec une collaboration étroite, étant donné l'importance du développement des bibliothèques publiques;

9. Que la Bibliothèque d'Etat du Québec désignée comme telle soit la Bibliothèque de Saint-Sulpice, étant donné la nature et la richesse de ses collections, le fait qu'elle soit déjà propriétaire d'un édifice à Montréal où se concentre la recherche intellectuelle la plus active et la plus variée et où elle peut desservir directement le tiers de la population totale du Québec, et qu'à cette fin, une loi modifie son statut actuel, lui conférant les droits particuliers et les fonctions plus vastes qu'exige son nouveau rôle;

10. Que des moyens financiers adéquats soient accordés en vue d'assurer la création et le fonctionnement de la Bibliothèque d'Etat du Québec.

ques du ministère des Affaires culturelles une collaboration étroite, étant donné l'importance du développement des bibliothèques publiques;

9. Que la Bibliothèque d'Etat du Québec désignée comme telle soit la Bibliothèque de Saint-Sulpice, étant donné la nature et la richesse de ses collections, le fait qu'elle soit déjà propriétaire d'un édifice à Montréal où se concentre la recherche intellectuelle la plus active et la plus variée et où elle peut desservir directement le tiers de la population totale du Québec, et qu'à cette fin, une loi modifie son statut actuel, lui conférant les droits particuliers et les fonctions plus vastes qu'exige son nouveau rôle;

10. Que des moyens financiers adéquats soient accordés en vue d'assurer la création et le fonctionnement de la Bibliothèque d'Etat du Québec.

BIENTÔT À MONTRÉAL

4 opéras présentés par le Metropolitan

La nouvelle compagnie nationale du Metropolitan Opera, dont les co-directeurs sont Ruse Stevens et Michael Manuel annonce qu'elle occupera la scène de la grande salle de la place des arts du lundi 6 au samedi 11 décembre. Quatre nouvelles productions seront présentées pour la première fois à Montréal: "Carmen" de Bizet, mise en scène de Louis Dureux, décors de Bernard Dayé; "Madame Butterfly" de Puccini, mise en scène de Yoshin Aoyama, décors de Ming Cho Lee; "Cinderella" de Rossini, mise en scène de Gunther Rennert, décors de Beni Montresor; et "Susannah" de Carlisle Floyd, mise en scène de José Quintero et décors de David Hays.

CINÉMA
EMOUVANT COLLOSSAL SÉRIATION
SIEGES RESERVES EN VENTE par courrier, au théâtre, Faucher Electric, Jules Jacob, Musique, Margan (magasin) Boulevard, Rockland, Dérail, CKL Radio, St-Jérôme.
Enfants, 10 ans, admis aux matinées seulement.
GEORGE STEVENS
THE GREAT STORY EVER TOLD
EN CINÉMA
1430 Bleury, Montréal, Av. 8-7102 ou 5403

tnm L'ÉCOLE DES FEMMES
de Molière
AU THÉÂTRE ORPHEUM — réservations: 845-7149
tous les soirs à 8 h. 30, dimanche à 7 h. 30, relâche le lundi

VERDI CINÉMA
D'ART ET D'ESSAI
5380, St-Laurent — 277-4800
FESTIVAL DE FILMS RUSSES 7^{ème} SEMAINE
Lundi 1 - Mardi 2 - Mercredi 3
Gagnant du prix Nobel de Littérature
"AND QUIET FLOWS THE DON" (2ème partie)
The Cossacks at War aussi: "IVAN THE TERRIBLE"

Cinéma La Scala
6430, rue Papineau
"LUMIÈRE DANS LA PIAZZA" en couleur avec ROMANO BRASI aussi "VOLUPTE" avec Gina Lollobrigida
"Son plus grand succès depuis 'L'Homme de Rio' JEAN PAUL BELMONDO dans une film de 2^{ème} SEMAINE Henri Verneuil
CENT MILLE DOLLARS AU SOLEIL
Sam. Dim. 12.25 - 2.00 - 5.00 - 7.30 - 9.40. Sur semaine: 7.30 - 9.30.

DÉCISION SANS APPEL
À NOTRE TRÈS GRAND REGRET, CE FILM QUITTERA L'AFFICHE LE 4 NOVEMBRE et ne sera montré nulle part ailleurs à Montréal.

10^{ème} IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT REVÊ D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVÊ D'ANGÉLIQUE

ANGÉLIQUE
COMPLÈMENT DE PROGRAMME "UNE FEMME À ABATTRE"
Séances dimanches
CANADIEN • PLAZA • JEAN-TALON
1204 rue St-Catharine 8303 St-Hubert

L'univers féminin

Le travail des femmes et même des enfants

"Le travail de nuit est antisocial et anti-familial et si des forces économiques aveugles et inhumaines ont forcé les hommes à l'accepter, les femmes trouvent que les tentatives actuelles pour les forcer à se plier devant la voracité de la grande industrie sont inacceptables."

"La grande presse capitaliste nous en fait voir de toutes les couleurs en nous parlant de la société future, en nous parlant des loisirs des travailleurs de demain. Pour nous faire oublier les conséquences sociales de l'automatisation on parle des loisirs croissants dont jouiront les travailleurs dans un avenir rapproché."

"D'autre part, on dit que des impératifs économiques exigent que les travailleurs acceptent de travailler le dimanche et que les femmes travaillent la nuit. Et récemment le cabinet provincial décidait de continuer à laisser des mineurs sans aucune garantie minimum de salaire."

Qui parle ainsi? Un antiféministe? Un confédéré moralisateur? Non. Mais la vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Mlle Gergette Lachaine, à la suite de l'assemblée du Bureau confédéral de la C.S.N., au cours de laquelle les délégués se sont prononcés unanimement contre le travail de nuit des femmes.

Mais pour le gouvernement, l'opinion, des travailleurs et des travailleuses, n'est pas suffisante pour le décider à maintenir réellement en vigueur ou à renforcer la loi interdisant le travail de nuit pour les femmes. Non, il faut plus d'égards que ça envers la grande entreprise, l'industrie, etc., toutes puissances qui veulent "arracher" cette nouvelle concession comme certains commerces ont obtenu le privilège de faire travailler les enfants à des salaires de famine" (Le Travail, oct. 65). Donc, pour apprendre ce que tout le monde sait, le gouvernement québécois a institué un autre comité d'enquête sur le travail de nuit des femmes. La loi déjà existante interdisait aux entreprises de faire travailler les femmes la nuit, mais l'enquête remet tout le principe en question. Pour sa part la CSN a refusé de participer à cette enquête alléguant que la situation de la femme au travail, en général, doit être étudiée, et non seulement le travail de nuit. (Le Travail, oct. 65).

C'est absolument vrai. Le travail de nuit, c'est une chose. Le travail forcé de la mère de famille est une autre chose. Le travail des enfants, au-dessous de 14 ans, est encore une autre chose. Mais que dire des adolescentes au travail qui dépassent leurs forces et, en général, leur système nerveux en particulier, et sur tous les plans, psychologique et moral compris. Les résultats et les conséquences? Leurs chances de bonheur humain sont souvent gravement compromises. Que d'histoires lamentables dans les dossiers des agences sociales auraient pu être évitées, dans une grande partie ou leur totalité, si seulement ces enfants n'avaient pas été happés trop tôt et trop jeunes par la grande machine industrielle, un milieu de travail la plupart du temps déshumanisant.

Peut-on parler de la femme au travail, de la travailleuse de nuit, sans penser à la veuve chargée de famille et dont le revenu est insuffisant pour une vie de famille normale, même si elle travaille à plein temps à l'extérieur? "Une loi inique traite la veuve comme une statistique": un article d'André Lanciault, (Le Travail). C'est un article à lire, un problème à étudier quand on se préoccupe de la chose publique, des problèmes sociaux et... qu'on veut "faire de la politique".

Une femme d'œuvres me disait récemment qu'elle avait posé quelques questions à des organisatrices de comités dans leur présente campagne électorale sur ces problèmes de la femme au travail des veuves, que le mari ne laisse pas fatalement démunies financièrement, mais qui sont aux prises avec le fisc d'une façon injuste, intolérable; des autres veuves qui restent privées de revenus mais qui ont charge d'enfants en bas âge, ou d'âge scolaire, etc. Eh bien, aucune de ces femmes n'avait une connaissance quelconque de ces problèmes de leurs sœurs, de leurs compatriotes. Oh! elles ont bien entendu, ici et là, des entretiens dans le vent, à bâtons rompus sur le bas niveau de vie de plusieurs catégories de femmes, travailleuses sans métier, ouvrières malades, institutrices rurales à la retraite insuffisante, veuves qui, pendant des années souffrent de sous-alimentation avec leurs enfants, mais c'est tout. Autant en emporte le vent! Pour elles s'occuper de la chose publique et politique c'est tout simplement se choisir un candidat, aussi beau garçon que possible et le servir à son comité, pour sa campagne, dans son comité. Avec de l'espérance... Un peu comme cette partisane qui tenait un jour, de m'apporter à travailler pour son clan, et qui, devant mon indifférence et mon refus, me jeta énergiquement: "Faut être d'un parti, c'est le seul moyen d'avoir quelque chose". Elle avait parfaitement raison d'ailleurs: elle a son "quelque chose" depuis dix ans d'années. Mais la communauté n'y a rien gagné, ni la famille ouvrière.

A part ça, selon l'Institut canadien de l'opinion publique, 42% des électeurs au Québec, ne savent pas pour qui voter. Les électrices questionnées dans la rue, sur la politique, et dont la TV nous a donné les réponses doivent être parmi ces 42%. Et l'on entend dire un peu partout qu'on n'a pas voté! C'est la dernière chose à ne pas faire dans une province où certaines années d'élections, non seulement on passe des "télégraphes" par centaines mais où l'on enlève même des boîtes de scrutin! Même si vous ne savez pas pour qui voter, il faut se reporter au moins au bureau de vote. Au moins, on ne volera pas votre "voix". Mais un des premiers devoirs sociaux de la femme d'aujourd'hui, citoyenne et électrice, est encore et toujours de faire effort pour s'intéresser à la chose publique, s'informer sérieusement du sort des femmes au travail, dans la mesure du possible, de façon à pouvoir faire sa part, personnelle et efficace dans l'instauration de conditions de travail et de vie qui assurent, au moins, un commencement de justice sociale et la véritable promotion de la femme de toutes les classes, de l'ouvrière comme de l'universitaire.

Germaine BERNIER



Aux enfants qui hésiteraient au lendemain de la collecte en faveur de l'Unicef à rapporter à l'école leur tirelire, rappelez-leur que c'est un peu grâce à eux que l'Unicef a remporté cette année le prix Nobel de la Paix. C'est également pour venir en aide à cette mère et son enfant que vos écoliers ont parcouru les rues des villes, hier soir. Cette photo a été prise à l'entrée de l'hôpital de Sassoon, à Bombay, hôpital créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance.

(Photo Keystone)

La France songerait à abroger la loi de 1920 sur l'interdiction de propager les contraceptifs

PARIS — Piliule? Diaphragme? Stérilet? Le ministre n'a pas dit non. La question du contrôle des naissances est à l'étude, a dit hier M. Raymond Marcellin, ministre de la Santé publique en France, lors de la discussion, devant le parlement. Le ministre a ajouté que c'était une question très délicate.

Ainsi, pourrait être un jour modifiée la vieille loi de 1920 qui interdit en France, sous peine de prison, toute propagande anticonceptionnelle. Cette loi, votée au lendemain de la guerre de 1914-18, et de la terrible saignée qu'elle avait provoquée dans la jeunesse française, avait pour but d'arrêter la poussée démographique qui se manifestait alors. Elle allait dans le sens des impératifs du catholicisme.

Mais, depuis, des changements profonds sont intervenus dans les esprits et dans les faits. On a pu notamment constater que l'interdiction des pratiques anticonceptionnelles avait souvent pour contrepartie de dangereuses pratiques abortives clandestines. D'autre part, depuis la dernière guerre une poussée démographique satisfaisante — sans doute favorisée par les lois sur la famille — s'est manifestée en France succédant à la stagnation des décennies précédentes.

On constate, au surplus, qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où les méthodes contraceptives sont autorisées, le pourcentage des naissances n'en est pas affecté. Et si Paul VI s'est montré très réticent sur cette question, de nombreuses voix, au concile, l'ont écoutée. Et l'on sait qu'elle a été mise à l'étude au Vatican.

Le planning familial a d'ailleurs, d'ores et déjà, pignon sur rue en France, quoique discrètement. Il lui est seulement interdit de faire de la propagande. Dans ses 70 centres, les femmes sont accueillies et conseillées. Et elles peuvent acquérir, venant de Grande-Bretagne, les instruments contraceptifs qui aboutissent à ce qu'il est convenu d'appeler la "maternité consentie".

A la radio scolaire:

"Faisons de la musique", une émission d'initiation pour les jeunes enfants

par Renée ROWAN

— La, la, la, chante le petit oiseau. Cui, cui, cui, répondent Loulou et Jean-Pierre à la voix de l'animatrice, Marie Bolduc.

— Reviens petit Riki, reviens petit Riki. Viens saluer tes amis, répète-t-on aux sous du tambour.

Formule et phrase rythmiques que vous entendrez dès demain à la nouvelle émission radiophonique "Faisons de la musique", au cours des émissions scolaires de la Société Radio-Canada.

Ce quart d'heure d'éveil à la musique, présentée chaque mardi et vendredi, de 2h à 2h15 sur les ondes de CBF est spécialement destinée aux enfants de la première année des écoles de la province, mais il intéressera également, nous en sommes assurés, tous les 4,5 ans qui restent à la maison. Combien de mamans, n'ont-elles pas, comme nous, cherché sans trop de succès un moyen d'initier les petits à la musique? Voici, madame, une proposition intéressante: vous n'avez qu'à tourner le bouton de votre appareil et vos enfants seront pris au jeu pour

L'animatrice, Marie Bolduc, travaille en studio avec deux enfants qui n'ont reçu aucun entraînement musical spécial: Loulou, 6 ans, et Jean-Pierre, 7 ans, deux élèves de la Commission scolaire de Montréal. Il n'y a, avant l'émission, aucun exercice, aucune répétition: les deux écoliers "font" de la musique" spontanément, en même temps que des centaines de petits auditeurs.

Une méthode vivante

Les formules mélodiques et rythmiques, les chansons courtes, tous les exercices proposés à chaque leçon sont des moyens de faire vivre à l'enfant des expériences musicales. Il s'agit, explique Mlle Bolduc, d'amener l'enfant à une expression spontanée de la musique, de développer sa sensibilité auditive, de sus-

— Même le professeur avec peu de connaissances musicales n'aura aucune difficulté à suivre le programme, nous assure M. Pirro. Il s'agit simplement de demander aux enfants, pendant la semaine de relâche des exercices faciles tout en leur laissant le loisir de s'exprimer et de dire ce qu'ils ont entendu. Et surtout, il faut laisser les petits chanter, même s'ils chantent faux ou mal. La voix finit par se placer et l'enfant prend un tel goût à le faire. C'est une détente en même temps qu'une formation.

Voilà donc, madame, une invitation à laisser chanter vos petits et à chanter avec eux. Ne manquez pas d'ouvrir votre appareil de radio demain, à 2h.



Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- Horizontalement**
- 1-Bague pour homme
 - 2-Eut un tendre sentiment pour — Non autorisé dans une société organisée
 - 3-A son ile dans un roman — Article
 - 4-Petite planète — Lui
 - 5-Parcourut — Ce qui protège
 - 6-Allonges — Très heureux
 - 7-Pas suffisamment — Palpe
 - 8-Fabrique — Au monde
 - 9-Faire entrer de l'air
 - 10-Voyelles — Familier — Obtenues
 - 11-Avec largesse
 - 12-Se débarrassent de leur humidité — Endroit
- Verticalement**
- 1-Suppression apparente de la vie
 - 2-Touffu — Ne coule pas
 - 3-Pour envoyer des messages — En cri
 - 4-Pour des fleurs — Etat des E.U.
 - 5-Eut sa ruée — Se répand dans l'air
 - 6-Parcourerons — Note inversée — Cardinaux opposés
 - 7-Personnel — Sa couleur détermine souvent sa valeur
 - 8-Eviter avec adresse — Pronom
 - 9-Qui trahit son passé — Vrai
 - 10-En épelant: mer — Pré-nom russe — Sans aspérité
 - 11-Convoitise — Diminue le temps disponible à un noctambule
 - 12-Personnel — Fait du tort — Partie dure
- Solution de samedi**
- Horizontalement**
- 1-POLEMIQUES
 - 2-EVALUE — SCIE
 - 3-RIMER — PARENT
 - 4-IDEM — OR — UNE
 - 5-PENETRER — NID
 - 6-TNT — TOLEDE
 - 7-TUAT — ET
 - 8-IMBATTABLE
 - 9-LIERRE
 - 10-ERRERENT
 - 11-SEM — UREE
 - 12-PS — SENTI — AIR
- Verticalement**
- 1-PERIPETIES
 - 2-OVIDE — UM
 - 3-LAMENTABLES
 - 4-ELEMENTAIRES
 - 5-MUR — TT — TERME
 - 6-IE — OR — ATRE
 - 7-PRET — ARRET
 - 8-USA — RO — BEE
 - 9-ECRU — NU
 - 10-SIENNE — EXTRA
 - 11-ENEIDE — EI
 - 12-DETERRE

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CREATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

La couture chez soi



9223

No 9223
Enfin le patron de jupe juste-à-coudre en moins d'une heure avec un peu d'habileté. Une soirée au plus de travail et votre garde-robe s'enrichira d'une nouvelle toilette.

Le patron imprimé no 9223 est offert pour les tailles 24, 26, 28, 30 et 32 pouces.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Avez-vous une bonne santé mentale?

Connaissez-vous les 4 grandes forces qui agissent sur votre santé mentale? Lisez les conseils d'un grand psychologue et son avis sur les cinq caractéristiques d'une personne équilibrée — dans le numéro de novembre de Sélection du Reader's Digest. Achetez votre exemplaire de Sélection sans tarder!

RI. 8-6188
Maxime
Nettoyeurs
1415 BOIS FRANCO
ST-LAURENT

SALLE A DINER
RAMADA INN
RESERVATIONS: 748-7771
6110 Ch. Côte-de-Liesse
Sortie 21, boul. Métropolitain vers Dorval

Pour être belle madame
prenez rendez-vous

INSTITUT de BEAUTÉ

Dr. G. Payot

Mme E. Rosquin

L'Institut de beauté du Dr N.G. Payot propose à la femme moderne l'atmosphère élégante et les soins esthétiques nécessaires à sa détente physique et à son rayonnement. Un accueil gracieux, les bienfaits de la méthode du Dr N.G. Payot et les dernières créations du maquillage mode vous y attendent.

Pour votre rendez-vous, composez

849-4934

2130 De La Montagne

Conseils de beauté — Traitement du visage et du décolleté — maquillage personnalisé — Cours de maquillage individuel — Epilation de tous genres, etc.

DECORATEURS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

CLAUDE SWOLFS

322-3067

5340 Henri-Bourassa

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL 1 - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes

Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

cette fois,
un seul choix

votons tous libéral

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Ajournement probable du deuxième Bandoung

ALGER — La décision d'ajourner le "deuxième Bandoung" semblait acquise dès hier soir, après la reprise à huis clos des travaux du comité ministériel afro-asiatique. Ce dernier, sur proposition du délégué du Maroc, chargeait de l'étude immédiate de la question un comité de neuf pays, précisait-on de bonne source. On ajoutait que le président de l'Algérie, se serait rallié à la thèse de l'ajournement. Toutefois, la nouvelle ne pourrait être annoncée que demain afin de permettre aux délégués d'assister à la fête nationale algérienne, aujourd'hui.

Hier soir également, l'Algérie faisait savoir qu'elle était favorable à l'admission de l'URSS dans le groupe de Bandoung.

En présentant sa proposition tendant à la participation de l'Union soviétique au deuxième Bandoung, le représentant de l'Inde a souligné que, depuis la conférence de Bandoung de 1955, la politique et l'orientation de l'URSS, a-t-il dit en substance, s'est identifiée de plus en plus aux mouvements d'émancipation afro-asiatiques. De plus, a-t-il poursuivi, la présence de l'URSS donnerait à la conférence

d'Alger un poids et une autorité incontestables.

La Nigeria et la Mongolie figurent au nombre des pays qui ont donné leur accord à une éventuelle invitation à l'URSS de siéger à la conférence d'Alger, mais il n'a pas été demandé aux ministres de voter une résolution dans ce sens, apprend-on de source bien informée.

Les ministres ont également abordé, de façon indirecte toutefois, le problème de la demande chinoise d'ajournement du "sommet" lorsque certains délégués ont proposé l'examen du rapport du comité préparatoire. A Pékin, l'agence Chine nouvelle a annoncé hier qu'elle est "autorisée à faire la déclaration suivante: selon des dépêches d'agences occidentales du 30 octobre, la Chine accepterait de participer à la conférence au sommet afro-asiatique si elle était retardée de trois mois et si l'URSS n'y était pas invitée. L'agence Chine nouvelle est autorisée à déclarer que cette information est une pure fabrication. A aucun moment le gouvernement ne transigera sur les principes."

Harriman: l'entrée de la Chine à l'ONU provoquera son éclatement

TUCSON (Arizona) — Dans le discours qu'il a prononcé hier soir à l'université de l'Arizona, M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant des E-U a abordé la question de l'admission de la Chine populaire aux Nations unies et a réaffirmé la ferme opposition de son pays à cette admission, qui, a-t-il dit, "provoquerait l'éclatement des Nations-unies".

M. Harriman a ajouté que ceux qui affirment qu'une telle admission permettrait enfin le

dialogue avec Pékin se trompent, que le seul but des Chinois est "la domination du monde par la force" et que le dialogue est impossible. M. Harriman a cité à l'appui de sa thèse l'expérience des Britanniques qui bien qu'ayant reconnu la Chine depuis 1949 n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord avec elle pour un échange d'ambassadeurs et celles de l'URSS qui après avoir appuyé et aidé la Chine pendant des années se trouve maintenant dans l'im-

possibilité de s'entendre avec elle.

M. Harriman a enfin déclaré qu'il était hautement probable que les Nations unies voteraient encore une fois cette année contre l'admission de la Chine qui "nuît à sa propre cause par ses propos agressifs".

M. Averell Harriman a par ailleurs, exprimé sa certitude que si les Etats-Unis "persévéraient, nous pourrions trouver le moyen d'aboutir à des accords avec l'URSS sur le contrôle des armes nucléaires".

M. Harriman a rappelé que l'été dernier, lors de ses conversations à Moscou avec le président du conseil Alexis Kossyguine, ce dernier a fait ressortir le besoin où se trouvent Washington et Moscou d'aboutir à un accord sur ce point tandis que les deux pays ont la prépondérance de la puissance nucléaire.

Toutefois, a dit encore l'ambassadeur Harriman, M. Kossyguine lui a montré très clairement qu'un tel traité n'est pas possible tant que dure la guerre du Vietnam. M. Harriman est cependant certain que "les leaders soviétiques tiennent autant que nous à éviter un conflit nucléaire et ils ont le désir sincère de prendre de nouvelles mesures", sur le plan nucléaire, allant au-delà du traité de Moscou.

Le premier ministre de Hanoï a eu d'importants entretiens avec les dirigeants russes et chinois

PEKIN — M. Pham Van Dong, premier ministre du Nord-Vietnam, qui était à la tête d'une importante délégation, a eu récemment des conversations, à Pékin et à Moscou, avec les dirigeants chinois et soviétiques, apprend-on de source sûre.

Les conversations des dirigeants nord-vietnamiens se seraient déroulées, semble-t-il, au cours de la première quinzaine d'octobre. Elles auraient duré plus d'une semaine à Pékin. M. Pham Van Dong se serait ensuite rendu à Moscou où il aurait eu également pendant plusieurs jours d'importantes conversations avec les dirigeants soviétiques.

On croit savoir que les conversations ont surtout eu pour but de définir la position du gouvernement nord-vietnamien par rapport à la Chine populaire, à l'URSS et aux autres pays du bloc socialiste.

Le problème d'éventuelles négociations pour mettre fin à la guerre du Vietnam a certainement été abordé, mais, semble-t-il, dans le cadre de la politique générale du gouvernement de Hanoï.

M. Couve de Murville reçoit un accueil exceptionnel de Kossyguine et Mikoyan

SOTCHI — MM. Anastase Mikoyan et Alexis Kossyguine ont réservé à M. Couve de Murville un accueil exceptionnel.

C'était la première rencontre d'un ministre des affaires étrangères occidental avec les nouveaux dirigeants soviétiques. Le programme prévoyait une visite au président de la République, et au Président du conseil à leurs résidences d'été de la mer Noire, mais on pen-

sait qu'il s'agirait d'une manifestation protocolaire. Or l'entretien avec M. Kossyguine a duré plus d'une heure et demie, celui avec M. Mikoyan plus d'une demi-heure, et le tout s'est terminé par un grand dîner offert par les deux hommes d'Etat soviétiques, dîner qui s'est prolongé fort tard, dans une atmosphère excellente, souligne-t-on du côté français.

Sur l'entretien proprement

dit de M. Couve de Murville avec M. Kossyguine, on ne sait pas grand chose puisque seuls y assistaient les deux ambassadeurs et MM. Charles Lucet et Kovaliev, directeur d'Europe du ministère soviétique des affaires étrangères. On sait seulement les principaux sujets examinés: l'Europe, (c'est-à-dire la sécurité européenne et le problème allemand) et l'Asie du Sud-Est. Il est permis de penser que comme lors de l'entretien de vendredi avec M. Gromyko, cette conversation a consisté surtout en un échange de vues très libre où chacun a exposé sa manière de penser sans prétendre convaincre son interlocuteur sur les points où les divergences sont bien connues. Avec M. Mikoyan, les mêmes thèmes ont été passés en revue dans les grandes lignes. Dans les deux cas, on a vu nettement le souci de mettre en lumière les points de convergence plus que les points de divergence.

Israël: les élections ont lieu demain

TEL AVIV — La campagne électorale a pris fin cette fin de semaine en Israël, les élections devant se tenir demain.

Les trois rivaux, leaders des grands partis en compétition, l'ancien président du conseil M. David Ben Gourion, (RAFI) 79 ans, M. Levi Eshkol, président du conseil (Mapai) 70 ans et M. Menahem Begin (Heruth) 52 ans, se sont adressés samedi aux électeurs.

M. Ben Gourion a déclaré que la paix avec les Etats arabes pourrait être assez proche, mais qu'il fallait voter pour un homme fort et non une personnalité faible. M. Eshkol, lui, a souligné que, si le front que son parti a réalisé avec l'Adshat havyada ne venait pas en tête au prochain parlement, toute chance de constituer un gouvernement de coalition solide disparaîtrait et Israël entrerait dans la voie de la quatrième république. Enfin, M. Begin a demandé à ses auditeurs de soutenir le bloc des droits car "ce n'est que lorsque Israël sera aux mains d'un parti arabe que le Mapai, qu'on pourra parler de démocratie".

D'après des sondages d'opinion publique, le front de M. Eshkol obtiendrait un tiers des sièges et le bloc heruth un quart. Le parti rafi de M. Ben Gourion, ne recevrait pas beaucoup plus que 10 pour cent des voix.

Vietnam: les Américains bombardent par erreur un village: 48 morts, 55 blessés

SAIGON — C'est une erreur de transmission de coordonnées géographiques entre officiers américains de l'aviation et officiers vietnamiens qui est responsable du bombardement aérien samedi qui entraîna la mort de 48 civils et blessa 55 personnes au village de De Duc dans le nord de la province de Binh Dinh à 320 milles au nord de Saigon.

A deux reprises, l'officier aviateur chargé d'identifier l'objectif pour les deux "Sky-raidiers" demanda confirmation aux officiers vietnamiens dirigeant l'opération au sol et qui avaient demandé le soutien de l'aviation.

Selon les coordonnées, l'objectif était ainsi délimité sur les cartes quadrillées BR 788 allant du l'ouest vers l'est et BR 984 allant du sud vers le nord.

Les deux premiers chiffres furent intervertis et l'officier vietnamien indiqua 878, emplacement du village. L'objectif véritable qui n'était pas un village se trouvait à 7 milles à l'ouest.

Le journal des étudiants de Hué a récemment lancé de violentes attaques à l'adresse des forces américaines en prenant comme prétexte ces erreurs et notamment une des plus récentes, survenue sur le 17e parallèle même, en zone démilitarisée. A deux reprises, des avions américains avaient bombardé les 16 et 17 septembre dernier, le pont de la rivière

Ben Hai, tuant 35 personnes, des policiers et des membres de leurs familles.

Jeudi, six soldats américains avaient été tués et trois autres blessés par les tirs de leur artillerie.

Le porte-parole militaire américain, qui a annoncé la méprise survenue hier matin, a souligné que toutes les précautions avaient été prises pour bien identifier l'objectif et que, notamment, à deux reprises, conformément aux nouvelles instructions, le pilote de l'avion d'observation qui dirigeait le bombardement pris de doute, avait demandé l'accord du chef de province et celui du commandant vietnamien: l'emplacement de l'objectif avait été confirmé.

Pour la première fois le Vietcong s'est attaqué, en unités organisées, à une position tenue par des "Marines" américains. L'événement s'est produit dans une des défenses avancées de la base de Danang, qui, il y a deux jours avait été attaquée par des éléments isolés qui avaient pu détruire de nombreux avions et hélicoptères. L'attaque a duré une heure.

Des hommes du Vietcong ont pu pénétrer à l'intérieur des défenses où l'en dût se battre au corps à corps. Cinquante-sept assaillants ont été tués, dit-on, de source américaine. Parmi eux un garçon de 13 ans, vendeur de coca-cola

aux Marines. Une femme de 80 ans qui portait dans un panier de bananes les plans du dispositif militaire et se trouvait avec le Vietcong a été arrêtée.

L'activité militaire a également été marquée par le harcèlement au mortier du camp

des forces spéciales de Plei Me qui ont subi des pertes légères. Les bâtiments de surface de la 7e flotte ont opéré dans le delta du Mekong et l'aviation a effectué un nombre important de sorties au Sud-Vietnam. Elle s'est également manifestée au-delà du 17e parallèle, effectuant hier 29 missions de bombardements contre des ponts et des routes jusqu'au nord-ouest d'Hanoï.

Accentuant encore leur effort militaire, les Américains disposent maintenant à Saigon de neuf nouveaux avions de reconnaissance, RF-4, du type le plus récent.

650 universitaires à M. Johnson: Mettez fin à toutes ces tueries!

NEW YORK — Une lettre ouverte adressée au président des Etats-Unis et signée par 650 professeurs de 51 universités américaines, publiée dimanche par le New York Times, demande au président Johnson d'arrêter "l'effusion de sang au Vietnam."

"Nous vous demandons d'arrêter dès maintenant l'effusion de sang. Nous vous demandons d'ordonner une halte immédiate à la destruction de villages", déclare la lettre.

"Les populations vietnamiennes, de toute tendance politique, ont été les victimes involontaires et innocentes des bombes et du feu, poursuit la lettre. Le peuple américain est lui-même en train de faire une expérience abrutissante et dégradante. Il en vient à considérer sans inquiétude les souffrances inhumaines infligées en son nom à une popula-

tion sans défense. M. le Président, le moment est venu de mettre fin aux tueries... Le terrorisme pratiqué par le Vietcong est désormais nettement dépassé par la terreur, la mort et la destruction infligées par les avions américains. La seule victoire à laquelle cette action militaire massive peut conduire est la conquête d'un Sud-Vietnam décimé par les Etats-Unis. Le peuple américain ne cherche sûrement pas une telle victoire."

Les professeurs d'université demandent également au pré-

sident Johnson de revenir aux accords de Genève de 1954 pour permettre au peuple vietnamien "de faire sa propre paix".

"Monsieur le Président, nous ne pouvons soutenir votre politique au Vietnam," déclare encore la lettre qui affirme: "Les menaces actuelles d'enquêtes sur les protestations d'étudiants ou d'autres critiques, ne nous empêcheront pas de protester contre une politique mauvaise et immorale."



Que pensez-vous de l'importance, pour une famille, de posséder sa maison sans crainte de la perdre?

M. Lalonde

C'est très important, voire nécessaire. Mais où voulez-vous en venir?

Interviewer

À une assurance-hypothèque Mutual Life du Canada.

M. Lalonde

Quel rapport y a-t-il entre la Mutual Life et mon hypothèque?

Interviewer

La Mutual Life vous garantirait l'argent nécessaire au paiement de votre hypothèque s'il vous arrivait de mourir prématurément.

M. Lalonde

Évidemment, une telle assurance serait indispensable à ma famille. Où dois-je m'adresser?

Interviewer

Téléphonez simplement au représentant Mutual Life de votre localité.



La Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

Paris ne participera pas à la réunion des ministres de la défense de l'O.T.A.N.

PARIS — La France ne participera pas à la réunion des ministres de la défense de l'OTAN qui doit se tenir à Paris, le 29 novembre, apprend-on de source bien informée.

Le 31 mai dernier, le secrétaire à la défense américain, M. Robert McNamara avait proposé la constitution d'un comité restreint composé de quatre ou cinq ministres de la défense chargé d'étudier certains problèmes relatifs à la force nucléaire de l'alliance atlantique et son utilisation. Le gouvernement français avait alors fait savoir qu'il n'avait pas d'objection à des réunions de ce genre, mais que pour sa part, il n'y participerait pas, n'en voyant pas l'intérêt.

Depuis lors, la formule s'est modifiée et il n'est plus question d'un comité restreint, mais d'une réunion élargie des ministres de la défense de l'OTAN.

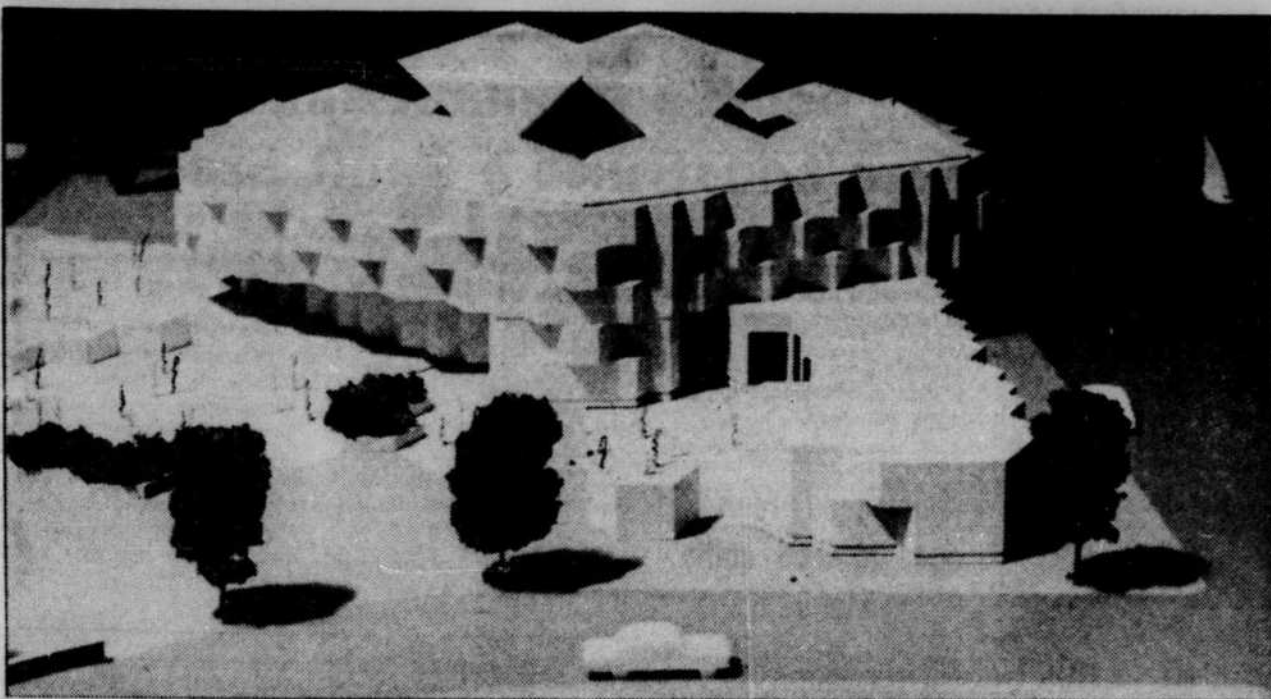
Indonésie: la guerre civile se poursuit dans l'est de l'île de Java

DIJAKARTA — "C'est une véritable guerre civile", a déclaré samedi M. Chaerul Slaeh, vice premier ministre indonésien, au sujet des combats qui opposent, à Java, l'armée aux partisans communistes maîtres de nombreux villages, notamment dans l'est de l'île.

Suivant les informations reçues à Djakarta, les parachutistes se sont heurtés dans cette région à des bandes rebelles qui attaquaient les villes de Tjepogo et de Bojolali. La situation est qualifiée de "précaire". Toujours à Java, plus de trois cents communistes ont été capturés dans la région de Solo et cent cinquante se sont rendus dans celle de Klaten. Des documents saisis par l'armée prouveraient que les communistes ont formé des unités de combats dans tous les villages en leur pouvoir. Après avoir coupé les

communications ils feraient régner la terreur dans des régions entières. Près de trois cents civils, musulmans en majorité, auraient été massacrés.

D'autres "forteresses" communistes continueraient à résister dans le reste de l'archipel indonésien ou l'armée poursuit tambour battant sa campagne d'épuration. Suivant les informations dont on dispose à Djakarta, cinq mille communistes environ auraient été jusqu'à présent arrêtés, mais les observateurs estiment que le chiffre de dix mille serait plus proche de la réalité. D'importants stocks de matériel militaire ont été saisis, déclarent les autorités militaires, notamment près du village de Lobang Buaya, scène du massacre de généraux le jour du coup d'Etat, ou trente membres des Jeunesses communistes ont d'autre part été arrêtés.



Maquette du pavillon de l'Etat d'Israel à l'Expo 67.

Israël à l'Expo 67: une patrie rebâtie

Le pavillon de l'Etat d'Israël à l'Exposition universelle de 1967, dont la maquette et la description détaillée ont été rendues publiques en fin de semaine, tentera d'exprimer le dynamisme d'une nation qui, après deux mille ans d'adversités, a réussi à se rebâtir une patrie.

Le pavillon sera érigé sur l'île Notre-Dame au milieu d'un jardin d'inspiration biblique. Il comprendra un rez-de-chaussée et un étage, soit une surface totale de 27.000 pieds. Une imposante rampe d'entrée y donnera accès.

Le hall sera consacré à l'Israël ancien. Des exhibits archéologiques, entre autres plusieurs fragments de manuscrits de la Mer Morte, évoqueront cette terre qui fut le berceau de la nation juive. Du hall d'entrée, une rampe conduira le visiteur à l'étage, tandis que se déploiera sous ses yeux une immense fresque disant la nostalgie d'Israël dispersé et sa foi inébranlable en son retour à la Terre Promise. Une première salle racontera les efforts des pionniers au début de ce siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale. A ce point précis, le visiteur entrera dans une pièce sombre consacrée aux progrès nazis. Suivra une salle brillamment éclairée, évoquant la seconde naissance d'Israël. Le reste du pavillon sera consacré aux efforts de la nation juive pour assurer son progrès économique et

culturel à travers les plus grandes difficultés. Une dernière section décrira le programme d'assistance technique d'Israël auprès des nations en voie de développement. Le visiteur redescendra ensuite au rez-de-chaussée où tout aura été prévu pour lui donner l'impression qu'il vient

de poser le pied en terre d'Israël: évocation du paysage, centres d'intérêt touristique artisanal, et le reste. Le pavillon comprendra également un auditorium servant à la projection de films ou à des spectacles de chansons et de danses. On y trouvera enfin un restaurant et un casse-croûte où

le visiteur pourra se familiariser avec la cuisine de ce pays. Le pavillon a été conçu par trois architectes israéliens en collaboration avec un groupe montréalais composé de MM. Rosen, Caruso et Vecsel. La réalisation de l'intérieur a été confiée aux meilleurs dessinateurs d'Israël.

Mme K. Casgrain: je ne partage pas l'opinion de M. Laporte sur la langue prioritaire au Québec

"Je ne partage pas cette opinion de mon collègue, surtout parce que j'ai toujours défendu le bilinguisme dans la province — et la véritable conception du bilinguisme présuppose l'égalité des deux langues".

C'est ce que déclarait Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des transports et des communications, quelques heures après être revenue d'un voyage de trois semaines à La Nouvelle-Orléans, où elle a pris part à un congrès nord-américain, et au Mexique.

Le ministre a prononcé un discours devant les diplômés de l'école secondaire Bishop-Whelan, à Lachine.

Ce discours a porté surtout sur l'organisation de son ministère.

Mais elle en a profité pour faire allusion à la déclaration faite samedi dernier, devant les jeunes libéraux, par M. Pierre Laporte, ministre des affaires culturelles et des affaires municipales, qui a dit qu'il fallait que le français devienne "langue prioritaire" au Québec.

Plusieurs autres ministres ont déjà fait connaître leur opinion, à ce sujet.

Soyez bilingues

"Pour votre bien, une autre des obligations de la vie — surtout pour vous qui vivez et al-

lez probablement passer le reste de vos jours dans la province de Québec — c'est que vous devez maîtriser les deux langues. Le français et l'anglais sont les langues officielles de cette province — toutes deux sont essentielles aux relations humaines et aux relations d'affaires.

"A mon retour du Mexique, il y a quelques heures, j'ai été mise au courant de certaines déclarations faites récemment au sujet de la priorité du français dans le Québec.

"Je ne partage pas cette opinion".

Elle ajoutait: "Au moment où le concept même de la confédération est réexaminé soigneusement, il est plus important que jamais que nous donnions l'exemple en ayant la largeur d'esprit nécessaire pour reconnaître l'égalité des deux langues, dans l'intérêt d'un sain canadianisme".

Pas de bâillons

"Je ne crois pas, dit Mme Kirkland-Casgrain, que nous puissions travailler efficacement à la résurrection de la nation qui s'enorgueillit d'avoir déclenché la révolution tranquille, si nous devons nous imposer des bâillons et des oeillères. Pour ma part, je crois que c'est un enrichissement personnel que de pouvoir parler plus d'une langue.

"Au risque de paraître me vanter, je vous certifie qu'il me fait plaisir de converser non seulement en anglais et en français, mais aussi en espagnol, ce qui m'a permis de faire un excellent séjour au Mexique".

M. Pepin demande aux étudiants de se joindre au mouvement de regroupement des forces populaires

de notre envoyé spécial, Real PELLETIER

QUEBEC — "La CSN innove dans le syndicalisme nord-américain en affirmant que les problèmes des travailleurs ne se résolvent pas seulement par la convention collective mais en cherchant à rallier travailleurs, cultivateurs, étudiants et professionnels syndiqués dans une action commune pour que le Québec soit désormais 'dirigé par la population et non par d'autres'".

C'est ce qu'a déclaré samedi après-midi le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, en demandant officiellement aux 250 délégués de l'Union générale des étudiants du Québec réunis en congrès que leurs organismes respectifs se rencontrent bientôt en vue d'une action commune ("des marches par exemple") pour prendre la défense "des intérêts des hommes et des femmes qui constituent vraiment le peuple". M. Pepin a dit que les négociations en vue d'une telle action collective des forces vives du milieu ont déjà été amorcées avec l'Union catholique des cultivateurs et la J.O.C.

Parlant des ingénieurs qui se sont joints au mouvement ouvrier, qui n'ont pas craint les "moyens ouvriers traditionnels" comme la grève pour faire valoir leur point de vue, M. Pepin a dit qu'il s'agit là d'un phénomène "complètement bouleversant" par rapport à l'Amérique du Nord. "C'est parti au Québec, dit-il, cette soudure entre les simples travailleurs et d'autres secteurs de l'entreprise; cela n'existe même pas en Europe".

M. Pepin est d'avis qu'il "faut construire une véritable force populaire au Québec qui fera que la province sera dirigée non par d'autres, mais par la population".

Le président de la CSN a évoqué à diverses reprises des faits d'actualité des derniers mois qui illustrent ce mouvement de regroupement des forces vives de la nation: marche des cultivateurs sur la capitale, présence d'étudiants sur des lignes de piquetage de travailleurs union des ingénieurs et des enseignants au mouvement ouvrier.

Mais il ne faut pas continuer cette lutte de façon parcelle, a ajouté M. Pepin. A la CSN, nous avons entrepris des contacts avec l'Union catholique, avec d'autres mouvements

de jeunes et il faudrait désormais des échanges de plus en plus nombreux afin d'en arriver à des modes d'action communs. Ce que nous voulons, dit-il, c'est "une démocratie

Rancourt aux étudiants: ne vous pensez pas les anges gardiens des travailleurs

QUEBEC (de notre envoyé spécial) — Les travailleurs ont à cœur de protéger les structures qu'ils se sont données contre les risques d'aventures douteuses, a déclaré samedi le vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, faisant allusion à certains jeunes qui voudraient que les mouvements syndicaux radicalisent leur action.

M. Rancourt, qui devait représenter le président de la FTQ, M. Louis Laberge, au congrès de l'Union générale des étudiants du Québec, ne s'est pas présenté devant les étudiants et son texte a été lu à l'assemblée par un étudiant. Dans ses relations avec le syndicalisme ouvrier, a dit M. Rancourt, le syndicalisme étudiant ne doit pas oublier que les travailleurs se sont donnés des structures en vue de régler des problèmes bien concrets et vitaux pour eux et pour leurs familles. Et les travailleurs ont à cœur de protéger ces structures contre les risques d'aventures douteuses parce qu'ils ne sont pas de passage à l'usine, comme les étudiants de l'université, mais "condamnés à perpétuité".

Le leader syndical s'est réjoui de l'appui croissant que les étudiants syndiqués apportent aux revendications ouvrières. Cependant, a-t-il souligné, quand on veut aider quelqu'un, on cherche à l'aider de la façon la plus utile et la plus efficace, et, pour ce faire, on le consulte. D'ailleurs, rappelle-t-il, c'est exactement comme cela que l'on procède dans le mouvement syndical et l'on ne se

précipite jamais sur une ligne de piquetage sans consultation préalable avec le syndicat des grevistes eux-mêmes.

M. Rancourt a mis les étudiants en garde contre la tentation de vouloir s'instituer la conscience et les anges gardiens des travailleurs. Il y a longtemps, dit-il, que les travailleurs n'attendent plus de messies ni de sauveurs pour les protéger ou les sauver contre eux-mêmes.

Il ne faudrait pas, dit-il, que nos nouvelles élites intellectuelles nous imposent un néo-clérisme laïque aussi anachronique que l'ancien. Les travailleurs affirment-ils, ne constituent plus un troupeau en quête de pasteurs: ils représentent le mouvement social le mieux organisé et le mieux structuré du point de vue démocratique, et il est de plus en plus en mesure de produire lui-même ses propres élites.

Précédemment, M. Rancourt a repris un thème que développait avec chaleur il y a quelques mois devant un groupe d'étudiants l'attaché aux relations publiques de la FTQ, M. Noël Perusse, affirmant que le syndicalisme étudiant ne doit pas être considéré comme un nouveau "teen-age market", c'est-à-dire comme une clientèle livrée à l'exploitation des idéologies, des partis politiques et des corps intermédiaires.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, n'en a pas moins, quelques minutes plus tard, après avoir entendu la lecture du texte de M. Rancourt, offert aux étudiants une collaboration étudiants-travailleurs en vue d'objectifs communs à déterminer.

par le peuple organisé". Dans la poursuite de nos objectifs, a ajouté M. Pepin, nous employerons les marches populaires ou tout autre moyen qui se présentera à notre imagination.

Il faut, dit-il, jeter la base d'une idéologie populaire et ne plus permettre qu'on bourse le peuple, comme les gouvernements nous y ont habitués, en nous disant par exemple, comme il y a quelques années, que nous avions "le meilleur système d'éducation au monde".

Epaulez-nous, a lancé M. Pepin, enthousiaste: Nous ne voulons plus d'une société anonyme où les décisions sont prises à coup de lobbying, de pressions en coulisse, mais une société qui tienne compte des intérêts des hommes et des femmes qui constituent vraiment le peuple.

M. Pepin a dit qu'à la CSN, on a compris qu'il fallait dépasser les cadres de la convention collective pour répondre vraiment aux aspirations de la classe laborieuse.

Au départ, a-t-il rappelé, le syndicalisme s'est développé dans des structures de métier. La machine est apparue et ce sont les structures d'industrie qui ont fait place aux cadres de métier. Mais aujourd'hui, de telles structures ne répondent plus aux vrais besoins. Le "nouveau syndicalisme" préconisé par la CSN, ne vise plus les seules augmentations de salaires, ne s'intéresse plus seulement aux problèmes de l'entreprise, mais aussi aux problèmes qu'on ne résoudra pas par la convention collective.

M. Pepin, qui a été vigoureusement applaudi à plusieurs reprises durant son exposé, a insisté sur l'aspect "participation populaire" que doit revêtir le syndicalisme.

Les déclarations du président de la CSN, dit-il, ce n'est pas important; ce qui compte, c'est ce que les membres pensent. Je n'ai pas toujours été président de centrale et je me suis toujours dit qu'une centrale, ça ne devait pas fonctionner à coups de directives venues d'en haut.

Le conférencier a ajouté que la CSN organisait depuis quelques temps de nombreuses rencontres des officiers de ses syndicats afin de les amener à discuter des problèmes des travailleurs qui dépassent la convention collective.

UN HOMME PROPRE POUR UNE VILLE NEUVE



Me JACQUES TETREAU
et son équipe rétabliront à VILLE DE LAVAL

- la démocratie
 - la justice
 - la moralité
- L'Alliance démocratique Laval

AUX ANCIENS du

Mont St-Louis

INVITATION à une

GRANDE PARTIE D'HUITRES

sous la présidence de

M. et Mme Guy L. HUDON

Mercredi le 3 novembre

à 6.30 p.m. au

GYMNASSE DU MONT ST-LOUIS

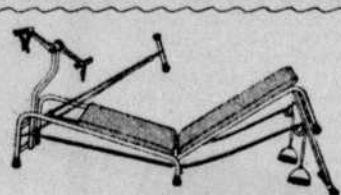
Ne manquez pas ce RENDEZ-VOUS!

Monsieur le sédentaire!

Accumulez plus d'énergie pour vos affaires!

Pourquoi vieillir avant le temps?

VOTRE PROBLEME EST-IL... APPARENCE ou CONDITION PHYSIQUE?



LE WEIDER HOME GYM
GARANTI A VIE

Il ne pèse que 35 livres, ne prend pas de place et se plie en quelques secondes.

Pour une démonstration confidentielle, appelez Monsieur John DOUCET personnellement. "Je vous prouverai que vous perdrez plusieurs livres à la ceinture en quelques minutes par jours". Aucune obligation, mallez le coupon aujourd'hui et soyez assuré que personne ne viendra vous solliciter à domicile.

HOME FITNESS EQUIPMENT CO.
Edifice Weider,
2875 Bates Road,
Montréal.

S.V.P. me faire parvenir les documentations concernant "COMMENT ME TENIR EN FORME DANS MON FOYER AVEC WEIDER HOME GYM MASTER", sans obligation de ma part.

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL.

L. D. 1-11-65

S'utilise aussi comme planche abdominale (l'un des nombreux mouvements).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, SIGNEZ

735-3451

Service 24 heures par jour ou postez ce coupon immédiatement

M. Wagner ferait incessamment une déclaration sur l'affaire soulevée par le Dr Guy Marcoux

QUEBEC. — Un porte-parole du ministère de la justice a indiqué en fin de semaine que M. Claude Wagner pourrait d'ici peu faire une déclaration concernant les documents que lui a remis le Dr Guy Marcoux la semaine dernière. Il a ajouté que le ministère faisait présentement l'étude de ces documents et il a laissé entendre que le ministre pourrait faire une déclaration au cours de cette semaine. La teneur des documents n'a pas été révélée, mais M. Wa-

gnier a dit que des actions judiciaires seraient entreprises si l'étude des documents rendait la chose nécessaire.

Le Dr Marcoux aurait fait savoir à la RCMP qu'il avait des preuves de parjure et de corruption en rapport avec un groupe de députés du Ralliement des créditistes. Dans un pamphlet, le Dr Marcoux a parlé d'un "pacte" entre les libéraux et ces députés à la suite de l'élection fédérale de 1963.

Spécialistes en VETEMENTS

POUR HOMMES

de FORTE TAILLE

jusqu'à 425 lb.

GRANDS

jusqu'à 6'10"

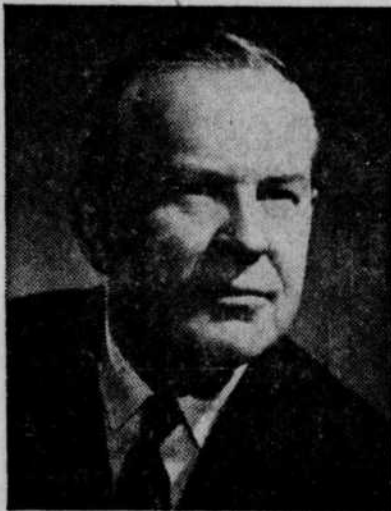
Chemises 13 1/2 à 21.
Complets, pantalons, gilets sport, 35 à 58
Pantalons, coupe-vent, sous-vêtements, 28 à 64
Sous-vêtements, 5 1/2 à 15.

Bovet

2567 est, rue Ontario - LA. 6-4428

(un peu à l'est de Frontenac)

demain soir à 8h p.m. LA GRANDE ASSEMBLÉE DE MONTRÉAL au Palais du Commerce



Venez écouter M. PEARSON

5 autres orateurs prendront aussi la parole:

M. GUY FAVREAU M. MAURICE LAMONTAGNE
M. JEAN-LUC PEPIN M. MAURICE RINFRET
M. WARREN ALLMAND

Les discours seront transmis en direct de 8h 30 à 9h 30, par les stations suivantes:

CKAC Montréal	CHRD Drummondville	CKTR Trois-Rivières	CKJL St-Jérôme
CKVL Montréal	CHEF Granby	CKBM Montmagny	CKSM Shawinigan
CJMS Montréal	CHLC Hatterville	CKBC Québec	CJLM Joliette
CFGT Alma	CKCH Hull	CKBS St-Hyacinthe	CJSO Sorel
CJMT Chicoutimi	CKRS Jonquière	CFDA Victoriaville	CFLV Valleyfield

Le lendemain, 3 novembre, les discours seront retransmis en différé par les 8 stations suivantes:

CHLT Sherbrooke	CKRN Rouyn	CHRL Roberval
de 11h p.m. à minuit	de 10h 30 p.m. à 11h 30 p.m.	de 6h 30 p.m. à 7h 30 p.m.
CHNC New-Carlisle	CHCN Sept-Îles	CKRS St-Georges-de-Beauve
de 6h 30 p.m. à 7h 30 p.m.	de 6h 30 p.m. à 7h 30 p.m.	de 5h 30 p.m. à 6h 30 p.m.
CFLM La Tuque	CJBR Rimouski	
de 6h 45 p.m. à 7h 45 p.m.	de 7h p.m. à 8h p.m.	

SÉCURITÉ • PROSPÉRITÉ • SOLIDARITÉ AVEC

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Les caisses Desjardins s'orientent vers une "distribution judicieuse" du crédit pour répondre aux besoins de la famille

Il est contraire aux faits de continuer de prétendre que les caisses populaires négligent les prêts personnels à leurs sociétaires au profit des seules prêts sur hypothèque, a déclaré en fin de semaine,

M. Emile Girardin, président de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins, à l'assemblée générale de cet organisme qui s'est tenue samedi à l'université de Montréal.

La vérité, a dit M. Girardin, c'est que les caisses, pleinement conscientes des besoins de la famille canadienne-française, se sont orientées vers ce qu'il a appelé une "distribution judicieuse" du crédit à la consommation.

D'ailleurs les chiffres parlent d'eux-mêmes, a-t-il ajouté, en attirant l'attention sur le fait que les prêts sur reconnaissance de dette (prêts personnels) ont augmenté de 38 p.c. au cours du dernier exercice financier qui s'est terminé le 31 août 1965; dans cette même période, les prêts sur hypothèques n'ont connu qu'une hausse de 10,7 p.c. Il s'agit selon lui, d'une tendance qui va s'accroissant depuis cinq ou six ans.

M. Girardin a rappelé que c'est à la suite d'une enquête sur la situation financière de la famille canadienne-française, enquête qu'elles avaient elles-mêmes commanditée, que les caisses ont pris une conscience plus vive de la place croissante que tenait le crédit dans la satisfaction des besoins familiaux.

Depuis lors, les caisses populaires ont ouvert de plus en plus grande leur porte au crédit à la consommation, a dit M. Girardin.

Une progression constante. Le rapport soumis samedi aux délégués des 331 caisses affiliées à l'Union régionale de Montréal reflète l'essor considérable que ces caisses ont connu au cours des douze mois du dernier exercice financier. Les caisses de Montréal, auxquelles se joignent celles des diocèses de Valleyfield, Saint-Jean, Hull, Mont-Laurier, Timmins, Saint-Jérôme, Pembroke, ainsi que les caisses étudiantes sur le même territoire, comptent maintenant 625,745 sociétaires, et leur actif s'établit à près de 5460 millions.

Encore là, les chiffres sont éloquentes. Une comparaison avec l'année précédente donne en effet les résultats suivants: cinq nouvelles caisses, 62,916 nouveaux sociétaires, et une augmentation de l'actif de l'ordre de plus de 860 millions.

(Suite à la page 14)

la vie syndicale

Selon la FTQ, la CSN abuse de la presse

QUEBEC — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, estime que la centrale rivale, la CSN, abuse vraiment de l'hospitalité de la presse en lui communiquant de fausses informations à des fins d'organisation et de recrutement syndical. Les journalistes, dit-il, se plaignent à bon droit de l'étalage public que nous faisons de nos querelles intersyndicales mais comment peut-il en être autrement quand nous devons, pour notre part, passer une partie de notre temps à apporter des mises au point aux déclarations erronées ou mensongères de la CSN?

Le président de la FTQ a précisé que le dernier exemple de cette exploitation des moyens de diffusion à des fins de recrutement, c'est la conférence

de presse donnée lundi par le secrétaire adjoint de la CSN, M. Jean-Paul Geoffroy, à l'occasion du conflit intersyndical actuellement en cours à Radio-Canada.

M. Laberge a tout d'abord fait observer que c'était alors la seconde fois qu'un porte-parole de la CSN annonçait l'intention de cette centrale de soumettre une requête en accréditation au nom d'un groupe d'employés québécois de Radio-Canada. Déjà, rappelle-t-il, M. Jacques Dupont l'avait annoncé pour "dici quelques jours", le 12 octobre dernier. La répétition de cette "nouvelle", selon le leader syndical, outre qu'elle indique que la CSN n'a pas encore rallié une majorité, constitue une manœuvre de propagande destinée à stimuler le recrutement.

La CSN redemande une enquête à T.-R.

TROIS-RIVIERES — "Quand il y en a douze qui crévent, on a le droit de critiquer. Pourquoi n'y aurait-il pas une enquête publique en rapport avec la tragédie du pont de Trois-Rivières. Il peut y avoir eu de la négligence qui ne soit pas nécessairement criminelle mais ceux qui refusent l'enquête n'ont pas le droit de cacher la cause de cette explosion, car il y a encore des gens qui travaillent là-dessus."

Telle est l'affirmation faite, hier, par M. Marcel Pepin, à un club social de Trois-Rivières. Le président général de la Confédération des syndicats nationaux a précisé qu'il ne voulait pas, pour autant, critiquer l'enquête du coroner, qui s'est déroulée récemment au palais de justice.

Celle-ci, dit-il, a été parfaite au point de vue criminel, mais incomplète d'un autre côté, si l'on considère que ce fut plutôt une "enquête maison".

M. Pepin a par ailleurs précisé la formation d'un organisme régional, couvrant toutes les classes de la commu-

nauté, pour mousser l'avenir économique de la région. Il faut essayer de susciter la création d'un tel organisme, a-t-il précisé.

En matière de grève, le chef syndical a invité son auditoire, formé en majeure partie de professionnels et de dirigeants d'entreprises, à adopter une attitude positive. "On est purement négatif, selon lui, lorsqu'on s'interroge uniquement sur l'effet qu'une grève va produire et si l'on ne recherche pas la cause qui l'a amenée."

M. Pepin a insisté sur le fait qu'il ne faut pas combattre immédiatement l'effet sans essayer de remédier à la cause. Pourquoi ne pas essayer de faire un raisonnement à rebours, dit-il.

Les syndicats n'ont pas uniquement des problèmes au niveau de leur milieu de travail. Ils ont également des problèmes en tant que citoyens, qui peuvent être différents à cause de l'insécurité sociale devant laquelle ils sont placés.

Echange d'information France-Québec

QUEBEC — Des techniciens du ministère du travail sont présentement en Europe à la suite d'une invitation de l'ambassade de France. Il s'agit de provoquer un échange d'informations techniques entre le Québec et la France.

Les dépenses de transports et à l'intérieur du pays sont défrayées par le gouvernement français. M. Carrier Fortin, ministre du travail, a autorisé le départ de la délégation québécoise qui se compose comme suit:

M. Ollivier Ménard, directeur, bureau des examinateurs des électriciens et du service d'inspection des installations électriques; M. Louis Boivin, directeur du service de distribution de la Commission hydroélectrique du Québec; M. Antoine Grégoire, président de la Corporation des maîtres électriciens du Québec; M. Roland Perron, maître électricien; M. Bernard St-Onge, ing., directeur des services techniques du ministère du travail.

Au cours de leur voyage qui

durera trois semaines les membres de la délégation rencontreront les représentants du Syndicat général de la construction électrique, visiteront l'Ecole de prévention et de sécurité à Nanterre, les chantiers de la Rance et une usine à Eyrevaux.

Le programme comprend aussi une visite aux industries mécaniques et électriques du laboratoire de Fontenay aux Roses; visite de la Centrale thermique de Saint-Ouen et la Centrale nucléaire de Chinon.

En annonçant la nouvelle, le ministre du travail a souligné le fait que son ministère se réjouit de l'opportunité qui est donnée à ses chefs de service de s'enrichir des expériences et des travaux réalisés en France. C'est une mission qui entre dans le cadre des échanges entre la France et notre pays. Nos délégués, par l'entremise du ministère de l'Industrie et du Commerce, et du ministère des affaires culturelles auront en France l'appui des représentants du Québec.

LE PROCHAIN CONGRES DE L'A.P.I.

Le Québec en marche avec ou sans hommes d'affaires

"Le Québec en marche: avec ou sans l'homme d'affaires?" sera le thème du prochain congrès annuel de l'Association professionnelle des industriels qui se tiendra à Montréal les 23, 24 et 25 novembre, a annoncé M. Marcel Allard, président de cet organisme.

Par le choix de ce thème, a-t-il précisé, l'API veut marquer l'inquiétude et la confusion auxquelles est en proie le monde des affaires et de l'industrie du Québec face à l'évolution socio-économique actuelle de la province.

Le congrès, auquel sont conviés non seulement les membres de l'API mais aussi tous les autres hommes d'affaires et dirigeants d'entreprises du Québec, se tiendra au nouveau Holiday Inn, rue Sherbrooke

ouest, sous la présidence de M. Paul Brunelle. Tous les congressistes, membres ou non de l'API, pourront participer activement aux séances de travail que prévoit le programme.

M. Marcel Allard a déclaré que l'Association, en établissant les séances d'études du congrès, a voulu faire partager par tous les inquiétudes qui assaillent le patronat, dont la participation à l'élaboration des politiques socio-économiques du Québec est négligeable.

"Où va le Québec?" demande M. Allard. "Quels sont ses objectifs économiques et sociaux? Quelle est, et surtout, quelle devrait être la contribution du patronat à l'élaboration et à la discussion de ces objectifs?"

Et de conclure M. Allard: l'entreprise, qui assume la grande part des coûts de l'évolution actuelle, ne doit pas se limiter à souscrire au trésor public. C'est son devoir de contrôler la répartition et la productivité des investissements collectifs; il lui faut, dans ce domaine, élaborer des projets et les offrir à la discussion des parties et de la population.

Les conférenciers invités au congrès de l'API sont M. Louis Hebert, président de la Banque Canadienne Nationale, qui, au dîner d'ouverture le 23, parlera de "L'homme d'affaires dans le Québec d'aujourd'hui"; M. Leonard Hynes, président de la Canadian Industries Limited qui, au déjeuner du 24, traitera du "Patron et de son entreprise"; et l'honorable Carrier Fortin, ministre du travail du Québec, qui adressera la parole au dîner de clôture le 25.

Pour colloques, forums et discussions en panel, l'API s'est assuré le concours de MM. Paul-D. Normandeau, André Gagnon, Henri-Paul Lemay, C.R. Jacques Brillant, Raymond David, Claude Ryan, Charles-E. Lebeun, A. Déon, Charles Ferreault, Jean L'Espérance et Denis Germain.

Une école convenant aux bilingues sera construite à Sault Ste-Marie

SAULT STE-MARIE (Ontario) — La Commission des écoles séparées a annoncé samedi la construction à Sault Ste-Marie, au coût de quelque \$250,000 d'une école dont l'emplacement conviendra aux étudiants bilingues.

Les travaux de construction doivent commencer au mois de mars et l'école serait prête à accueillir les étudiants vers le mois de septembre de l'an prochain.

La commission espère que cette nouvelle école deviendra un centre de culture française dans cette ville, servant à l'unification de tous les éléments francophones.

L'immeuble initial comportera neuf salles de cours et une

salle de récréation et sera agrandi éventuellement en vue de faire place à 16 salles de cours.

La commission projette d'assujettir le personnel enseignant de ce nouvel établissement à un système de roulement et il est également possible qu'elle nomme un surintendant afin de lui confier le soin de régir l'activité des quatre écoles bilingues de la ville.

Sauvageau regrette que la RAQ quille Montréal

Disant sa surprise à l'annonce que la Régie des alcools avait décidé de transporter ses bureaux et entrepôts à Ville LaSalle, M. Paul-Emile Sauvageau, conseiller municipal représentant le district de Mercier, a prié tous les députés provinciaux de la ville de Montréal d'intervenir, s'il est encore temps, pour que le gouvernement revise sa décision.

"Il se peut que le gouvernement ait de bonnes raisons de quitter l'emplacement actuel de la Régie des alcools, affirme M. Sauvageau dans une déclaration remise à la presse, mais je regrette de voir ce service public aller s'installer en dehors de Montréal." A son avis cette décision affectera la majorité des employés de la Régie qui auront des distances considérables à parcourir pour se rendre à leur travail.

CHALET A VENDRE

Chalets à vendre ou à louer quatre saisons. Terrains cadastrés à vendre avec contrôle sur modèle de construction. Le tout situé dans un pays merveilleux (Domaine Val Morin Enr.) à Val Morin. Cafétéria, lac naturel, ski nautique, plage privée, lac artificiel avec truites, piscine, golf, terrain de pratique, monte-pente, ski-doo et toboggan. Terrain préparé pour stationnement de roulottes en permanence avec accès gratuit au centre récréatif, à \$2.00 par jour, eau et électricité fournies.

Rendez-vous compte par vous-même en vous adressant à: M. Rosaire St-Laurent, propriétaire, à 2, 4ième avenue, à Val Morin, P.Q. 322-3449

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est. Belanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

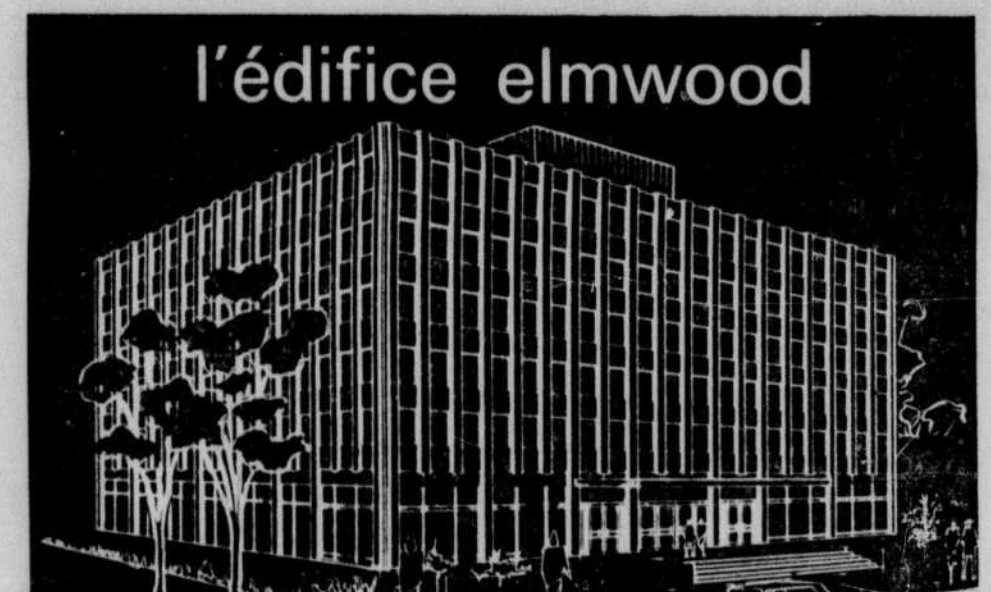
PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. LADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
L. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave. Verdun Verdun

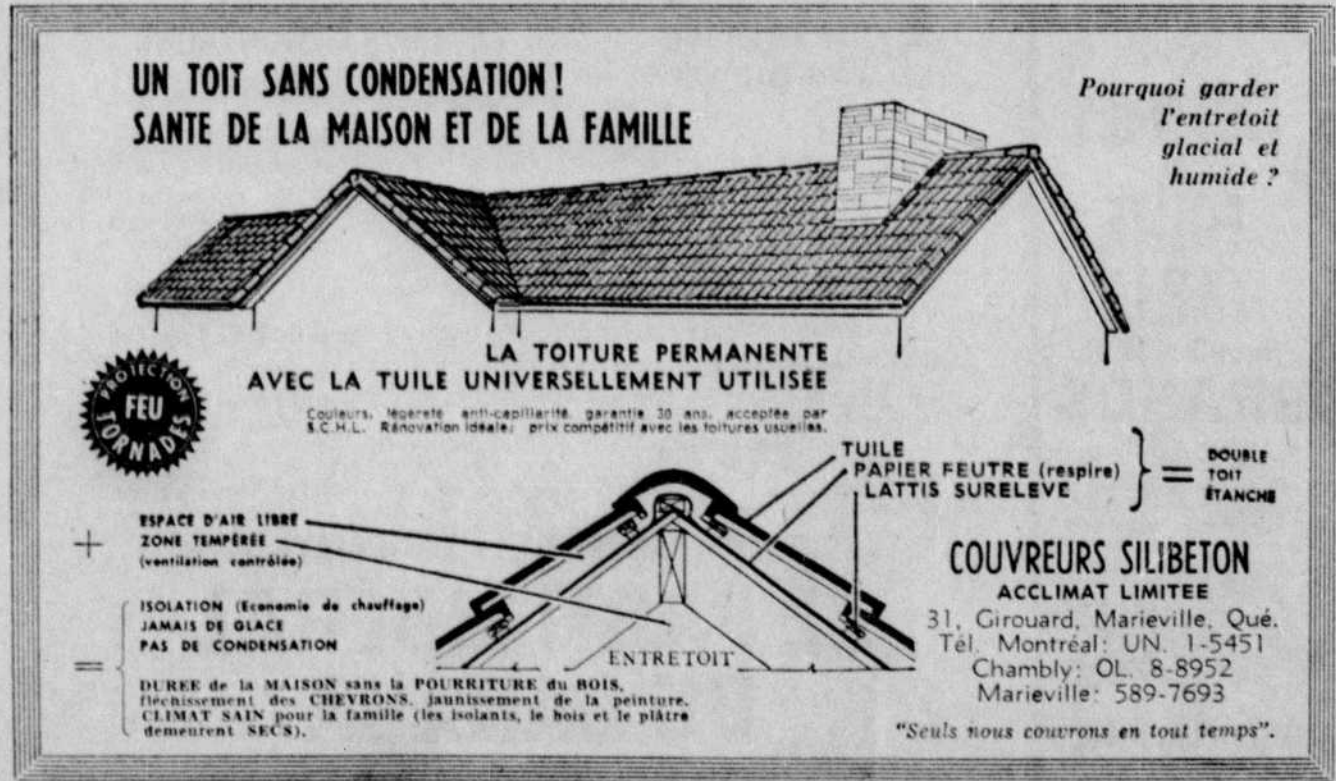
Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice Samson, C.R. C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Côté, C.A.
Hector Lacroix, C.A.
Jean Lefebvre, C.A.
Henri Lefebvre, C.A.
Percy Auger, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Bernard Lefebvre, C.A.
Marcel Imbeau, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Gauthier, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Royer, C.A.
Emile Nadeau, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Pierre Poirand, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Jean Guy Denis, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Consais M. Charité, C.A.
A.E. Brault, D.S.C., C.A.
G. Marceau, C.A.
EH. Knight, C.A.
Lionel Bonin, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Bernard Bruneau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trépanier, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre Davis, C.A.
Robert Garbay, C.A.
Jean-P. Barbeau, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Jean Favreau, C.A.
André Lesage, C.A.
Paul Gonthier, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691

l'édifice elmwood
4115 rue sherbrooke, westmount
Prestigieux locaux d'affaires. Loyer modéré.
Occupation: 1er novembre
Cet édifice élégant, situé rue Sherbrooke ouest, entre les avenues Wood et Elm, à Westmount, est à quelques minutes du centre de la ville, près de tous les circuits d'autobus, du métro, des grands magasins et des restaurants.
Entièrement climatisé par le système le plus perfectionné Dual-Duct qui permet un réglage de climatisation individuel. Un stationnement intérieur et extérieur, des ascenseurs à haute vitesse, des plafonds en tuile acoustique et un éclairage ultra-moderne.
L'espace disponible, grâce à l'absence de colonnes et la disposition des fenêtres sur les quatre côtés de l'édifice, donne de nombreuses possibilités d'aménagement pour un bureau général ou particulier et dans un minimum d'espace.
Superficies de 750 à 7,100 pieds carrés disponibles.
Pour tous renseignements, consultez M. Henri Malvasio, Maxwell Cummings & Sons, 845-6141 ou votre agent d'immeuble.



UN TOIT SANS CONDENSATION!
SANTÉ DE LA MAISON ET DE LA FAMILLE
LA TOITURE PERMANENTE AVEC LA TUILE UNIVERSELLEMENT UTILISÉE
Couleurs, épaisseur anti-capillarité, garantie 30 ans, acceptée par S.C.H.L. Rénovation idéale: prix compétitif avec les toitures usuelles.
TUILE PAPIER FEUTRE (respire) LATTIS SURELEVÉ } = DOUBLE TOIT FRANÇAIS
COUVREURS SILIBETON
ACCLIMATÉE
31, Girouard, Marieville, Qué.
Tél. Montréal: UN. 1-5451
Chambly: OL. 8-8952
Marieville: 589-7693
"Seuls nous couvrons en tout temps".



libéraux à Ottawa
prospérité au Canada
Qui voudrait retourner aux années de désordre économique du régime Diefenbaker? Aux déficits de \$3 milliards, à la crise du dollar canadien, au chômage généralisé, à la léthargie de la production nationale?
RIEN NE MARCHAIT
LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL, lui, a équilibré le budget, réduit de 10 pour cent l'impôt sur le revenu personnel, assaini la monnaie, stimulé les exportations vers de nouveaux records. Notre production nationale s'est accrue plus vite que celle de tout autre pays occidental. Il n'y a jamais eu si peu de chômage depuis 1956. Maintenant, ça marche!
Qui veut revoir les années d'angoisse du régime Diefenbaker? Personne.



cette fois, un seul choix
votons tous libéral
LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le comportement des dix régions de la province

(Suite de la page 5)

On peut dire que c'est la principale région-clé de la présente élection au Québec. L'offensive anti-creditiste menée par Jean Marchand, du côté libéral, est très puissante. Marchand doit lui-même renverser une majorité créditiste de 3,500 voix dans Québec-Ouest. S'il y est victorieux, il y a de bonnes chances qu'il réussisse à causer la défaite des autres députés créditistes. Ces derniers sont d'ailleurs "handicapés" par le fait que MM. Frenette et Marcoux font la lutte comme indépendants dans Portneuf et Québec-Montmorency.

Un comté qui attire l'attention cette fois-ci est celui de Beauce qui a d'ailleurs toujours eu un comportement assez aberrant. En 1949, 1953 et 1957, ignorant la domination libérale sur la province, la Beauce a élu un indépendant nationaliste, le Dr Raoul Poulin; en 1958, au moment où la domination libérale s'effondrait devant la vague conservatrice, il a élu un libéral (le seul gain de ce parti dans le Québec). En 1962 et 1963, il a élu un créditiste qui, comme les autres députés de son parti a vu sa majorité fortement réduite en 1963. Le comté de Beauce fait d'ailleurs preuve d'un comportement semblable sur le plan provincial. En 1953, il fut le comté de la province qui accorda à l'Action libérale nationale sa plus substantielle majorité et, en 1944, il élut un des quatre députés du Bloc populaire. Cette fois-ci, le député créditiste sortant, M. Perron, affronte l'ancien député libéral de 1953 à 1962, M. Racine qu'il a défait en 1962 et 1963, ainsi que le chef québécois du NPD, M. Cléche, qui se présente pour la première fois.

Région des Cantons de l'Est

Très libérale en 1953, cette région le fut un peu moins en 1957. En 1958, elle accorda aux conservateurs un résultat voisin de la moyenne provinciale. En 1962, elle fut une des quatre régions qui accorda un appui substantiel aux créditistes. Sans l'appui de ces quatre régions d'ailleurs (Abitibi-Témiscamingue, Lac-Saint-Jean-Saguenay, Québec et Cantons de l'Est) le phénomène créditiste n'aurait pas existé.

Mais, comme dans la région de Québec, le Crédit social a retraité sensiblement dans les Cantons de l'Est en 1963 passant de 44% à 36% des votes. Mais les créditistes furent tout

de même chanceux car seulement 2 des 6 élus de 1962 furent défaites; mais deux sont en position très précaire cependant (MM. Rondeau dans Shefford et Latulippe dans Compton-Frontenac). M. Langlois est un peu plus en sécurité dans Mégantic tandis que le quatrième élu créditiste de 1963, M. Chappelaine, de Sherbrooke, est devenu indépendant.

C'est d'ailleurs dans Sherbrooke que se déroule la lutte la plus intéressante. Trois anciens députés se font face: M. Chappelaine, l'ancien député conservateur Maurice Allard qui se présente cette année conservateur indépendant et l'ancien député libéral provincial Louis-Philippe Brousseau qui est candidat néo-démocrate. Il y a aussi un candidat libéral qui est le fils de l'ancien député Ginguet, ainsi qu'un candidat créditiste et un candidat conservateur officiel.

C'est la deuxième région-clé de la province à présenter de l'intérêt quant aux changements possibles le 8 novembre. Comme dans la région de Québec, les libéraux y ont lancé une forte offensive. Ils y détiennent maintenant seulement 3 des 8 sièges. Ils en visent au moins 6.

Région de la Gaspésie-Bas-du-Fleuve

Tout en se classant bons premiers en 1953 et 1957, les libéraux furent tout de même plus faibles que dans la plupart des autres régions. En 1958, c'est dans cette région que les conservateurs remportèrent la plus forte proportion de suffrages de la province (55,8%). Aux élections de 1962, les créditistes, n'ayant pu présenter de programmes de télévision dans la péninsule gaspésienne, n'obtinrent pas le résultat escompté et se classèrent en troisième place même s'ils firent élire trois députés dans le Bas du fleuve (Rivière-du-Loup-Témiscouata, Kamouraska-L'Islet).

En 1963, les créditistes reprennent des voix mais perdent deux comtés tout en gagnant Rimouski; il leur reste donc 2 sièges. A cette dernière élection, même si les conservateurs ont subi une dégringolade phénoménale dans la région (de 33% à 17% des voix), les libéraux ont cependant augmenté plus que les créditistes (des libéraux de 35% à 46%; les créditistes de 30% à 34%); ce qui a permis aux libéraux d'enlever deux comtés créditistes. Les ministériels détiennent donc présentement 6 des 8 comtés.

C'est dans Rimouski, semble-t-il, que la lutte est la plus intéressante cette fois-ci. Le député créditiste élu en 1963, M. Ouellet, a passé au conservateur depuis et se présente sous cette étiquette. C'est un des comtés de la province où le candidat NPD, M. D'Auteuil, est fort. Il fait une lutte serrée aux candidats libéraux, M. Leblanc et créditiste, M. Young.

Région de la Mauricie

La Mauricie, de 1953 à 1963, a toujours été une région où les conservateurs ont obtenu des résultats satisfaisants. A trois élections sur cinq elle s'est même classée comme la région la plus conservatrice de la province. Cette stabilité conservatrice était due sans doute au chef conservateur Léon Balcer qui a été député de Trois-Rivières sans interruption depuis 1949. Qu'advient-il maintenant que M. Balcer s'est retiré en repudiant le parti et son chef, M. Diefenbaker?

D'autre part, la stabilité conservatrice n'a pas empêché les libéraux de se classer au premier rang dans la région, au point de vue des suffrages, aux élections de 1953, 1957 et 1962.

Pour leur part, les créditistes n'ont pas eu beaucoup de succès en Mauricie: 29% des votes en 1962 et 23% en 1963. En 1962, ils avaient remporté le comté de St-Maurice-Lafayette avec une très confortable majorité (25%) mais ils s'en sont fait déloger en 1963 par un jeune libéral, Jean Chrétien.

En 1963, trois des cinq comtés de la région ont accordé leur appui aux conservateurs (Trois-Rivières, Nicolet-Yamaska, Berthier-Maskinongé-Delaunaudière). Ces derniers n'ont pourtant obtenu que 31% du vote dans l'ensemble de la région alors que les libéraux en obtenaient 42%.

D'ailleurs, le député de Berthier-Maskinongé-Delaunaudière, M. Remi Paul n'avait remporté qu'une très faible majorité et il en avait été de même de M. Balcer. Tous deux ont quitté les rangs conservateurs depuis et ne sont pas en lice.

C'est à Trois-Rivières que la lutte est la plus vive. Sous l'étiquette indépendante l'ancien maire et plusieurs fois candidat libéral infructueux J.-A. Monroie livre une chaude lutte aux candidats libéraux et conservateurs. Par ailleurs, les libéraux tentent de capturer l'ancien comté de M. Paul.

Région du Lac-St-Jean-Saguenay

Le comportement de cette région aux élections de 1953, 1957, 1962 et 1963 fut bien différent de celui de l'ensemble de la province. En 1953, par exemple, les libéraux qui avaient remporté plus de 60% des suffrages dans l'ensemble de la province n'en ont reçu que 43% au Lac-St-Jean-Saguenay. La faute en était aux députés indépendants Gagnon, de Chicoutimi, et Girard, de Lapointe. Ce comportement aberrant de la région fait penser au comportement du comté de Beauce. Un observateur peut d'ailleurs facilement remarquer des similitudes dans la mentalité et le comportement des gens du Saguenay-Lac-St-Jean et des gens de la zone de la Chaudière. En 1958, par exemple, le PSD Michel Chartrand a obtenu 24% du vote dans Lapointe, le plus fort appui qu'a jamais reçu ce parti dans la province.

A l'élection de 1958, les conservateurs ont facilement été élus dans les quatre comtés, mais ils ont été repudiés depuis, car, avec 10% du vote en 1963, c'est la région où les conservateurs ont connu la défaite la plus humiliante.

En 1962 et 1963, cette région a été le principal chaudron du Crédit social après l'Abitibi-Témiscamingue. Les majorités créditistes ont été moins fortes en 1963, mais sont encore substantielles. C'est une des régions où la lutte est la plus chaude entre les libéraux et les créditistes, mais, contrairement aux régions de Québec et des Cantons de l'Est, les partisans de M. Caouette semblent avoir d'assez bonnes chances de l'emporter. Les créditistes sont cependant "handicapés" par le fait que deux de leurs quatre députés de 1963 (Lesard, dans Lac-St-Jean, et Côté, dans Chicoutimi) les ont quittés et se présentent indépendants. Le bras droit de Caouette, M. Grégoire, dont la majorité avait exceptionnellement augmenté en 1963, subit, cette fois-ci, de rudes assauts de la part des libéraux dans Lapointe.

Fait à remarquer les quatre comtés de la région ont souvent voté "en bloc" et si une tendance se dégage subitement au cours des derniers jours de la campagne elle peut s'étendre à toute la région.

Région de l'Outaouais

Région très libérale, c'est la seule de la province à ne pas avoir accordé une majorité aux conservateurs lors du balayage de 1958. Avec la région métropolitaine c'est donc le château-fort le plus sûr du parti de M. Pearson. Le créditisme n'y a pas connu tellement de succès malgré sa proximité géographique avec l'Abitibi.

On ne prévoit pas encore la fin du règne d'Alexis Caron dans Hull. Le retrait du vieux routier Rodolphe Leduc embrouille un peu les cartes dans Gatineau tandis que Labelle, qui avait voté créditiste en 1963, offre un champ de bataille idéal aux quatre partis après le départ de l'ex-député Girard. On prévoit que le NPD fera des gains importants dans cette région le 8 novembre, surtout dans Labelle.

Région de l'Abitibi-Témiscamingue

Jusqu'à l'élection de 1962 cette région avait suivi, avec un léger adoucissement quant à l'accent libéral, le "pattern" de l'ensemble de la province.

M. Caouette s'est présenté dans Villeneuve en 1957 et 1958 et a recueilli respectivement 31% et 28% des suffrages mais son heure n'avait pas encore sonné. Les siens ne l'avaient pas encore reconnu, l'Abitibi n'était pas encore devenue la patrie du "caouettisme". Puis survint la vague de 1962. Tout naturellement l'Abitibi devint la principale place forte du créditisme même si un des trois comtés de la région, Pontiac-Témiscamingue, a résisté en 1962 et 1963 aux assauts des partisans de M. Caouette. C'est dans ce comté que le conservateur Paul Martineau l'a emporté sur le candidat libéral en 1963 grâce à la voix prépondérante du président des élections.

Cette région ne comprend pas qu'un seul comté (Saguenay) mais la prochaine révision de la carte électorale doit en ajouter un deuxième. On peut dire que ce comté a suivi assez fidèlement les tendances de l'ensemble de la province aux cinq dernières élections. Il a passé successivement des libéraux aux conservateurs en 1958, des conservateurs aux créditistes en 1962 et des créditistes aux libéraux en 1963, mais avec une faible majorité de 2%. C'est un des comtés stratégiques du 8 novembre. Les partisans de M. Caouette doivent absolument le remporter s'ils veulent reprendre le terrain perdu sinon les libéraux risquent d'augmenter considérablement leurs avances à moins que le NPD, qui a reçu 6% des voix en 1963, enlève des voix aux ministériels. En 1963, les conservateurs n'y avaient obtenu que 10% des suffrages.

Région de la Côte-Nord-N.-Québec

Cette région ne comprend pas qu'un seul comté (Saguenay) mais la prochaine révision de la carte électorale doit en ajouter un deuxième.

On peut dire que ce comté a suivi assez fidèlement les tendances de l'ensemble de la province aux cinq dernières élections. Il a passé successivement des libéraux aux conservateurs en 1958, des conservateurs aux créditistes en 1962 et des créditistes aux libéraux en 1963, mais avec une faible majorité de 2%. C'est un des comtés stratégiques du 8 novembre. Les partisans de M. Caouette doivent absolument le remporter s'ils veulent reprendre le terrain perdu sinon les libéraux risquent d'augmenter considérablement leurs avances à moins que le NPD, qui a reçu 6% des voix en 1963, enlève des voix aux ministériels. En 1963, les conservateurs n'y avaient obtenu que 10% des suffrages.

Les dernières élections

(Suite de la page 5)

pent de 39% à 45% des suffrages; ils font ainsi un gain de 12 sièges qui est beaucoup plus prononcé que le gain en termes de votes (autre effet de notre système électoral qui sur-représente automatiquement le parti le plus fort aux dépens du plus faible dans le but de dégrader une majorité parlementaire).

Quant au parti conservateur, il fait une autre chute sensible de 29% à 19% des votes et de 14 à 8 sièges. Il est loin des 49% de 1958. Le Nouveau parti démocratique accomplit son premier effort véritable à cette élection-ci en présentant 60 candidats qui récoltent 7,2% des suffrages dans l'ensemble de la province. Ce parti ou ses prédecesseurs a connu jusqu'ici dans le Québec une lente progression: en 1953 le CCF n'obtenait que 1,5% des votes, le PSD en récoltait une proportion encore moins forte en 1957 (1,3% soit 34,000), puis 2,3% en 1958 et le NPD 4,4%, soit 91,000, en 1962. En 1963, ce chiffre passe à 152,600.

Au niveau des régions, voici ce qui s'est passé dans le cas des créditistes: le parti a perdu des suffrages dans toutes les régions où il s'était classé premier en 1962 mais il en a gagné dans la plupart des autres, particulièrement la région métropolitaine, la région de Montréal, la Gaspésie-Bas du fleuve, et l'Outaouais. Mais tandis que le recul créditiste dans certaines régions stratégiques (Québec, Cantons de l'Est, Côte Nord et Mauricie lui faisait perdre huit comtés), ses gains ailleurs ne lui permettaient que d'en capturer deux (un dans la région de l'Outaouais et l'autre dans le Bas du fleuve).

Les libéraux, eux, ne sont pas affectés par l'augmentation des votes créditistes dans leurs régions fortes car elle s'accompagne surtout aux dépens des conservateurs qui obtiennent moins de 20 p.c. des votes dans huit régions sur 10. Les majorités créditistes sont quelque peu réduites mais restent substantielles dans l'Abitibi-Témiscamingue et le Lac-St-Jean-Saguenay. C'est d'ailleurs dans ces deux régions que le ralliement des créditistes concentre ses efforts durant la présente campagne. Dans la région de Québec, les majorités créditistes subissent des baisses substantielles et quelques-unes sont même renversées au profit des libéraux même si dans l'ensemble de la région les créditistes gardent une avance de 1 p.c. sur ces derniers.

Possibilité de d'autres accords comme celui de l'auto

TORONTO — Le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, a fait savoir hier que son ministère considérerait avec un grand intérêt la possibilité de signer plusieurs ententes internationales semblables à l'accord canado-américain sur les automobiles.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre n'a indiqué aucune industrie particulière qui profiterait de ces nouvelles ententes, mais il a dit que plusieurs compagnies importantes étaient intéressées.

A une question, M. Drury a dit qu'il fallait présupposer que les industries en question étaient soumises à un contrôle étranger.

Il a noté que certaines industries avaient de la difficulté à s'améliorer parce qu'elles souffraient de fragmentation; on doit donc encourager la formation d'ensembles plus étendus.

L'accord sur les automobiles a créé des emplois, accéléré la production et diminué le prix des voitures, a rappelé M. Drury. En 1964 et 1965, 53 nouvelles usines ont été créées pour fabriquer des parties d'automobiles et 117 compagnies ont établi des programmes de plusieurs millions de dollars.

Il a dit que les automobiles fabriquées au Canada pouvaient en certains cas se vendre moins cher aux États-Unis parce que les ventes étaient de beaucoup plus nombreuses.

Sharp attaque Diefenbaker

WINNIPEG — M. Mitchell Sharp a déclaré jeudi soir que le chef conservateur au cours de sa campagne défigurait les faits et qu'ainsi, en plus de détruire la notion de l'honnêteté publique, causait un grand tort au commerce étranger du Canada.

Le ministre du Commerce a dit que le chef conservateur

M. Sharp, qui avait pris la parole dans Winnipeg-Centre-Sud, a précisé que M. John Diefenbaker, ne pouvant trouver aucun sujet primordial sur lequel il pouvait exprimer les idées de son parti cherchait tout autour afin de trouver quelques faits à défigurer pour étouffer sa campagne.

Le ministre du Commerce a dit que le chef conservateur

menait une campagne de salissement au sujet des supposées tentatives de corruption au sein du gouvernement libéral.

Ses paroles n'aident pas au maintien de l'honnêteté publique, a dit M. Sharp. "En fait, je ne connais rien qui puisse autant collaborer à la destruction de la confiance des gens honnêtes."

Les comtés stratégiques

(Suite de la page 5)

Quant aux créditistes, ils se concentrent surtout dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Lac-St-Jean-Saguenay où leurs majorités de 1963 sont encore confortables. Dans le Lac-St-Jean ils sont désavantagés par le fait que deux de leurs anciens députés restés avec Thompson (Côte dans Chicoutimi et Lessard dans le Lac-St-Jean) affaiblissent leur appui en se présentant indépendants. Un phénomène semblable se produit d'ailleurs dans Québec-Montmorency, Portneuf et Sherbrooke où MM. Marcoux, Frenette et Chappelaine sont en lice comme indépendants, ce qui augmente d'autant plus les chances de l'adversaire le plus fort; dans les trois cas donc le libéral.

Quant aux créditistes, s'ils veulent remonter la cote dans les régions où ils ont retraité en 1963, ils doivent en premier lieu reprendre les comtés que les libéraux leur ont alors enlevé de justesse: Bellechasse, Lévis, Richmond-Wolfe, Rivière-du-Loup-Témiscouata et Saguenay.

Quant aux conservateurs et aux néo-démocrates ils ne sont pas en posture selon les résultats de 1963 de gagner des comtés stratégiques, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de circonscriptions où la victoire leur a échappé de justesse en 1963.

Vous faites-vous une idée fausse de ce que vous coûterait un service de télécommunications?

Voici ce qu'il en est

Le TÉLEX réduit vos frais de communications

et vous met en contact direct avec cinq fois plus d'entreprises canadiennes que tout autre réseau du même genre. Le Télex coûte moins cher parce qu'il n'y a pas, pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, de frais minima. Un message de 20 secondes, de Montréal à Vancouver, par exemple, ne coûte que 30 cents.

Télex transmet instantanément les messages écrits; il permet la vérification immédiate des faits et des chiffres en constituant un document de tout ce que l'on dit, en même temps qu'on le dit. Et le Télex est d'un maniement facile: on s'en sert comme d'une machine à écrire.

Mais ce n'est pas tout! Le Télex assure la réception automatique des messages, indépendamment des fuseaux horaires. Et avec le Télex, on peut virer les frais. Mais le plus grand avantage de tous, c'est le service exclusif du Télex: le Tel-Tex, qui vous permet de communiquer même avec les non-abonnés. Le réseau de téléscripteurs Télex dessert 9,500 abonnés au Canada et 200,000 à l'étranger... et il ne cesse de s'étendre. Beaucoup de vos clients et de vos fournisseurs sont abonnés au Télex. Pourquoi pas vous? Et vos succursales?

Pour plus amples renseignements sur le Télex et sur l'exclusif Tel-Tex, veuillez communiquer avec nous ou nous envoyer cette annonce-ci avec votre carte d'affaires.

CANADIEN NATIONAL
TÉLÉCOMMUNICATIONS
CANADIEN PACIFIQUE

Elles assurent l'efficacité des entreprises

LOUEZ une auto!

Connaissiez-vous les avantages à louer une automobile?

GOYETTE INC.

Contrat de 12 ou 24 mois

Téléphone: 658-8723 — 861-0181

Distributeur de: Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

L'Ecole de Conduite LAUZON

vous prépare rapidement aux examens du PERMIS DE CONDUIRE:

A) Examen écrit sur le code de la route
B) Examen écrit sur la signalisation
C) Examen au volant

Quatre bureaux:

OUEST: HU. 4-1131 NORD: DU. 1-2504
EST: LA. 6-1633 CARTIERVILLE: FE. 4-6011

LEONARD LAUZON, président

BUNGALOW SURELEVÉ - 3/4 CHAMBRES

Construite par Paramount Construction.

Cuisine ultra-spacieuse, salon de 30 p.i., appartement des maîtres, 2 salles de bains, (4e chambre à coucher, salle de bains et vaste salle de jeux extra.)

6,000 p.i. ca. de terrain, terrassement complet. Près du club de golf et tous services.

Prix: \$21,900. Compliant: \$1,840, tous frais compris.

PARC LAURIER, CANDIAC • Appelez 659-5493



cette fois, un seul choix

Liberal

LIBERAL DU CANADA

DOMTAR a traversé un bon 3^e trimestre — 53 cts vs 47 cts

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, New York et Paris étaient fermées comme d'habitude en fin de semaine, de même que les marchés du blé de Chicago et de Liverpool, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

Il y eut bien des prises de bénéfices en fin de semaine à Wall Street et l'optimisme de ces derniers temps exigerait une certaine pause sur ce marché, mais non sur les autres beaucoup trop au ralenti depuis plusieurs semaines. Est-ce à cause des élections fédérales?

Des souscriptions seront reçues le jeudi 4 novembre 1965 pour \$130,000,000 en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 5 novembre 1965. Sur ce montant, \$100,000,000 seront des bons à 91 jours et \$30,000,000 seront des bons à 182 jours. \$130,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 5 novembre 1965.

MM. Crête et Daigneault, propriétaires de La Barre 500 et Gilbert Comtois, directeur de la boîte à chansons, donneront un coquetel de presse qui marquera le premier anniversaire (et quelques mois) de la boîte à chansons et l'ouverture d'une nouvelle salle qui sera utilisée pour les grands spectacles de la saison. Le coquetel aura lieu le jeudi 4 novembre de 7 à 9 heures. Le spectacle qui suivra mettra en vedette Olivier Guimond et Denis Drouin.

Les actions de The Oshawa Wholesale Limited se transigeront sur une base régulière sur la Bourse de Montréal, à son ouverture aujourd'hui.

La Banque Provinciale fera parvenir son rapport annuel à ses actionnaires le 17 courant, la Banque Canadienne Nationale, le 19 du même mois. C'est la première année que son rapport est publié en novembre, vu le changement décrété l'an dernier dans la fin de son exercice financier — et la Banque de Montréal en fera autant le 29 novembre.

L'actif de la C-I-F, à \$189,276,361

C-I-F a payé, à ce jour, \$70,000,000 en dividendes à ses actionnaires

Elle présente à ses actionnaires de langue française un résumé du rapport trimestriel en français rendu en fin de semaine et signé par son président M. Hugh Bullock.

Le dividende versé aux actionnaires aujourd'hui est le 13^{ième} dividende trimestriel consécutif en espèces payé par votre compagnie dit-il, et il s'élève à plus de \$2,250,000.00. Ce dividende est distribué à un groupe de petits et d'importants actionnaires composés d'individus de toutes les classes de la société ainsi que de plusieurs organisations et institutions fort variées. Le total des dividendes en espèces payés en 1965 s'élève à plus de \$6,750,000.00 et il porte le total des dividendes payés depuis les débuts de l'organisation à plus de \$70,000,000.00.

Le dividende actuel de 5 cents par nouvelle action fractionnée à raison de 3 pour 1 représente un nouveau sommet jamais atteint dans le passé. Ce dividende est d'une cent plus élevé que celui du 1^{er} août 1965 et de 2 1/2 de cent plus élevé que le dividende payé à pareille date l'an dernier.

Les dividendes payés en 1965 s'élèvent à un total de 15 cents par nouvelle action fractionnée, soit l'équivalent de 45 cents par ancienne action. C'est là un nouveau record.

Les dividendes, payés par la C-I-F de 1933 à 1965, ont plus que triplé

Bien que nous nous efforcions d'uniformiser les paiements trimestriels du fonds, certaines variations demeurent inévitables. Il ne faudrait donc pas considérer le montant du dividende actuel comme un taux trimestriel fixe. Il faut plutôt considérer les dividendes sur une base annuelle.

Le record de Canadian Investment Fund Ltd., quant à la régularité de son dividende, reflète une croissance continue et substantielle. De 1933 à 1965, les dividendes ont plus que triplé et ont donc plus que contrebalancé la hausse de 135% de l'indice du coût de la vie enregistré au cours de la même période. Le montant des dividendes est appelé à varier.

Il y eut bien des changements nets apportés au portefeuille au cours du troisième trimestre de 1965. Ces changements ne reflètent pas nécessairement un courant d'opinions favorables ou défavorables par rapport à ces valeurs individuelles. De telles transactions sont basées sur un certain nombre de facteurs reliés à l'administration du portefeuille dans son ensemble.

45,289,824 actions de la compagnie présentement en circulation

Au 30 septembre 1965, le portefeuille de la CIF était fort diversifié et contenait 72 valeurs individuelles. À cette date, les obligations et les actions privilégiées et l'ensemble, nettes, représentaient 18.4% de l'actif total net alors que les actions ordinaires représentaient 81.6% de cet actif.

L'expérience nous enseigne que plusieurs épargnants préfèrent effectuer des achats uniques alors que d'autres effectuent leurs achats sur une base périodique grâce au populaire plan d'investissement de Canadian Investment Fund ainsi qu'à son plan d'épargne-retraite qui comporte des avantages fiscaux.

Les achats continus d'actions de la CIF par les épargnants au cours du troisième trimestre de cette année ont porté le total des actions en circulation à un chiffre global de 45,289,824 au 30 septembre, ce qui représente une augmentation de 198,382 actions au cours du dernier trimestre. Au 30 septembre, l'actif total net s'élevait à \$189,276,361. À cette date, le solde des profits réalisés sur les ventes de placements s'élevait à \$21,488,877 et, en outre, la valeur courante des placements accusait une plus-value de \$65,896,445 par rapport à leur coût moyen.

Ses bénéfices, accumulés depuis 33 ans, excèdent les \$155,000,000

Les dividendes globaux et par action de la CIF ont atteint cette année de nouveaux sommets record. À la fin octobre 1965, le total des dividendes en espèces payés aux actionnaires, depuis les débuts de l'organisation en 1932, s'élevait à plus de \$70,000,000. Le solde des profits réalisés sur les ventes de placements s'élevait alors à plus de \$22,000,000 et les profits non réalisés sur les placements totalisaient plus de \$65,000,000. L'ensemble des bénéfices accumulés des actionnaires depuis les débuts de l'organisation dépassait donc aisément \$155,000,000.

Canadian Investment Fund Ltd., qui en est à sa trentième année d'opération au Canada, est une entreprise qui, sous surveillance professionnelle, effectue des placements diversifiés dans les entreprises canadiennes. La politique de la compagnie consiste à choisir des valeurs pour le portefeuille qui apparaissent attrayantes du point de vue du placement. Il s'agit de réaliser un juste équilibre entre un revenu adéquat et des possibilités d'accroissement du capital investi. Elle est le premier fonds mutuel qui ait été mis sur pied au Canada et c'est aussi le plus expérimenté de tous.

Vos épargnes dans cette compagnie, au dire de son président M. Hugh Bullock, qui sont principalement canalisées vers l'achat d'actions ordinaires d'entreprises canadiennes, peuvent être considérées à juste titre comme une réponse satisfaisante aux besoins économiques du Canada et comme une contribution valable au bien-être de ce pays en plein essor.

MARCEL CLEMENT

Rapports financiers

Abitibi Power and Paper Co. Ltd. pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: \$12,322,037, soit l'équivalent de 70.9 cents l'action au regard de \$12,878,268, ou 71.9 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Great Britain and Canada Investment Corp. pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: \$491,138, soit l'équivalent de 30 cents l'action au regard de \$442,983, ou 33 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dominion-Scottish Investment Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: \$303,961, soit l'équivalent de 27 cents l'action au regard de \$230,078, ou 22 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Calvert-Dale Estates Ltd. pour l'exercice terminé le 30 juin 1965: \$55,662 au regard d'un déficit net de \$252,463 pour l'exercice précédent.

FPE - Pioneer Electric Ltd. pour l'exercice terminé le 30 juin 1964: \$1,237,651, soit l'équivalent de \$1.34 l'action au regard de \$965,663, ou 98 1/2 cents pour l'exercice précédent.

Loblaws Inc., pour l'exercice terminé le 29 mai 1965: \$1,350,785 au regard de \$1,890,319 pour l'exercice précédent.

Columbia Cellulose Co. Ltd. pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: \$2,058,857, soit l'équivalent de 20 cents l'action au regard de \$2,873,034, ou 35 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Ocean Fisheries Ltd. pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 1965: \$502,128, soit l'équivalent de 35 cents l'action au regard de \$463,667, ou 36 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Roman Corp. Ltd. pour la période de sept mois terminée le 30 juin 1965: \$236,555.

Romfield Building Corp. Ltd. pour le semestre terminé le 30 juin 1965: \$552,774, soit l'équivalent de 33 1/2 cents l'action au regard de \$255,828, ou 1.2 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

John Labatt Ltd. pour le trimestre terminé le 31 juillet 1965: \$1,986,000, soit l'équivalent de 46 cents l'action au regard de \$1,968,000, ou 45 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La Commission scolaire de Saint-Gérard-Magella, celle de Papineauville, celle de Terrebonne, celle de Belair emprunteront sous peu.

Le service de données sur le téléphone débuteront en Ontario demain et ce sera autant d'importantes commandes d'appareils de moins importés des États-Unis.

Dominion Securities Corp. offre actuellement des billets à courts termes de CFI — ceux de 30 à 89 jours rapportent 5.375 p.c., ceux de 90 à 179 jours 5.50 p.c., et ceux de 180 à 365 jours rapportent 5.625 p.c. Leur liquidité est un point important à considérer, 105 p.c. doit être couvert par des fonds d'État, de l'argent, ou des hypothèques reconnues par la Loi Nationale du Logement, et le tout déposé entre les mains de la Canada Permanent Trust Co., en qualité de fiduciaire.

Western Pacific Products and Crude Oil Pipelines Ltd., 25 cents, le 15 novembre, inscription le 5 novembre.

Acklands Ltd., 10 cents aux communes, le 30 novembre, inscription le 17 novembre.

Dominion Foundries and Steel Ltd., 15 cents aux communes, le 3 janvier 1966, inscription le 9 décembre; \$1.19 au dividende de série A 4-3-4 pour cent, le 1^{er} février 1966, inscription le 10 janvier 1966.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes. Voici le sommaire:

Mois de septembre

1965 1964 Changement

Recette d'expl. ferr. \$ 68,755,000 \$ 65,394,000 + \$ 3,361,000

Frais d'expl. ferr. 68,380,000 65,661,000 + 2,719,000

Recettes nettes d'expl. ferr. () déficit \$ 375,000 \$ (267,000) + \$ 642,000

Période de neuf mois

1965 1964 Changement

Recettes d'expl. ferr. \$811,985,000 \$586,609,000 + \$225,376,000

Frais d'expl. ferr. 610,192,000 576,157,000 + 34,035,000

Recettes nettes d'expl. ferr. () déficit \$ 1,793,000 \$ 1,042,000 — \$ 8,659,000

Les recettes de 1965 comprennent une somme de \$3.3 millions pour le mois de septembre et un total de \$26.5 millions représentant les versements estimatifs à recevoir du Gouvernement à compte de la contribution provisoire donnant suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les transports et faisant l'objet d'un projet de loi.

La différence

Pour la PREMIERE FOIS en Amérique du Nord

Une conférence sur la vente BILINGUE avec TRADUCTION SIMULTANÉE

Par les promoteurs de VENDEUR SELLSTARS

Le JUNIOR AD & SALES CLUB de MONTREAL

TROIS CONFÉRENCIERS de réputation internationale

LUNDI, 15 nov., Université de Montréal, 7 h. P.M.

Réservez vos billets MAINTENANT

866-2149 — 24 heures par jour — 866-2149

Neuf premiers mois aussi très favorables

Le bénéfice net consolidé de Domtar Ltd. et ses filiales, compte tenu de tous frais, dont les impôts sur le revenu différés, pour le troisième trimestre de l'année en cours a augmenté de 13.5 pour cent au regard de la période correspondante de 1964, passant de \$6,387,000 à \$7,280,000. Pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 1965, le bénéfice net a augmenté de 7.8 pour cent sur celui de la période correspondante de l'année précédente, passant de \$17,906,000 à \$19,203,000. Le bénéfice net pour le troisième trimestre s'établissait à 53c par action ordinaire au regard de 47c et les bénéfices des neuf premiers mois représentaient \$1.30 par action ordinaire par rapport à \$1.20 pour la même période en 1964.

Pour le troisième trimestre les ventes ont enregistré une hausse de 6.4 pour cent sur celles de la période de 1964 pour atteindre \$105,381,000 et, pour les neuf premiers mois, elles accusaient un gain de 5.1 pour cent se chiffrant par \$300,159,000.

Le compte rendu trimestriel d'automne indique que le rendement du capital global au cours des douze mois terminés le 30 septembre 1965 a atteint 6.6 p.c. au regard de 6.3 p.c. pour l'année close le 31 décembre 1964.

Dans son message aux actionnaires, M. Marcel Vincent, président de la compagnie Bell fait remarquer que le nombre d'appels interurbains, loin de diminuer, indique une augmentation de 12.1 p.c. par rapport aux neuf premiers mois de 1964. Au cours de ces neuf mois de 1965, la compagnie a ajouté 193,752 appareils téléphoniques à son réseau, comparativement à 159,672 durant la même période de 1964.

M. Vincent a rappelé que la compagnie a récemment pris les dispositions nécessaires pour se procurer de nouveaux capitaux en lançant sur le marché américain une émission d'obligations de première hypothèque au taux de 4.85 p.c. échéant dans 30 ans. Le produit de cette émission de \$50,000,000 en devises américaines a été mis à la disposition de la compagnie le premier septembre.

Décrivant les améliorations du service dans les régions peu peuplées, le compte rendu si-

Dans le rapport intermédiaire aux actionnaires, M. W. N. Hall, président, déclarait que les résultats du trimestre écoulé illustraient de nouveau l'important avantage que confère à la compagnie la diversification de ses opérations. La compagnie effectue présentement des travaux en vue d'augmenter la capacité de production de pâtes et papiers dans plusieurs secteurs en 1966 et 1967 et, tant que les nouvelles installations ne seront pas en activité, elle ne pourra pas envisager un accroissement sensible des bénéfices dans ce domaine, disait-il. Il n'est donc pas étonnant de constater que pour le troisième trimestre de 1965, les bénéfices provenant de la production des pâtes et papiers n'ont dépassé que de 1.6 pour cent ceux du trimestre correspondant de 1964.

Par contre, dans les secteurs des produits chimiques et des matériaux de construction, les bénéfices du troisième trimestre ont dépassé de 16.6 pour cent ceux du même trimestre de l'année précédente.

Le compte rendu trimestriel aux actionnaires indique que les revenus d'exploitation sont passés de \$402,157,019 à \$438,381,544, alors que les dépenses d'exploitation se sont accrues de \$255,911,119 à \$274,477,752.

L'ensemble des autres revenus s'est élevé à \$7,228,691, comparativement à \$6,603,383 au cours des trois premiers trimestres de 1964.

Les impôts imputables à l'exploitation ont augmenté de \$9,079,000 pour passer à \$79,667,000. Les intérêts de la dette ont monté de \$1,692,462 pour atteindre \$27,689,007. On a payé \$48,757,302 sous forme de dividendes, soit une augmentation de \$1,901,071, par rapport aux neuf premiers mois de 1964. Les bénéfices retenus virent au surplus s'élevèrent à \$15,619,174, au regard de \$9,508,507 un an plus tôt.

La Cie de Téléphone Bell du Cda

A gagné \$2.18 l'action durant les 9 premiers mois de cette année vs \$1.98

MONTREAL — Le revenu net de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, pour les neuf premiers mois de 1965, s'établit à \$64,376,476, soit à \$2.18 par action, comparativement à \$56,364,738 et \$1.98 par action pour la période correspondante de 1964, a-t-on annoncé.

Le compte rendu trimestriel d'automne indique que le rendement du capital global au cours des douze mois terminés le 30 septembre 1965 a atteint 6.6 p.c. au regard de 6.3 p.c. pour l'année close le 31 décembre 1964.

Dans son message aux actionnaires, M. Marcel Vincent, président de la compagnie Bell fait remarquer que le nombre d'appels interurbains, loin de diminuer, indique une augmentation de 12.1 p.c. par rapport aux neuf premiers mois de 1964. Au cours de ces neuf mois de 1965, la compagnie a ajouté 193,752 appareils téléphoniques à son réseau, comparativement à 159,672 durant la même période de 1964.

M. Vincent a rappelé que la compagnie a récemment pris les dispositions nécessaires pour se procurer de nouveaux capitaux en lançant sur le marché américain une émission d'obligations de première hypothèque au taux de 4.85 p.c. échéant dans 30 ans. Le produit de cette émission de \$50,000,000 en devises américaines a été mis à la disposition de la compagnie le premier septembre.

Décrivant les améliorations du service dans les régions peu peuplées, le compte rendu si-

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE QUEBEC DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES



S. A. Barza



L.-C. Marion



R. Charbonneau



J.-M. Marsan



D. Langlois



A. Riendeau



J.-M. Pepin

L'Association des Fabricants du Québec de Produits Pharmaceutiques, qui groupe plus de 80% des industries pharmaceutiques authentiquement canadiennes du Québec, tenait dernièrement ses élections annuelles, lors d'une journée d'étude.

Ont été élus pour l'année 1965-1966: — Président de l'Association, M. S. Barza, de Neo-Drug Company, Président du Conseil, M. L. Marion, de Elliott-Marion Co. Ltée, Vice-Présidents, M. R. Charbonneau, de Anglo-French Drug Ltée et M. J.M. Marsan, de J.M. Marsan Co. Ltée, Trésorier, M. D. Langlois, du Laboratoire Bio-Chimique Ltée, Directeur, M. A. Riendeau, du Laboratoire Franca Ltée et Secrétaire, M. J.M. Pepin, B.A., B.Pharm.

L'Association des Fabricants du Québec de Produits Pharmaceutiques, dont l'un des objectifs est de promouvoir l'émancipation du secteur industriel pharmaceutique canadien, s'occupe également d'améliorer et de rendre plus dynamiques les liens qui existent entre l'Université et l'industrie, collabore avec les autorités fédérales du Ministère de la Santé à la protection de la santé publique et participe, dans la mesure de ses moyens, à l'avancement de la recherche au sein des universités du Québec.

La présente annonce n'est pas et ne doit en aucune circonstance être interprétée comme une offre de valeurs en question pour vente aux États-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires ou possessions.

NOUVELLE SÉRIE

\$10,000,000

Laurentide Financial Corporation Ltd.

Obligations non garanties, 6 1/4%, convertibles, à fonds d'amortissement, septième série

Date d'émission: 1^{er} novembre, 1965.

Échéance: 1^{er} novembre, 1975.

Droit de conversion

Les obligations non garanties de la septième série seront convertibles, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la clôture des affaires le 31 octobre 1975 ou, si elles sont remboursées par anticipation, jusqu'à clôture des affaires le jour ouvrable complet précédant immédiatement la date fixée pour le remboursement, quel que soit le plus rapproché, en 67 actions ordinaires sans valeur nominale et entièrement libérées de la compagnie, telle que présentement constituée, pour chaque tranche de \$1,000 de capital (sans ajustement d'intérêts courus sur les obligations non garanties ou de dividendes sur les actions ordinaires qui pourront être émises au moment de la conversion).

La convention supplémentaire de fiducie, en vertu de laquelle les obligations non garanties de la septième série doivent être émises, contiendra des dispositions quant à l'ajustement du nombre d'actions ordinaires qui pourront être émises au moment de la conversion advenant leur consolidation ou fractionnement ou la distribution de tout dividende payable en actions ordinaires, le changement ou le reclassement des actions ordinaires et l'émission et la vente par la compagnie d'actions ordinaires à un prix inférieur à \$13 l'action, telles que plus amplement décrites dans la convention supplémentaire de fiducie.

La présente annonce ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de ces valeurs. L'offre n'est faite que par le prospectus.

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations non garanties constitueront des placements dans lesquels les compagnies enregistrées sous la troisième partie de la loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, peuvent, en vertu de ladite loi, mais sans se prévaloir des dispositions du paragraphe 1 de son article 63, placer leurs fonds.

PRIX: 97 plus les intérêts courus pour rapporter environ 6.67%

On prévoit que les obligations non garanties, en leur forme définitive pourront être livrées vers le 4 novembre, 1965.

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée

Gairdner & Company Limited

W. C. Pitfield & Company Limited

Thomas B. Read Company Ltd.

Burns Bros. and Denton Limited

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, Incorporated

Cochran, Murray & Co. Limited

Carlile & McCarthy Co. Ltd.

René-T. Leclerc Incorporated

Pemberton Securities Limited

Midland-Osler Securities Limited

Hagar Investments Ltd.

Samis & Co., Ltd.

O'Brien & Williams

Ross, Knowles & Company Ltd.

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

Depuis le 1er janvier		
Revenus du rail	\$382,730,397	\$383,987,291
Dépenses du rail	354,205,440	351,826,394

merci

**Membres du
Conseil d'administration :**

Président et directeur-gerant :
D. S. Harley, M.C.

C. G. Beatty

W. H. Bell, F.C.I.I.

W. D. Cox, C.R.

W. M. Hatch

P. B. Hill, B.Eng., D.F.C.

G. S. Murray, A.C.I.I.

"Merci" c'est le premier mot, mais certes pas le dernier remerciement, car une fois le système de musique de Muzak installé (un système de musique au travail, scientifiquement établi) vous serez remercié de mille et une façons... moins de fautes de frappe... ponctualité améliorée... un personnel plus souriant... travail mieux fait en moins de temps. En plus de la transmission de la musique de Muzak on peut adapter à ce système, sans frais supplémentaires, une piste sonore pour transmettre des messages, des annonces, des déclarations, des informations, des nouvelles. **MUZAK, DES AUJOURD'HUI, UNE EXPERTISE GRATUITE DE VOTRE USINE OU DE VOTRE BUREAU EN COMPOSANT 276-3776** ou faites-nous parvenir ce coupon et l'on vous enverra des brochures détaillées sur MUZAK. Un changement d'ambiance

Les compagnies "The Guardian Insurance Company of Canada" et "Beaver Insurance Company" font partie du Groupe de Compagnies d'Assurances Guardian-Union, association qui souscrit des assurances dans le monde entier depuis 1821.

Notre Groupe, au Canada, comprend les compagnies suivantes :

The Guardian Insurance Company of Canada Beaver Insurance Company
Guardian Assurance Company Limited Union Insurance Society of Canton, Limited
The Insurance Corporation of Ireland Limited

J. J. Stuart, B.Com.,
H. W. Thomson

MUZAK

Prière de m'envoyer les brochures détaillées sur la musique de MUZAK.

NOM _____

ADRESSE _____

Dr Jobin: il faut à Montréal une cinquième faculté de médecine

QUEBEC. — Le Dr Jean-Baptiste Jobin, président du collège des médecins et chirurgiens du Québec, a fait valoir à Québec la nécessité d'une cinquième faculté de

médecine dans la province, laquelle serait située à Montréal.

Le Dr Jobin qui s'adressait alors à l'assemblée plénière du collège a révélé qu'une étu-

de statistique et démographique démontre que le Québec aura besoin de 2,500 médecins d'ici vingt ans, si aucune disposition n'est prise pour parer au manque de médecins qui s'accroît d'année en année.

Il a dit que les facultés de médecine de Laval et de Montréal devront accepter un plus grand nombre d'étudiants, notamment de la faculté de médecine de l'université McGill, qui a commencé à diminuer le nombre de ses étudiants étrangers en faveur de ceux du Québec.

Plus tard, le Dr Jobin a souligné la pénurie des professeurs dans les facultés de médecine et s'est dit d'avis que Laval et Montréal absorberaient facilement dans leurs cadres quelque 200 nouveaux professeurs.

D'autre part, le président du collège des médecins et des chirurgiens du Québec a fait savoir que le collège entend demander au ministre de la Santé, M. Eric Kierans, la formation d'un Conseil supérieur de la Santé.

Le Dr Jobin qui a fait part de cette demande à l'assemblée plénière annuelle du collège, a dit qu'une rencontre était prévue entre M. Kierans et les dirigeants du collège dans la semaine du 8 novembre.

Ce conseil supérieur de la Santé grouperait les représentants des corps intermédiaires et servirait d'organisme consultatif au gouvernement.

Tétreault demande l'aide de la PP à Laval, le 7 nov.

Le président de l'Alliance démocratique, Me Jacques Tétreault, candidat à la mairie de Laval, a demandé hier au ministre de la Justice, Me Claude Wagner, d'envoyer un contingent de la Police provinciale, pour protéger le droit de vote aux élections municipales qui auront lieu le 7 novembre sur l'île Jésus.

"Je viens d'apprendre, a déclaré Me Tétreault que l'organisation de Me Jean-Noël Lavoie a mobilisé une force de 150 fiers à bras pour contrôler le vote du 7 novembre. Un organisateur de M. Lavoie a même tenté de faire entrer 80 de ses hommes à tout faire dans les rangs d'une agence de détectives privées et cette agence

doit assurer l'ordre le jour des élections de l'île Jésus." Le candidat à la mairie a ajouté: "Cette agence, qui vient justement de se faire rabrouer sérieusement par un juge de la Police provinciale, pour protéger le droit de vote aux élections municipales, ne semble pas donner des garanties suffisantes au libre exercice du droit de vote des citoyens de ville de Laval. Je demande donc au ministre de la Justice de la province, Me Wagner, d'envoyer un solide contingent de policiers provinciaux à ville de Laval, le 7 novembre, afin de protéger la liberté du vote".

M. Tétreault a demandé en outre à ses concitoyens de ne pas se laisser intimider le jour du scrutin municipal.

Adoption d'un code d'éthique par les embaumeurs et les directeurs de funérailles

La Corporation des directeurs de funérailles et embaumeurs s'est donné un code d'éthique lors de son congrès qui a eu lieu à Beauport. A l'étude depuis cinq ans, le code d'éthique qui vient d'être ratifié devra s'appliquer à tous les membres de la corporation.

Le congrès a aussi décidé de soumettre un mémoire au ministre de la Justice du Québec, Me Claude Wagner, pour lui exposer les points de vue de la Corporation en ce qui concerne la refonte de la loi des morgues et des cimetières.

Le congrès a proposé un contrat uniforme pour les clients de la province de Québec, qu'ils soient de Montréal, ou du reste de la province.

La Corporation est prête à autoriser les diplômés d'un autre institut que le sien à bénéficier des mêmes privilèges que ceux qui sont accordés à ses membres après un stage

d'apprentissage de deux ans dans le secteur de sa juridiction.

Afin d'assurer une protection plus efficace du public, la Corporation a décidé d'émettre annuellement un certificat attestant que le directeur de funérailles qui le détient respecte le code d'éthique et les obligations de la Corporation.

Le président de l'Association des directeurs de funérailles du Canada, M. Cameron Lindsay, maire de Kentville (Nouvelle-Écosse), a dit que tout le pays suit de près l'évolution de la Corporation du Québec, alors que la profession est en pleine transformation.

Le congrès a réélu M. Robert Lépine à la présidence pour un quatrième mandat, tandis que M. Lionel Demers est confirmé dans ses fonctions de secrétaire-trésorier pour un 9e mandat, qui doit être d'une durée de trois ans.

Le Vatican dément les rumeurs d'un voyage du pape en Pologne

CITE DU VATICAN. — "De telles informations sont sans fondement," a déclaré un porte-parole autorisé au sujet des nouvelles dont se sont fait l'écho les journaux romains dans leur correspondance de Varsovie et selon lesquelles le pape se rendrait en Pologne en mai prochain.

"Le pape se rendra à Varsovie le 3 mai", ont annoncé en effet plusieurs journaux romains faisant état d'informations recueillies dans certains milieux de la capitale polonaise. Ces correspondants croient pouvoir trouver une confirmation de cette information dans un voyage que M. Giorgio La Pira, ancien maire de Floren-

ce, a fait récemment à Varsovie et au cours duquel l'homme politique italien a pris contact avec des personnalités catholiques laïques polonaises. Dans les milieux autorisés, on déclare tout ignorer de cette nouvelle. Une haute personnalité ecclésiastique a déclaré: "Je l'ai apprise par les journaux."

On continue à penser toutefois, dans les milieux généralement bien informés que si Paul VI décide de faire une visite au sanctuaire marial de Czestochowa, en Pologne, ce sera dans le cadre plus vaste d'une visite pastorale à plusieurs autres pays de divers continents.

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

Contrats de voirie

QUEBEC. — M. Bernard Pénard, ministre de la voirie du Québec, a annoncé que 14 contrats ont été adjugés représentant une dépense totale de \$4,422,000. Le contrat le plus important de cette série, au montant de \$833,588, assurera le terrassement et le gravillage du carrefour des boulevards Charest et Henri IV, dans la cité de Ste-Foy, ainsi que la construction d'un viaduc en béton armé au-dessus du boulevard Henri IV, également à Ste-Foy, banlieue de Québec. Un autre contrat, de \$801,455, prévoit le terrassement et le gravillage d'une section de la route Chicoutimi-Nord, l'adossac, comté de Saguenay, sur une longueur de trois milles et demi.

Menace à la santé

QUEBEC. — M. Alphonse Couturier, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, a déclaré que le steak d'original ou de chevreuil constitue une menace à la santé de ceux qui s'en procurent des braconniers. "Or, d'ajouter M. Couturier, nous avons été mis au courant que certains braconniers se sont servis de collets pour capturer le gros gibier, principalement l'original et le chevreuil, et qu'il peut s'écouler plusieurs jours avant que la bête ne soit récupérée par la boulangerie. Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche a par ailleurs rappelé qu'il est illégal au Québec d'acheter ou de vendre de la viande de chevreuil, d'original ou de caribou."

Eviction à Québec

QUEBEC. — La ville de Québec vient d'ordonner à deux familles comprenant quatre personnes, habitant dans des logements jugés insalubres, de quitter les lieux dans le plus bref délai possible. Ces familles habitent le quartier Saint-Jean-Baptiste, dans la Haute-Ville, l'un des quartiers les plus vieux de la Vieille Capitale. La division de la salubrité du service de santé par ailleurs déclaré, pour insalubres et inhabitables six autres logements dans le même quartier. Ces habitations étaient toutefois vides depuis quelques semaines. C'est la première fois que les autorités municipales classent officiellement comme taudis des logis de la Vieille Capitale. Le Dr Jacques Roussel, directeur de la division de la salubrité, a dit que l'on accordera le temps nécessaire aux familles touchées pour qu'elles puissent se trouver d'autres logis.

Scierie-école

QUEBEC. — M. Lucien Cléche, ministre des terres et forêts, a annoncé la construction au coût de \$800,000 d'une scierie-école à Duchesnay, comté de Portneuf. Le ministre a précisé qu'il s'agit d'une "usine expérimentale destinée à la formation de techniciens de scierie spécialisés dans les opérations de moulins". La nouvelle scierie-école, qui comprendra, outre la scierie, un séchoir, une salle d'affûtage et une salle de classement, pourra accueillir chaque année environ 150 personnes. M. Cléche a déclaré que les cours qui y seront donnés dureront en moyenne une année. Duchesnay sert d'emplacement à une station forestière qui existe depuis 1923. "Cette station, a-t-il dit, est à la fois une forêt expérimentale, un centre d'enseignement forestier et une station de recherches forestières."

Prêts aux municipalités

L'office fédéral de développement municipal et des prêts aux municipalités a annoncé l'approbation d'un prêt de \$228,600 en faveur de la ville de Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, pour la construction d'un viaduc et des travaux d'excavation au ruisseau Daigault. Ce prêt est remboursable en 30 ans et porte intérêt à 5 3/8 p.c. l'an. L'office a déjà approuvé 510 prêts d'une valeur globale de \$104,728,526 pour des municipalités du Québec. Cette somme est prise à l'initiative du gouvernement fédéral en vue d'aider au financement d'entreprises municipales pour stimuler l'accroissement de l'emploi.

Gérard Lévesque rentre à Paris

MILAN. — La délégation économique du Québec, dirigée par le ministre du commerce et de l'industrie, M. Gérard Lévesque, a quitté Milan samedi pour Paris. Après un court séjour à Rome, la délégation du Québec était arrivée à Milan dimanche dernier. Pendant son séjour dans la capitale lombarde, elle a visité les principaux établissements industriels de la province, ainsi que d'autres, en Ligurie et dans le Piémont.

Mardi dernier la "Maison du Québec" a été inaugurée à Milan par le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, en présence, outre les 40 membres de la délégation canadienne, du ministre italien du commerce extérieur, M. Bernardo Mattarella, et de nombreuses personnalités.

Mgr Bea commente la déclaration sur les religions non chrétiennes

CITE DU VATICAN. — Les difficultés ne sont pas faites pour nuire seulement, mais elles peuvent être à l'origine de féconds développements, a déclaré le cardinal Augustin Bea, président du secrétariat pour l'unité, à propos de la déclaration sur les religions non chrétiennes dont les Juifs, promulguée la veille au concile.

Le cardinal a voulu appliquer à ce moment la parabole évangélique du grain de sénevé. "Cette déclaration, a-t-il dit, a eu de très modestes débuts comme cela se produisait un peu pour toutes les initiatives du pape Jean XXIII". Puis il a relevé que les divergences d'opinions qui se sont manifestées sur le texte ont pu être surmontées grâce à l'assemblée qui en partant de la religion juive a étendu de façon "providentielle" le texte aux autres religions non-chrétiennes.

"Ainsi il a été prouvé que les difficultés ne sont pas faites pour nuire seulement mais qu'elles peuvent être à l'origine de féconds développements. Dans ce sens, la déclaration

offre dans son devenir un encouragement exemple de collaboration fraternelle et loyale, malgré les points de vues divergents. Elle constitue un encouragement surtout pour son contenu, l'Eglise, pour la première fois dans l'histoire, y propose en effet un dialogue fraternel avec les religions non-chrétiennes".

Avant à la fin remercié Dieu et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de la déclaration durant "les années difficiles de sa préparation", le cardinal a conclu:

Au septième anniversaire de l'élection du pape Jean au pontificat, je crois que lui-même se féliciterait de ce fruit, qui je l'espère, ne sera pas indigne de son initiative et qu'avant son sourire inoubliable, il nous dira: courage, comme il me l'a dit tant de fois. La déclaration constitue un début, important et prometteur mais le début seulement d'un chemin long et ardu vers l'unité humaine, où tous les hommes se sentiront fils du même Père qui est aux cieux et se comporteront en tant que tels".

Mgr Louis Lévesque, nouveau président du conseil de la CCC

CITE DU VATICAN. — Mgr Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski, est le nouveau président du conseil de la Conférence catholique canadienne. Il a été élu à ce poste par les autres membres du conseil de la C.C.C., à la suite de l'assemblée plénière de l'épiscopat canadien tenue récemment à Rome.

Mgr Lévesque, qui était auparavant vice-président du conseil de la C.C.C., succède à Mgr G. B. Flahiff, c.s.b., archevêque de Winnipeg, au poste de président, mais ce dernier demeure membre du conseil. Le nouveau vice-président est Mgr Alexander Carter, évêque de Saint-Sauveur.

Les nouveaux membres du conseil sont Mgr Philip F. Pock, archevêque-coadjuteur de Toronto, et Mgr Henri Rouhier, o.m.i., évêque de Grouard, qui remplacent respectivement Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, et Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, dont le mandat avait pris fin.

Les membres d'office du conseil de la C.C.C. sont les cardinaux Paul-Émile Léger, Maurice Roy et James C. McGuigan, et Mgr Maxime Hermann, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens.

Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, a été réélu trésorier général de la Conférence catholique canadienne, mais pendant la période de temps qu'il doit encore consacrer à la réorganisation de la Fraternité sacerdotale, ses fonctions de trésorier général seront temporairement exercées par Mgr René Audet, évêque auxiliaire à Ottawa.

Nouveaux changements liturgiques

L'assemblée plénière de l'épiscopat a étudié certaines nouvelles modifications à apporter à la messe et à d'autres célébrations liturgiques, mais les décisions prises ne seront rendues publiques que lorsqu'elles auront été agréées par le conseil.

seil pour l'application de la constitution conciliaire sur la liturgie.

L'épiscopat canadien a décidé de créer un secrétariat national de liturgie de langue anglaise similaire au secrétariat national de pastorale liturgique qui existe déjà du côté français. Les évêques ont de plus ratifié la nomination de l'abbé Clément Farly comme directeur de ce dernier secrétariat.

La nomination de M. l'abbé Farly avait été faite l'été dernier, après que le père Georges Fontaine, c.r.c., eut été appelé à Rome pour y occuper le poste de secrétaire adjoint au conseil post-conciliaire pour l'application de la constitution sur la liturgie.

Semaine de l'unité chrétienne

Une autre décision de l'épiscopat fut le choix du 22 janvier comme le jour où, pendant la Semaine de l'unité chrétienne, une collecte serait faite dans toutes les églises du Canada pour aider à défrayer le coût de la participation de l'Eglise catholique au pavillon chrétien qui s'élèvera en 1967 sur les terrains de l'Exposition internationale à Montréal.

L'assemblée plénière de l'épiscopat a, en outre, ratifié la nomination du père Gordon George, s.j., au poste de secrétaire général de langue anglaise de la Conférence catholique canadienne. Le père George assumera ses nouvelles fonctions en janvier 1966. M. l'abbé Charles-E. Mathieu est le secrétaire général de langue française de la C.C.C.

Les évêques ont aussi décidé de la mise en œuvre d'un secrétariat général à Ottawa, au cours des prochains mois, élaborer les plans d'une réorganisation de la C.C.C., afin que la Conférence épiscopale canadienne puisse assumer les nouvelles responsabilités confiées par le concile aux conférences épiscopales nationales.

La SSJB de Montréal et le français prioritaire: une demi-solution, mais bravo!

Décès du père Chênevert, o.m.i.

Les Oblats de Marie Immaculée déplorent la perte de l'un de leurs apôtres les plus zélés et dévoués, le R.P. Simon Chênevert, curé de la paroisse Sainte-Bernadette-Soubirous, à Montréal. Le père Chênevert était universellement estimé des paroissiens de Ste-Bernadette, dont il était le pasteur depuis 1952.

Il était né à Montréal le 17 juillet 1898.

Curé à Sainte-Bernadette-Soubirous depuis 1952, en plus d'être un pasteur exemplaire, il dota la paroisse d'une église et d'un presbytère neufs.

Toute sa vie sacerdotale fut consacrée presque entièrement au ministère paroissial auprès du peuple dans Montréal.

Lui survivent son frère, M. Georges Chênevert, ingénieur, ses sœurs Marie-Marie de St-Gérard, économiste générale des Soeurs de Ste-Croix à Montréal, Mmes Gaston Laberge, (Malvin), et Mme Elise Cléroux (Alberta), tous de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente au presbytère de Ste-Bernadette-Soubirous (3800 est, rue Belanger). La translation des restes à l'église aura lieu ce soir à 8h., suivie de la récitation de l'office des défunts en français. Le service funèbre sera chanté demain, 2 novembre, en la même église à 10h., par Son Exc. Mgr Paul Grégoire, auxiliaire de Montréal. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté des Oblats au Noviciat Notre-Dame-de-Riche-lieu.

Bien qu'il ne se rende "qu'à mi-chemin des réclamations de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal", cette dernière exprime sa satisfaction au ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte, qui vient de reconnaître la nécessité de la priorité obligatoire du français.

Le ministre des affaires culturelles, M. Laporte, dit la SSJB, s'est déclaré ces jours derniers favorable à la proclamation du français comme langue prioritaire dans le Québec. Il invoque également l'appui de plusieurs de ses collègues du gouvernement à ce projet. Bien qu'il ne se rende qu'à mi-chemin des réclamations de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, cette dernière ne peut qu'exprimer sa satisfaction d'une telle prise de position. "C'est un premier pas dans la bonne voie."

Tout en souhaitant qu'on donne suite à sa demande dans le plus bref délai possible, la SSJB de Montréal "ne s'en fait pas moins gré de M. Pierre Laporte et à ses collègues de l'orientation favorable qu'ex prime leur prise de position."

Pas de diplômes, pas d'avenir!

"Si quelqu'un m'avait prévenu!" C'est le refrain de tous ceux qui ont abandonné l'école en se disant "J'arriverai quand même!". Le numéro de novembre de Sélection du Reader's Digest vous fait connaître les difficultés des "derniers ébauchés, premiers débâchés". Une situation tragique dont tous les jeunes devraient être avertis. Lisez Sélection!

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 octobre 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FLEUR DE LYS LINES SUPPLY INC. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29 jour d'octobre 1965, sous le numéro 186873.

Date ce 29e jour d'octobre 1965. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-1 du code civil de la Province de Québec, que Paramount Entertainment Bureau Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 15e jour du mois d'octobre 1965, enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 22e jour du mois d'octobre 1965 sous le numéro 1867133.

Date à Montréal, P.Q., ce 25e jour du mois d'octobre 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT Pour le district judiciaire de Montréal No 829-990

FILLER MFG. CO. LTD., corps politique dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, Demanderesse contre

JOHANN LASTOVICKA, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défendeur

Il est ordonné au défendeur JOHANN LASTOVICKA de comparaître d'ici un mois.

JEAN LEDUC, Greffier C.M.M. Mes Hyde, Ahern, de Brabant & Nuss, 380 ouest, rue St-Jacques, Suite 1710 Montréal 1 Avocats de la demanderesse

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

Pour le district judiciaire de Montréal No 828,468

DAVID LECHTER, marchand, des cité et district de Montréal, Demandeur contre

ROLLIN C. DECK et DONALD G. DECK, camionneurs, tous deux de la Cité de Peterborough, province d'Ontario, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné aux défendeurs ROLLIN C. DECK et DONALD G. DECK de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 27 octobre 1965 JEAN LEDUC, Greffier C.M.M. Me A. Arnold Lechter 1435 rue St-Alexandre Suite 1110 Montréal Avocat du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE NO. 60429

RODOLPHE BLAIN, gérant, de la Ville de Montréal, district de Montréal, demandeur

vs PAUL-EMILE PROULX, domicilié à Birch Road, Moorecrest, paroisse de St-Henri de Massouche, district de Joliette, défendeur

et DAME FRANCHYSKA SZYSKO, épouse contractuellement séparée de biens de Jacques Raymond et ce dernier sadite épouse aux fins des présentes, tous deux de la Ville et district de Montréal, Et AL., mis-en-cause, PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné aux mis-en-cause Dame Franchyska Szysko et Jacques Raymond de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 19ième jour d'octobre 1965. MAURICE CARON Député-protonotaire

SERVICE DE CONCIERGERIE

commercial * résidentiel * industriel
quotidien * hebdomadaire * mensuel * annuel

SERVICE DE 24 HEURES

- bureaux
- restaurants
- usines
- magasins à rayons
- théâtres
- banques
- écoles
- hôtels
- motels
- maisons
- salles de quilles
- planchers
- moquettes
- stores vénitiens
- assurance de responsabilité publique
- satisfaction garantie
- évaluation gratuite

COMPAGNIE D'ENTRETIEN CIMEX LTEE

866-6289 après 5h. 665-7397

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cahétées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUSMISSION POUR CONTRAT No 384" concernant

LE PROLONGEMENT DU MUR D'ENTREE EN AMONT DE L'ECLUSE 1 OUEST, PROJET D'AMÉLIORATION ET DE JUMELAGE DES ECLUSES DU CANAL DE WELAND seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 386, rue Cooper, Ottawa de, jusqu'au 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le vendredi 12 novembre 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, se s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 3250, rue Ferrier, Montréal 96 (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 386, rue Cooper, Ottawa de (Ont.), ou au directeur des travaux, jumelage des écluses du canal de Welland, 308, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixe ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en vertu duquel le soumissionnaire s'engage à fournir les documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à l'Administration pour les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire, L.E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT OTTAWA, le 29 octobre 1965.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

ANTIQUITES CANADIENNES

COLLECTION PRIVÉE D'ANTIQUITES CANADIENNES, ameublement complet, bibelots, vaisselle, chandeliers, encensoirs, armoires, tables, banc de cordonnier, moules à sucre, chaises. 671-0558. 3-11-65

FEMMES DEMANDEES

SOCIÉTÉ CINEMA cherche pour son bureau de New York collaboratrice trilingue expérimentée, parfaite bilingue, initiative, responsable. Situation d'avenir. Steno-dactylo (anglais) français requis. Réponse par écrit à case 1428 Le Devoir. 3-11-65

VENDEUSES avec quelques années d'expérience pour une chaîne de magasins dans le commerce du tissu, semaine de 8 jours, avantages sociaux. Lecompte Draperies, pour rendez-vous 849-8607. 3-11-65

HOMME OU FEMME DEMANDE

Professeur (de sténographie Gregg), dactylographe à temps plein le jour. Prendre rendez-vous immédiatement avec le directeur entre 9 et 10h. a.m. 368-8841. 3-11-65

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT 25-35 ans possédant auto, salaire intéressant. Personne dynamique. Écrire à Case 1430 Le Devoir. 3-10-65

HOMME RESPONSABLE DEMANDE

connaissance approfondie dans le crédit et également dans la comptabilité. Salaire selon compétence. Envoyer curriculum vitae à Case 1428 LE DEVOIR. 2-11-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS À LOUER

AHUNTSIC MODERNES LUXUEUX "LE ROYAL"

1790 HENRI-BODRASSA ANGLE PAPINEAU Ancien poste américain de T.V. gratuite, prix raisonnables. 212-2344 Meubles ou non meublés. Promenade sur le toit. Arrêt d'autobus à la porte. Stationnement hors rue. DUPONT 1-6662

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions - 6% - sur propriété - JNO 8-4332

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, vives, veufs, désirant rencontrer sociaux, courtois amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à Du Bonheur, Ent. Tel. R. 0-0880 Pour inscription, envoyer \$2.00 à case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 2-11-65

PROPRIÉTÉ À VENDRE

OUTREMENT en haut, cottage moderne, neuf, 5 chambres, \$65,000 aussi terrain, 100x100 ou duplex 40 x 105 \$17,500 - 272-6758 22-11-65

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poëles, réfrigérateurs. R.A. 9-3425. JNO

Don Sutherland enlève le championnat des compteurs!

Les Als clôturent le calendrier avec un gain de 16 à 8 sur Ottawa; Evanshen, le meilleur receveur Hamilton triomphe 35-21 des Argos

Les Alouettes de Montréal ont profité de la nonchalance offensive et défensive des Rough Riders d'Ottawa pour l'emporter 16-8, samedi, dans leur dernière joute au calendrier régulier de la Conférence de football de l'Est.

Les vainqueurs ont dominé pendant tout le match avec un simple de Charlie Baillie sur une tentative de placement dans la première période et deux

touchés par le demi Pat Batten, qui a ajouté un autre simple lors du dernier jeu du match sur une tentative de placement. Baillie a également contribué

à deux transformations tandis que Bill Cline bottait un simple au profit des locaux. G. Gaines a réussi l'unique touche des Riders sur une tentative de 28 verges du quart Russ Jackson. Maurice Racine a botté le converti.

Les deux équipes en viendront aux prises lors d'une semi-finale de la conférence de football de l'Est, samedi, dans la course au championnat d'un total de 806 verges, y compris 129 dans le match, contre les 739, de Dillard.

Wayte a intercepté deux passes des Argos, la dernière bonne pour un touché, en s'assurant le titre dans ce domaine avec un total de neuf.

Dick Shatto, à son dernier match avec les Argos, s'est assuré le titre des retours de bottés d'envoi. On sait qu'il doit prendre sa retraite.

Joe Zuger et Garnie Henley, du Hamilton, ont également gagné les titres pour les bottés de dégageement et les retours de ces bottés de dégageement respectivement.

LNH, SAMEDI

- Chicago gagne 6-4 et grimpe au sommet
- Toronto triomphe de justesse des Wings
- Boston s'incline 8 à 2 devant New York

Les Black Hawks de Chicago, qui n'avaient réussi que 9 buts sur des jeux de puissance aux dépens des Canadiens de Montréal pendant toute la saison dernière, en ont compté 4 en triomphant 6-4 samedi soir, au Forum, devant plus de 15,000 spectateurs.

De plus, ils en étaient à leur premier but en 1972 minutes sur la glace du Forum à la suite de deux blanchissages lors de la finale de la coupe Stanley le printemps dernier.

Bobby Hull a réussi 2 de ces buts sur des jeux de puissance, les autres allant à Doug Mohns et Ken Mikita, tandis que Stan Mikita et Eric Nesterenko complétaient le total des vainqueurs.

C'était le premier revers des Canadiens cette saison et ils ont ainsi cédé le premier rang temporairement, espérant-le, aux Hawks, qui affichaient un record parfait de 4 gains en autant de joutes.

Par ailleurs, les Canadiens ont perdu momentanément les services de Lorne Worsley, qui s'est blessé au coude lors d'une mêlée dans la première période. Charlie Hodge a terminé la joute dans les filets des locaux au troisième engagement.

Yvan Cournoyer a réussi 2 buts sur des jeux de puissance. Les autres compteurs des vaincus étaient Jean Béliveau et Gordon Berenson.

Jean-Guy Talbot a échoué d'une punition de mauvaise conduite.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Chicago: Mohns (5) 1:37
2-Montréal: Cournoyer (2) 2:19
3-Montréal: Berenson (1) 10:53
4-Montréal: Béliveau (4) 12:03
5-Chicago: B. Hull (7) 14:00
6-Montréal: Cournoyer (3) 16:26
Punitions: Laperrière 0:57, Jarrett 2:15, Harper 4:33, Laperrière 10:14, B. Hull 10:14, Talbot (mauv. cond.) 11:22, Provost 12:58, Mohns 14:32, Jarrett 16:06.

DEUXIEME PERIODE
7-Chicago: Wharram (4) 6:50
8-Chicago: Nesterenko (1) 15:47
Punitions: Laperrière 5:31, Pilote 8:48, Harris 12:24.

TROISIEME PERIODE
9-Chicago: B. Hull (8) 7:08
10-Chicago: Mikita (1) 15:36
(Mohns, Nesterenko)

Punitions: Larose 5:22, Vasko 9:04
LANCERS: 12 11 4-28
CHICAGO: 9 9 11-28

LEAFS-WINGS

A Toronto, Bob Pulford a compté un but et a fourni deux aides en permettant aux Maple Leafs de Toronto de l'emporter 4-3 sur les Red Wings de Détroit samedi soir. Frank Mahovlich, Red Kelly et Orland Kurtenbach ont complété le total des vainqueurs tandis que Paul Henderson, Bryan Watson et Doug Barkley dirigeaient le retour des Wings qui tiraient de l'arrière par trois buts à un moment donné.

Terry Sawchuk a préservé le gain des locaux avec 40 arrêts contre les 26 de Roger Crozier au profit des Wings.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1-Toronto: Mahovlich (2) 13:09
Punitions: Bain 4:58, Goggin 7:25, Horton 15:41, Mahovlich 17:31

DEUXIEME PERIODE
2-Toronto: Pulford (1) 4:42
(Stanley, Pappin)
3-Toronto: Kurtenbach (1) 7:34
(Pulford, Horton)
4-Détroit: Watson (1) 9:25
(mauv. cond.)
Punitions: Watson 5:15, Pappin 5:15, Pronovost 6:27, Goggin 8:34, Jeffrey 10:28, Henderson 12:17, Horton 17:47

TROISIEME PERIODE
5-Détroit: Henderson (1) 4:07
(MacGregor, Harris)
6-Toronto: Kelly (1) 4:56
(Pulford, Pappin)
7-Détroit: Barkley (1) 8:11
(Delvecchio, Howe)
Punitions: Bain 1:38
LANCERS: TORONTO 16 8 8-28
DETROIT 12 14 14-40

RANGERS-BRUINS
A Boston, les Rangers ont écrasé les Bruins de Boston 8-2 pour leur premier gain de la saison, quand sept joueurs ont compté au profit des vainqueurs.

Doug Robinson a contribué au troisième revers successifs des Bruins avec deux buts tandis que ses camarades Phil Goyette, Rod Gilbert, Jean Ratelle, John McKenzie, Bob Nevin et Earl Ingarfield complétaient le total des visiteurs.

Ted Green et Ab McDonald ont réussi les buts des Bruins. Les Rangers avaient pris une avance de 4-1 quand le gardien Ed Johnston a dû abandonner en raison d'une blessure au genou subi dans le deuxième engagement.

Don Sutherland s'est assuré le championnat des compteurs dans l'Est hier alors que les Cats de Hamilton ont vaincu les Argos de Toronto 35-21 dans la dernière joute au calendrier de la CFE.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1-Boston: Green (1) 4:00
(Prestige, Stewart)
2-New York: Robinson (2) 5:36
(Ratelle, Howell)
3-New York: Goyette (1) 14:42
Punitions: Green 1:01, Brennan (min. et mauv. cond.) 3:04, Bolvin 5:16, Neilson 7:08, Robinson 11:29, Dillabough 14:00, Howell 16:46, Green 17:52

DEUXIEME PERIODE
4-New York: Gilbert (1) 3:17
(McMahon)
5-New York: Ratelle (1) 3:39
(Gilbert, Robinson)
6-Boston: MacDonald (1) 8:47
(Avery, Stewart)
7-New York: McKenzie (1) 17:31
(Neilson, Goyette)
Punitions: Ingarfield 3:55, Neilson 18:54

TROISIEME PERIODE
8-New York: Ingarfield (1) 12:20
(Nevin)
9-New York: Robinson (3) 16:50
(Ratelle)
Punition: Aucune
LANCERS: BOSTON 12 12 8-32
NEW YORK 9 14 11-34

Les Cats devront maintenant attendre deux semaines avant d'affronter le vainqueur de la semi-finale-séjour du circuit. Willie Betha, Billy Wayne et Gerry McDougall ont complété les majeurs des Cats tandis que Joe Zuger ajoutait un simple. Les Cats ont également hérité d'un touché de sûreté concédé par le botteur Dave Mann.

Jim Rountree, Dave Thelen et Len Sparks ont réussi les touches des Argos, dont le total a été complété par John

Evanshen, le meilleur receveur Hamilton triomphe 35-21 des Argos

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

Les Barbarians et les Saracens se présenteront à la joute de samedi avec une fiche intacte, n'ayant subi aucune défaite durant la saison régulière.

Le triomphe des Montréalais fut obtenu samedi, sous l'habile direction du capitaine de 28 ans des Barbarians, Bob Wilson, qui avait aussi conduit son équipe à la conquête de la coupe Carling en 1963, en défaisant les Toronto Irish, au Stadium Varsity. Wilson est considéré comme l'un des joueurs les plus expérimentés de ce sport.

CE SOIR, A TORONTO

Match Chuvalo-Terrell...longue durée?

TORONTO — Si le petit Whitey Binstein avait été dans le coin de George Chuvalo lors de son combat contre Floyd Patterson, le champion canadien aurait peut-être triomphé dans ce combat de 12 rounds.

Tout simplement parce que Binstein, vétéran entraîneur, aurait conseillé à Chuvalo d'utiliser entièrement toutes ses munitions au lieu de s'en tenir à une attaque au corps.

De toute façon, Binstein aura l'occasion de mettre son expérience à contribution, ce soir, alors que Chuvalo tentera de ravir à Ernie Terrell le championnat mondial des poids lourds, version de la WBA.

Binstein a, en effet, obtenu la permission d'être dans le coin de Chuvalo en compagnie de l'entraîneur Ted McWorther et du gérant Irving Ungerman.

BESOIN
Tout le monde sait combien Chuvalo a eu besoin de directives dans son coin depuis ses débuts professionnels il y a 9 ans, surtout lors de son combat contre Patterson à New York en février dernier.

La stratégie de Chuvalo était alors d'affaiblir Patterson avec une lourde offensive au corps dans l'espoir de le mettre K.O. dans les dernières rounds. Toutefois, il s'en est tenu à son attaque au corps pendant tout le combat, s'en prenant rarement à la tête de son rival.

Il en est résulté que Patterson, en superbe condition pour absorber l'offensive du Canadien, a pu mener le combat à sa guise et accumuler de nombreux points avec ses jabs à la tête du vaincu.

ARBITRE
Chuvalo s'est alors plaint que l'arbitre ne l'avait pas laissé combattre près de son rival. Dans un tel cas, selon certains experts, il aurait dû oublier son attaque au corps et tenter de mettre Patterson K.O.

Contre Terrell, Chuvalo aura besoin d'un arbitre qui le laissera se battre près de son rival, car le champion, avec un avantage de 7 pouces dans la portée, est à son meilleur loin de ses adversaires, d'autant plus qu'il peut le tenir loin avec ses jabs de gauche.

FOOTBALL

SAMEDI
Montréal 16 Ottawa 8
Regina 15 Edmonton 12

HIER
Toronto 21 Hamilton 25
Calgary 20 Vancouver 10

CLASSEMENT FINAL

CONFERENCE DE L'EST

G P N Pts
Hamilton 10 4 0 20
Ottawa 7 7 0 30
Montréal 3 9 0 18
Toronto 3 11 0 18

CONFERENCE DE L'OUEST

G P N Pts
Calgary 12 4 0 24
Winnipeg 11 3 0 22
Saskatchewan 8 7 1 27
Vancouver 6 9 2 26
Edmonton 3 11 0 25

Premier match nul,

DETROIT — Les Canadiens, en visite à Detroit hier soir, n'ont pu rejoindre les Black Hawks de Chicago au sommet du classement de la ligue Nationale. Le Triicolore a été forcé de faire match nul, 2 à 2, contre les Red Wings.

La joute fut équilibrée et les échanges rapides. Les deux équipes n'avaient pu ouvrir le pointage au cours des deux premières périodes. C'est finalement Jim Roberts qui a donné l'avance aux Canadiens alors que les protégés de Toe Blake avaient un homme au banc des punitions. Peu après, cependant, les Wings faisaient l'égalité. Les Canadiens, en dépit d'une autre punition, prenaient les devants dans le match grâce à un but de Robert Rousseau qui, ce faisant, a repris la première position chez les compteurs. Il doit toutefois partager cet honneur avec Bobby Hull.

Alors que la victoire semblait acquise aux Canadiens, avec moins de quatre minutes à faire dans la partie, Henderson a nivelé le compte avec l'aide de Howe et McGregor.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punition: Ferguson 17:25

DEUXIEME PERIODE
Aucun but
Punitions: Béliveau 3:04, Watson 6:38, McCord 13:36, Ferguson (mauv. cond.) 16:45, Smith 17:37

TROISIEME PERIODE
1-Montréal: Roberts (1) 11:47
(Talbot)
2-Détroit: Bathgate (2) 11:47
(Howe, Delvecchio)
3-Montréal: Rousseau (3) 14:42
(Duff, Béliveau)
4-Détroit: Henderson (3) 17:35
(Howe, McGregor)

LIQUE NATIONALE
Montreal 2 Detroit 2
LIGUE AMERICAINE
Quebec 1 Buffalo 2
Los Angeles 2 Providence 4
Hershey 2 Rochester 3
Pittsburgh 4 Springfield 5
LIGUE JUNIOR ONTARIO
London 6 Toronto 6
Niagara Falls 4 Kitchener 4
Hamilton 2 Montréal 6
Oshawa 3 St. Catharines 4
LIGUE METRO "A"
Laval 3 Lachine 3
Verdun 11 West Island 1

SAMEDI
LIGUE SENIOR
Montréal 37 Bourget 1
LIGUE JUNIOR
Montréal 62 Joliette 7
N.D.G. 45 St-Louis 33

LIQUE NATIONALE
St-Louis 22 Eudistes 7
N.D.G. 16 Joliette 12
Cornwall 13 Ste-Marie 7
Shawinigan 25 Grasset 6
Tr-Rivières 32 St-Hyacinthe 9
Assumption 33 Ste-Thérèse 9
St-Victor 2 Valleyfield 0

LE PARDESSUS "LONDON TOWN". Ce manteau de ville est l'expression idéale de la haute mode londonienne, réputée dans le monde entier, et de la bienfaisance traditionnelle des vêtements Aquascutum. D'allure bien masculine, il est très confortable et toujours impeccable. Il se fait dans des tissus pure laine aux dessins conçus par Aquascutum, et fabriqués dans des fabriques anglaises. Environ \$100.00. En vente dans les meilleurs magasins du monde entier. Pour en connaître le plus rapproché, écrivez ou téléphonez.



Aquascutum
LTD. OF LONDON, ENGLAND

4217, RUE INDEPENDANCE, MONTRÉAL 34, P.Q., 526-7795



O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTRIBUTION EXCLUSIVE ET EXCLUSIVE PAR CANADIAN WHISKY DISTILLERS LTD.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCAT
JEAN-PAUL PARENT
avocat
4 est, rue Notre-Dame
Chambre 605
Tél.: 878-9494
Rév.: 274-1359

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux magiques créent et saient de monter des démenages à la ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, espaces de meubles de bureau, etc., etc. en somme.

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nous avons un téléphone: 861-5771

BREVETS D'INVENTION
Brevets d

le sens d'un nom...



Notre nom est notre patrimoine le plus précieux

Un nom ne se crée qu'au cours des années.

Depuis près d'un demi-siècle, Steinberg a maintenu à jour ses services en leur donnant de temps à autre une forme nouvelle, mais sans toutefois en changer la nature. Les mêmes qualités qui ont fait connaître le symbole du début sont encore représentées par l'emblème moderne et progressiste d'aujourd'hui. Elles sont illustrées de façon exemplaire par plus de 12,000 employés qui se consacrent au service de notre clientèle.

Vu la confiance dont nos clients ont honoré le nom de Steinberg, nous avons décidé de faire bénéficier de ce nom nos magasins à rayons, qui portent en ce moment le nom de Miracle Mart.

La transition sera progressive. Le nom de Miracle Mart demeurera un certain temps, conjointement avec celui de Steinberg, puis il fera place à celui-ci: MAGASINS A RAYONS STEINBERG.



STEINBERG

pense à vous